

Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis
juridiques

125^e année

3 avril

1993

No 14

Québec 

CODIFICATION ADMINISTRATIVE DES LOIS FISCALES

Ce recueil regroupe l'ensemble des lois et des règlements relatifs à la fiscalité en vigueur au Québec. Il se présente sous la forme de feuilles mobiles à l'intérieur de cinq cahiers-relieurs contenant quelque 4200 pages.

Le recueil de base est offert au prix de **395 \$**.

L'abonnement aux mises à jour s'effectue selon un système de commande permanente. Chaque abonné reçoit automatiquement les mises à jour au fur et à mesure de leur parution. Chacune des mises à jour est facturée individuellement et le coût varie selon le nombre de pages qu'elle contient.

Codification administrative des lois fiscales

Ministère du Revenu

Recueil de base

395 \$



COMMANDE POSTALE

Nom : _____ No compte client : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____ Téléphone : (_____) _____

TITRE	PRIX UNITAIRE	TVQ 7%	SOUS-TOTAL	QUANTITÉ	TOTAL
Codification administrative des lois fiscales Recueil de base	395,00 \$	27,65 \$	422,65 \$		
Grand total ▶					

Cartes de crédit acceptées



Numéro _____

Date d'échéance _____

Banque _____

Nom du titulaire : _____

Signature _____

Prix et conditions de vente modifiables sans préavis.

Retourner ce coupon à :
Les Publications du Québec
Service à la clientèle
Division des abonnements
Case postale 1190
Outremont (Québec)
H2V 4S7

Vente et information :
(514) 948-1222
Sans frais : 1 800 465-9266
Télécopieur : (514) 278-3030



Québec

2-095-2 / 01

Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

125^e année
3 avril 1993
No 14

Sommaire

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'
AVIS DIVERS
CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES
CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE
CODE DE PROCÉDURE CIVILE (ARTICLE 139)
COMPAGNIES (PARTIE I) — LOI SUR LES
COMPAGNIES (PARTIE I-A) — LOI SUR LES
COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES
COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES
COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES
COMPAGNIES MINIÈRES — LOI SUR LES
CURATEUR PUBLIC — LOI SUR LE
DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES
LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA
LOI ÉLECTORALE
MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES
MISE EN MARCHÉ DES PRODUITS AGRICOLES — LOI SUR LA
PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ — AVIS DE PRÉSENTATION D'UN
SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC — LOI SUR LA
VENTES A LA FOLLE ENCHÈRE
VENTE PAR LICITATION
VENTES PAR SHÉRIF
VENTES POUR TAXES, AVIS DE PUBLICATION

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu :

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

Normes de recevabilité :

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales :

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 12 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de : « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure tombée.

Tarif de publication*

Le tarif de publication est de 0,81 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction*

Le tarif de traduction est de 20,26 \$ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes*

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 0,71 \$ l'unité.

Prix à l'exemplaire*

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 5,22 \$.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit :

Division de la *Gazette officielle*
1279, boul. Charest Ouest, 9^e étage
Québec G1N 4K7
Téléphone : (418) 644-7795

Abonnements

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements*

Partie 1 « Avis juridiques » : 63 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Lois et règlements » : 91 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Laws and Regulations » : 91 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au :

Service à la clientèle
Division des abonnements
C.P. 1190
Outremont (Québec)
H2V 4S7
Téléphone : (514) 948-1222

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

* Taxes non comprises

TABLE DES MATIÈRES

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

M.R.C. (Nouveau délai pour réviser son schéma d'aménagement)	1497
--	------

AVIS DIVERS

COMMUNAUTÉ URBAINE DE L'OUTAOUAIS (Rachat d'obligations)	1497
DROITS EXIGIBLES POUR UNE SIGNALISATION TOURISTIQUE COMMERCIALE	1497
LA PAROISSE DE SAINT-EUSTACHE (Erratum)	1592
PAROISSE SAINTE-MARGUERITE-BOURGEOYS (Erratum)	1592
RÈGLEMENT SUR LES APPAREILS SOUS PRESSION (Indexation des droits)	1498
RÈGLEMENT SUR LES MÉCANICIENS DE MACHINES FIXES (Indexation des honoraires)	1498
SUCCESSION ARCHÉLAS LANGLOIS (Bénéfice d'inventaire)	1498
SUCCESSION CLAUDE LAFLEUR (Bénéfice d'inventaire)	1499
SUCCESSION DANIEL BEAUCHAMP (Bénéfice d'inventaire)	1499
SUCCESSION GHISLAIN LAROUCHE (Bénéfice d'inventaire)	1499
SUCCESSION JEAN-GUY POISSON (Bénéfice d'inventaire)	1499
SUCCESSION ROLANDE LAGACÉ (Bénéfice d'inventaire)	1499
ASSOCIATION DES COMPTABLES GÉNÉRAUX AGRÉÉS DU CANADA (Projet de loi d'intérêt privé)	1500

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES

CAISSE POPULAIRE DU SÉMINAIRE DE SHERBROOKE (Dissolution)	1500
--	------

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

Brian Hon Anh Chen	1500
Constantin Kyras	1500
David Durian	1500
Joseph Danick Hébert	1500
Joseph Guy Hugues Primeau	1500
Joseph Hermès Richard André Godin	1500
Joseph Irené Bluteau	1501
Joseph Léopold Roland Jacques Blouin-Turgeon	1501
Joseph Lionel Placide Johnny Janelle	1501
Marie Bernadette Françoise Claude Jetté	1501
Marie Ginette Olivia-Claude Bernier	1501
Marie Gisèle Thérèse Angelle Beausoleil	1501
Marie Gwendelyn Judith Lagacé	1501
Marie Lucie Suzanne Lessard	1501

Marie-Lyse Thérèse Plante	1501
Marie Marthe Lorraine Paradis	1501
Marie Rachel Roxanne Chantilly	1502
Marie Rose Délina Colette Bergeron	1502
Marielle Yvonne Marie Josée Racicot	1502
Nicole Jocelyne Nathalie Beaulieu	1502
Sinaï Florimont Dorilla Pierre Turcot	1502
Viviane Thuy Quynh Nguyen	1502
Yvette Eve Tétreault	1502

DEMANDES

Anita Beaudoin	1502
Chantal Brazeau	1502
Chantale Bourgeois	1502
David Eric Rousseau-Charette	1503
Dino Lebrasseur	1503
Dominique Labonté	1503
Francis Auger-Lacroix	1503
Françoise Collette	1503
Ginette Clavel	1503
Isabelle Leblanc	1503
Jean Marco Beaudoin	1503
Jonathan Singh Saini	1506
Joseph Albani Lachance	1503
Joseph Jacques Charles Harvey dit Savard	1504
Joseph Léodore Gérald	1504
Joseph Paul Ovila Perron	1504
Joseph Pierre Jean Blaquièrre	1504
Joseph Raymond Pierre Lavictoire	1504
Joseph-Ernest-Luigi De Lillis	1504
Julien Clavel	1504
Line Caron	1504
Lyne Dandurand	1504
Marie Caroline Duhaime	1505
Marie Claire Yvette Fernande Jeannine	1505
Marie Diane Manon Lavallée	1505
Marie Eva Diane Ferrier	1505
Marie Francine Juliane Robitaille	1505
Marie Suzanne Huard	1505
Marie-Valérie Tremblay	1505
Marie-Yvette dit Huguette Guay	1505
Mario Gabriel Beaudoin	1506
Marioara Cioclu	1506
Michel, André, Kim Balles	1506
Monic Bouchard	1506
Nicolas Gaudreau	1506
Réal Fréchette	1506
Régent Mathieu	1506
Sophie Leblanc	1506
Tarif Cozma	1507
Thi Lien Tran	1507
Thi Theu Vu	1507
Yvon Clavel	1507

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (ARTICLE 139)

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. LABELLE (Assignment)	1507
---	------

COMPAGNIES (PARTIE I) — LOI SUR LES**LETTRES PATENTES — AVIS DE
CONVERSION (ARTICLE 17)
(SANS CHANGEMENT DE NOM)**

1508

COMPAGNIES (PARTIE I-A) — LOI SUR LES**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT
DE CONSTITUTION**

1508

**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT
DE CONTINUATION**

1528

**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT
DE FUSION**

1528

**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT
DE MODIFICATION**

1529

COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES**LETTRES PATENTES**

1537

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

1542

COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES**CHANGEMENT DE DÉNOMINATION
SOCIALE (ARTICLE 21)**

1544

DISSOLUTION (ARTICLE 28)

1544

DISSOLUTION — DEMANDES DE

1510-9960 QUÉBEC INC.	1558
2425-8063 QUÉBEC INC.	1558
2430-5203 QUÉBEC INC.	1558
2533-2305 QUÉBEC INC.	1558
2625-2031 QUÉBEC INC.	1558
2629-0783 QUÉBEC INC.	1558
2633-3922 QUÉBEC INC.	1558
2635-8127 QUÉBEC INC.	1558
2645-1815 QUÉBEC INC.	1559
2737-3687 QUÉBEC INC.	1559
2841-4316 QUÉBEC INC.	1559
2963-0191 QUÉBEC INC.	1559
AGESSA LTÉE	1559
AKBOKA ALOKO INC.	1559
BAR SALON CHEZ LÉO INC.	1559
B & W FUR CO. LTD.	1559
BOUTIQUE TAI SHAN INC.	1559
CENTRE DE LIQUIDATION J.C. VALADE INC.	1559
CENTRE DENTAIRE MAISONNEUVE-ROSEMONT INC.	1560
CIFAR INC.	1560
CLUB SOCIAL LINDE DISTRIBUTION 779	1560
COMITÉ AIDE-JEUNESSE DE ST-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC INC.	1560

CONSTRUCTIONS HECTOR GAGNON INC.	1560
CRÉATIONS MARGOT ET JEANNOT INC.	1560
DAVE & JOHNNY AUTOMOBILES INC.	1560
DISTRIBUGLACE INC.	1560
DISTRIBUTION FVD INC.	1560
DISTRIBUTION MAGICGLACE INC.	1560
ÉMILE DION TRANSPORT INC.	1561
EMPIRE ELECTRIC SUPPLY COMPANY LTD.	1561
ENTRETIEN E. LEBLANC INC.	1561
ÉPICERIE A. BRIEN INC.	1561
FENESTRATION PRESTIGE INC.	1561
GERVAIS TANGUAY INC.	1561
GILBERT CONSTRUCTION INC.	1561
GROUPE LA BONNE ENTENTE	1561
IMPRIMERIE SE-MAX INC.	1561
JURITEL INC.	1561
KARGOU INC.	1561
LA COMPAGNIE D'APPROVISIONNEMENT ÉLECTRIQUE EMPIRE LTÉE	1562
LA GRANDE FUGUE INC.	1562
LASER ÉLECTRIQUE INC.	1562
LE MISANTHROPE	1562
LES ATELIERS D'ÉBÉNISTERIE ET DE VITRAIL (A.E.V.) LTÉE	1562
LES CRÉATIONS PASCALE-AUDREY LTÉE	1562
LES DISTRIBUTIONS JARI INC.	1562
LES ENTREPRISES ANDRÉ ET ANDREY INC.	1562
LES IMMEUBLES GILBERT INC.	1562
LES INVESTISSEMENTS MARGIO'S INC.	1562
LES PLACEMENTS JEAN-CLAUDE ST-AMANT INC.	1563
LES PRODUITS DE L'ÉRABLE DE GRAND L'ISLET INC.	1563
LES TRANSPORTS GERMAIN DUMONT INC.	1563
LOUILENE INC.	1563
MAÇONNERIE LEROUX ET PERRIER INC.	1563
MANIC TOURS INC.	1563
MARCELLE LANGLOIS & ASSOCIÉS INC.	1563
MARCHÉ DES LACS INC.	1563
MOSSLAER CONSTRUCTION (1992) INC.	1563
OMRI YAFFE DESIGN INC.	1563
PHARMACHANCE	1564
REGROUPEMENT DES SOURDS-AVEUGLES DU QUÉBEC	1564
RELIURE PUCET INC.	1564
SOCIÉTÉ DE COURTAGE GUARDINVEST (1990) INC.	1564
TRANSPORT ARNICO INC.	1564

**COMPAGNIES ÉTRANGÈRES
— LOI SUR LES****CHANGEMENTS**

1564

**PERMIS DE FAIRE AFFAIRES
(NOUVEAU PERMIS)**

1565

**PERMIS DE FAIRE AFFAIRES
(PERMIS INITIAL)**

1565

COMPAGNIES MINIÈRES — LOI SUR LES**AVIS DIVERS**

BEAUFIELD CONSOLIDATED RESOURCES INC. (Autorisation)	1566
JILBEY EXPLORATION LTD. (Autorisation)	1566

CURATEUR PUBLIC — LOI SUR LE**AVIS DE QUALITÉ**

AUBIN, Léo-Paul	1567
BEAUCHEMIN, Roger	1567
BORDUAS, Georges	1567
BOUCHARD, Pierre	1567
BRAZEAU, Roger	1567
CENTRE DE READAPTATION CARTIER	1567
CENTRE D'ACCUEIL EDMOND-LAURENDEAU	1567
CENTRE D'ACCUEIL PRÉFONTAINE	1567
CENTRE HOSPITALIER JACQUES-VIGER	1567
CHENE, Denise	1568
COLONIA DEVELOPMENT INC.	1567
CORPORATION MUNICIPALE DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME-DE-PORTNEUF	1567
DANALCO INVESTMENT INC.	1567
DESHÊTRES, Benoit	1568
DURAND, Maurice	1567
FANNING, Catherine	1567
FOYER ST-MARC INC.	1567
GAGNÉ, Jacques	1567
GESTION D.G.L.	1567
GUÉNARD, Gilles	1568
HAECK, Léopold	1568
HÉLIE, Bernard	1567
ISLAND HOMES INC.	1567
JUKASZ, Marguerite	1567
KAUFMAN & BROAD QUÉBEC LTD.	1567
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS	1567
LAPERRIÈRE, Claude	1568
LAPRISE, Alexandrine	1568
LAROCHELLE, Jean	1568
LES CENTRES D'ACCUEIL DU CHEMIN DU ROI	1567
LES ENTREPRISES BOIVCHAMP LTÉE	1567
LES PÉTROLES M.J.R. INC.	1567
LÉTOURNEAU, Jean-Paul	1567
MADORE, Dorette	1568
MALO, Gilles	1568
MCAHON, Debra	1567
MORIN, Benoit	1568
NANTEL, René	1568
PINSONNEAULT, G. Pierre	1567
PRODUITS FORESTIERS TEMBEC INC.	1567
PROJET DE LA VALLÉE CHAMPLAIN INC.	1567
RÉSIDENTE CHRISTOPHE-COLOMB	1567
ROY, Charles-André	1567
TEASDALE, Jean-Charles	1567
TRUDEL, Joseph	1568
VILLA MONT-ROYAL INC.	1567
WINSTON, Dana-Eva	1567

**DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES
ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES****CHANGEMENT DE LA RAISON SOCIALE
(ARTICLE 1879 DU CODE CIVIL)**

ST-BRUNO-SUR-LE-LAC	1568
---------------------	------

FORMATION

CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE LA SARRE I	1568
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LE FAUCON	1569

REMPLACEMENT D'UN COMMANDITE

LE GROUPE 32, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1569
-------------------------------------	------

**LIQUIDATION DES COMPAGNIES
— LOI SUR LA**

CAISSE POPULAIRE DU SÉMINAIRE DE SHERBROOKE (Dissolution)	1569
--	------

LOI ÉLECTORALE**FINANCEMENT DES PARTIS
POLITIQUES**

ALLOCATIONS (Articles 81 à 86)	1571
ALLOCATIONS (Articles 81 à 86)	1571
ALLOCATIONS (Articles 81 à 86)	1571
ALLOCATIONS (Articles 81 à 86)	1571
ALLOCATIONS (Articles 81 à 86)	1572
ALLOCATIONS (Articles 81 à 86)	1572
ALLOCATIONS (Articles 81 à 86)	1572
ALLOCATIONS (Articles 81 à 86)	1572
ALLOCATIONS (Articles 81 à 86)	1572
ALLOCATIONS (Articles 81 à 86)	1572
ALLOCATIONS (Articles 81 à 86)	1572
ALLOCATIONS (Articles 81 à 86)	1573
ALLOCATIONS (Articles 81 à 86)	1573
NOUVELLES AUTORISATIONS-INSTANCES (Article 64 de la Loi électorale)	1570
REMPLACEMENT DE REPRÉSENTANTS OFFICIELS (Article 46 de la Loi électorale)	1570
RETRAITS D'AUTORISATIONS (Article 72 de la Loi électorale)	1570

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES**AFFAIRES MUNICIPALES**

CANTON DE HINCHINBROOKE (Rectification)	1573
MUNICIPALITÉ DE CÔTE-NORD-DU-GOLFE- SAINT-LAURENT ET MUNICIPALITÉ DE SAINT-AUGUSTIN (Partage de l'actif et du passif)	1573

MISE EN MARCHÉ DES PRODUITS AGRICOLÉS — LOI SUR LA

ACHETEURS DE SIROP D'ÉRABLE
(Accréditation et Révocation) 1573

PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ — AVIS DE PRÉSENTATION D'UN

DIRECTEUR ET SYNDICS DE L'ASILE DES
ORPHELINS DE ST-PATRICE DE MONTRÉAL 1573
PAROISSE DE SAINT-CHARLES-SUR-
RICHELIEU 1574

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC — LOI SUR LA

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC
(Accord avec la Société canadienne d'hypothèques
et du logement) 1574

VENTES À LA FOLLE ENCHÈRE

GESTION ST-DIZIER INC. c. GERVAIS ET AL. 1575

VENTE PAR LICITATION

2681102 CANADA INC. c. BERTRAND 1575

VENTES PAR SHÉRIF

BEAUHARNOIS

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE
COMMERCE c. DÉPANNEUR MISSY'S INC.
ET AL. 1576

HULL

BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE
c. THIBERT ET AL. 1577
FIBROBEC INC. c. 160236 CANADA INC. ET AL. 1577
LAFRAMBOISE ET AL. c. PROVOST 1578

JOLIETTE

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS
D'ENTRELACS c. 171938 CANADA INC 1579
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CALIXTE
c. CAPECE 1579
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CALIXTE
c. CARIGNAN ET AL. 1580
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CALIXTE
c. DESROCHERS ET AL. 1580
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CALIXTE
c. DÉVELOPPEMENT BEAULAC LIMITÉE 1580
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CALIXTE
c. GAUTHIER 1581
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CALIXTE
c. BALIAN ET AL. (Erratum) 1592
VILLE DES LAURENTIDES c. DUDEMAINE
ET AL. 1581

LONGUEUIL

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DES
EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE MONTRÉAL
c. LEVESQUE ET AL. 1581
LES STRUCTURES PAQUET (1990) INC. c. LES
DÉVELOPPEMENTS MARCEL DUGAS INC. 1582

MONTRÉAL

CAISSE D'ÉCONOMIE DES POLICIERS DE LA
COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL
c. LA SUCCESSION DE FEU JACQUES
BEAUDOIN 1582

QUÉBEC

CÔTÉ ET AL. c. ASSELIN ET AL. 1583
MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINT-CHARLES
c. JEAN POTVIN ÉVALUATION INC. 1584
SOCIÉTÉ CANADA TRUST c. LAMONTAGNE
ET AL. 1584
VILLE DE BEAUPORT c. HABITATIONS
DE BEAUCE INC. 1585
VILLE DE QUÉBEC c. ST-GELAIS 1585

SAINT-FRANÇOIS

BANQUE DE MONTRÉAL
c. 2528-6881 QUÉBEC INC. 1585
SHERBROOKE TRUST c. ÉRABLIÈRE DOYON
INC. ET AL. 1586

SAINT-HYACINTHE

CAISSE POPULAIRE ST-OURS
c. JEAN FORTIN & ASSOCIÉS INC. 1587

SAINT-MAURICE

LES PÉTROLES L.W. INC. c. LES ENTREPRISES
JACQUES LAVOIE INC. 1588

TERREBONNE

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE
DE COMMERCE c. PEARSON ET AL. 1589
CAISSE POPULAIRE LAJEUNESSE
c. DAOUST 1590
CAISSE POPULAIRE LES HAUTEURS c. CLUB
RÉCRÉATIF LAC MORENCY INC. ET AL. 1591

TROIS-RIVIÈRES

BANQUE ROYALE DU CANADA
c. GALLANT ET ASSOCIÉS INC. ET AL. 1591

VENTES POUR TAXES, AVIS DE PUBLICATION

M.R.C. DE LA CÔTE-DE-GASPÉ 1592
M.R.C. DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU 1592

Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

Municipalité régionale de comté d'Asbestos

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai jusqu'au 30 juin 1993 à la municipalité régionale de comté d'Asbestos pour réviser son schéma d'aménagement.

Québec, le 15 mars 1993

*Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,*
CLAUDE RYAN

4781

Avis divers

Communauté urbaine de l'Outaouais Rachat d'obligations

Aux détenteurs des obligations 10 1/4 %, 10 1/2 %, à fonds d'amortissement échéant le 19 juin 1999 de l'ex-Communauté régionale de l'Outaouais (siège social à Hull), province de Québec.

Avis public est, par les présentes, donné que la Communauté urbaine de l'Outaouais a l'intention de racheter et rachètera le 19 juin 1993, pour les fins du fonds d'amortissement et conformément aux dispositions de l'émission des obligations, un montant total en principal de 363 000 \$ des obligations ci-haut mentionnées à 100 % de leur montant en principal racheté, plus l'intérêt couru à la date du rachat.

Les obligations à coupons entièrement immatriculées ainsi rachetées par voie de tirage au sort sont les suivantes:

en coupure de 1 000 \$:

M 564	M 565	M 570	M 581	M 582	M 588	M 595
M 604	M 626	M 627	M 629	M 630	M 637	M 641
M 643	M 645	M 646	M 648	M 661	M 664	M 686
M 692	M 697	M 700	M 704	M 731	M 737	M 742
M 745	M 753	M 760	M 762	M 763	M 767	M 771
M 779	M 793	M 807	M 826	M 843	M 844	M 857
M 858	M 867	M 870	M 872	M 875	M 879	

en coupure de 5 000 \$:

V 269	V 273	V 284	V 291	V 297	V 298	V 306
V 322	V 335	V 338	V 365	V 369	V 380	V 382
V 383	V 386	V 387	V 388			

en coupure de 25 000 \$:

A 043	A 048	A 050	A 062	A 066	A 089	A 093
A 094	A 105					

Les obligations ainsi rachetées deviendront dues et payables le 19 juin 1993, en monnaie légale du Canada, à toute succursale au Canada de la Banque Nationale du Canada.

Avis public est aussi, par les présentes, donné que l'intérêt sur le montant en principal des obligations présentement rappelées pour pêche, cessera de s'accroître le et après le 19 juin 1993.

Hull, le 16 mars 1993

Communauté urbaine de l'Outaouais
La trésorière de la Communauté,
GLADYS GUÉRIN

85671

Droits exigibles pour une signalisation touristique commerciale

Conformément au troisième alinéa de l'article 3 du Règlement sur les droits exigibles pour une signalisation touristique commerciale, édicté par le décret 581-88 du 20 avril 1988 et modifié par les règlements édictés par les décrets 1826-88 du 7 décembre 1988 et 1557-91 du 13 novembre 1991, le ministre des Transports publie, ci-après, le tableau des droits indexés au 1^{er} avril 1993, selon le taux d'augmentation de l'indice général des prix à la consommation pour le Canada pour la période se terminant le 31 décembre de l'année précédente, déterminé à 2,1 % par Statistique Canada.

Le ministre des Transports,
SAM L. ELKAS

TABLEAU DES DROITS EXIGIBLES POUR UNE SIGNALISATION TOURISTIQUE COMMERCIALE (INDEXÉS AU 1^{er} AVRIL 1993)

Catégorie de panneau	Droits 1992	Droits indexés 1993
1. (3 500 × 900)		
1 ^{re} année	1 145,00	1 170,00
2 ^e année	127,00	130,00
3 ^e année	127,00	130,00
Total	1 399,00	1 430,00
2. (2 400 × 600)		
1 ^{re} année	635,00	650,00
2 ^e année	64,00	65,00
3 ^e année	64,00	65,00
Total	763,00	780,00
3. (1 800 × 450)		
1 ^{re} année	380,00	390,00
2 ^e année	64,00	65,00
3 ^e année	64,00	65,00
Total	508,00	520,00
4. (1 500 × 380)		
1 ^{re} année	350,00	360,00
2 ^e année	64,00	65,00
3 ^e année	64,00	65,00
Total	478,00	490,00

Catégorie de panneau	Droits 1992	Droits indexés 1993
5. (1 200 × 300)		
1 ^{re} année	340,00	350,00
2 ^e année	42,00	43,00
3 ^e année	42,00	43,00
Total	424,00	436,00
6. (900 × 300)		
1 ^{re} année	320,00	330,00
2 ^e année	32,00	33,00
3 ^e année	32,00	33,00
Total	384,00	396,00
4790		

Règlement sur les appareils sous pression
(Décret 2519-82 du 3 novembre 1982)
Indexation des droits

Avis est donné, par les présentes, conformément à l'article 86.1 du Règlement sur les appareils sous pression, que les droits prévus aux articles 78 par. 2 et 86 du règlement sont, à compter du 1^{er} avril 1993, majorés de 1,5 % et calculés selon la méthode qui est prévue au règlement. À compter de cette date, le coût de ces droits sera tel qu'il est déterminé au tableau ci-après reproduit.

Cette majoration de 1,5 % correspond au taux d'augmentation de l'indice général des prix à la consommation pour le Canada, pour la période se terminant le 31 décembre 1992, tel que déterminé par Statistique Canada.

*Le ministre de la Main-d'œuvre,
de la Sécurité du revenu et de
la Formation professionnelle,
ANDRÉ BOURBEAU*

TABEAU

**INDEXATION DES DROITS
RÈGLEMENT SUR LES APPAREILS SOUS PRESSION**

Articles visés	Coût du droit avant le 1 ^{er} avril 1993	Coût du droit à compter du 1 ^{er} avril 1993
78-par 2	52 \$	53 \$
86-par 1	52 \$	53 \$
86-par 2	52 \$	53 \$
86-par 3	60 \$	61 \$
86-par 4	60 \$	61 \$

4789

Règlement sur les mécaniciens de machines fixes
(Décret 714-83 du 13 avril 1983)
Indexation des honoraires

Avis est donné, par les présentes, conformément à l'article 60.1 du Règlement sur les mécaniciens de machines fixes, que les honoraires prévus aux articles 56 à 60 du règlement sont, à compter du 1^{er} avril 1993, majorés de 1,5 % et calculés selon la méthode qui est prévue au règlement. À compter de cette date, le coût de ces honoraires sera tel qu'il est déterminé au tableau ci-après reproduit.

Cette majoration de 1,5 % correspond au taux d'augmentation de l'indice général des prix à la consommation pour le Canada, pour la période se terminant le 31 décembre 1992, tel que déterminé par Statistique Canada.

*Le ministre de la Main-d'œuvre,
de la Sécurité du revenu et de
la Formation professionnelle,
ANDRÉ BOURBEAU*

TABEAU

**INDEXATION DES HONORAIRES
RÈGLEMENT SUR LES MÉCANICIENS
DE MACHINES FIXES**

Articles visés	Coût du droit avant le 1 ^{er} avril 1993	Coût du droit à compter du 1 ^{er} avril 1993
56	52 \$	53 \$
57	52 \$	53 \$
58	52 \$	53 \$
59	52 \$	53 \$
60	52 \$	53 \$

4789

Succession Archélas Langlois

Veillez prendre note que Dorilas Langlois, Émilie Langlois, Alfrédine Langlois, Origène Langlois, Henri-Paul Langlois, Thérèse Langlois ont signé un acte d'acceptation, sous bénéfice d'inventaire, à la succession de leur père, Archélas Langlois, en son vivant domicilié au 50, rue Patrice Est, Magog, Qc, suivant acte reçu devant Daniel Labrecque, notaire à Saint-Éphrem-de-Beauce, Qc, le 4 mars 1993, sous le numéro 27 de ses minutes, enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Stanstead, le 12 mars 1993, sous le numéro 174270.

Saint-Éphrem-de-Beauce, le 19 mars 1993

*Le procureur,
DANIEL LABRECQUE, notaire
55, rue de l'Église
Saint-Éphrem-de-Beauce, Qc
G0M 1R0
tél.: (418) 484-2042*

85712

Succession Claude Lafleur

Avis est, par les présentes, donné que Murielle Paradis, ès qualités de tutrice de Francis Lafleur, domicilié au 603, Côte-Saint-Paul, Saint-Colomban, héritier légal de son père Claude Lafleur, en son vivant de Saint-Colomban, décédé à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, le 13 juin 1992, sans avoir fait de testament, a accepté la succession dudit Claude Lafleur, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'une acte reçu par Arlette Nadon, notaire, le 15 mars 1993, sous le numéro 812 de ses minutes et dont copie fut enregistrée à Terrebonne, sous le numéro 1020433.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Arlette Nadon, notaire, le 15 mars 1993 et peut être consulté à son bureau situé au 4, rue de Martigny Ouest, bureau 203, Saint-Jérôme.

Après deux mois du présent avis, le bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Saint-Jérôme, le 17 mars 1993

Le procureur,
ARLETTE NADON, notaire

85732

Succession Daniel Beauchamp

Avis est, par les présentes, donné que madame Sylvie Mourant, en sa qualité de tutrice à ses filles Caroline, Stéphanie et Marcelle Beauchamp Mourant, légataires universelles de feu monsieur Daniel Beauchamp, en son vivant domicilié au 685, Bloc 1 Giasson, appartement 8, Sept-Îles, province de Québec, district de Mingan, décédé à Sept-Îles, le 24 octobre 1992, a accepté la succession, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte reçu devant Éline Paquet, notaire au 370, boulevard René-Lévesque Ouest à Chandler, district de Gaspé, province de Québec, en date du 19 février 1993, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Bonaventure no 1 à New Carlisle, le 12 mars 1993, sous le numéro 73949.

Un inventaire des biens a été fait devant Éline Paquet, notaire, et peut être consulté à son bureau à l'adresse ci-dessus mentionnée entre 9:00 heures et 12:00 heures et entre 13:00 heures et 16:30 heures, du lundi au vendredi.

Après deux mois du présent avis, le bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront selon la loi.

Chandler, le 11 mars 1993

La procureure,
ÉLINE PAQUET, notaire

85714

Succession Ghislain Larouche

Avis est, par les présentes, donné que dame Lyne Bégin, travailleuse au foyer, demeurant au 2-1, chemin de la Pointe, Baie-Saint-Paul, PQ, G0A 1B0, agissant en sa qualité de tutrice à Laurianne Larouche, héritière de son père, feu Ghislain Larouche, en son vivant domicilié au 2-1, chemin de la Pointe, Baie-Saint-Paul, PQ, G0A 1B0, est décédé à Forestville, le 16 février 1992,

sans laisser de testament, a accepté la succession dudit Ghislain Larouche, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Mireille Simard, notaire au 4, place du Moulin, Baie-Saint-Paul, G0A 1B0, daté du 27 juillet 1992 et enregistré au bureau de la seconde division d'enregistrement de Charlevoix, le 28 juillet 1992, sous le numéro 77652.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Mireille Simard, notaire, et peut être consulté à ses bureaux, à l'adresse ci-dessus.

Après deux (2) mois du présent avis, la bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront selon la loi.

Baie-Saint-Paul, le 18 mars 1993

Le procureur,
MIREILLE SIMARD, notaire

85762

Succession Jean-Guy Poisson

Avis est, par les présentes, donné que madame France Martel, ès qualités de tutrice de Geneviève Poisson, Magali Poisson et Marie-Hélène Poisson, toutes domiciliées au 16, rue Laroche, Warwick, province de Québec, J0A 1M0, lesquelles légataires de leur père, Jean-Guy Poisson, en son vivant domicilié au 16, rue Laroche, Warwick, province de Québec, J0A 1M0, décédé le sept février mil neuf cent quatre-vingt-douze (7 février 1992), ont accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession, aux termes d'un acte reçu devant Nathalie Leblanc, notaire, le quatre février mil neuf cent quatre-vingt-treize (4 février 1993).

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Nathalie Leblanc, notaire au 2, rue Vaudreuil, Warwick, province de Québec, J0A 1M0, et peut être consulté à ses bureaux, à l'adresse ci-dessus.

Après deux mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront selon la loi.

Warwick, le 17 mars 1993

La procureure,
NATHALIE LEBLANC, notaire

85713

Succession Rolande Lagacé

Avis est, par les présentes, donné que Louis Yank, mécanicien, domicilié à Duhamel, en sa qualité de tuteur de Jenny Yank, dûment autorisé, et Cindy Yank, ménagère, domiciliée à Buckingham, 804, Charette, ces dernières étant légataires universelles de leur mère, feu Rolande Lagacé, en son vivant domiciliée à Gatineau, 56, Matapédia, appartement 11, décédée le 6 avril 1992, laissant un testament passé devant Sylvie Arsenault, notaire, le 28 août 1986, sous le numéro 2173 de ses minutes, accepte la succession de ladite Rolande Lagacé, selon les termes des articles 660 et suivants du Code civil.

Un inventaire des biens de la défunte a été fait et peut être consulté aux bureaux de Sylvie Arsenault, notaire au 500, boulevard Gréber, local 300, Gatineau, QC, J8T 7W3.

Après deux mois du présent avis, Louis Yank et Cindy Yank paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Gatineau, le 23 mars 1993

85782

Le procureur,
SYLVIE ARSENAULT, notaire

Association des comptables généraux agréés du Canada
Projet de loi d'intérêt privé

Avis est, par les présentes, donné que l'Association des comptables généraux agréés du Canada, une corporation constituée par le chapitre 116 des Statuts du Canada de 1913, fera une demande au Parlement du Canada, lors de la présente session ou lors de l'une des deux sessions suivantes, pour l'adoption d'une loi d'intérêt privé modifiant les objets et pouvoirs de l'Association, lui accordant un nom français et apportant à sa loi de constitution tout autre amendement de forme susceptible d'être nécessaire.

Montréal, le 26 février 1993

85393

Le secrétaire,
DOUGLAS J. MACDONALD

Caisses d'épargne et de crédit — Loi sur les

Caisse Populaire du Séminaire de Sherbrooke

L'inspecteur général des institutions financières donne avis que la «Caisse Populaire du Séminaire de Sherbrooke» a été dissoute le 18 mars 1993 et ce, en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit et de la Loi sur la liquidation des compagnies.

Québec, le 19 mars 1993

4788

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Accordés

Brian Hon Anh Chen

Par le certificat numéro 93-143 du 9 février 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Hon Anh Tran, né le 8 avril 1954, en celui de Brian Hon Anh Chen.

Sainte-Foy, le 12 mars 1993

4780

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Constantin Kyras

Par le certificat numéro 93-217 du 23 février 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Constantine Kirakosian, né le 30 janvier 1941, en celui de Constantin Kyras.

Sainte-Foy, le 12 mars 1993

4780

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

David Durlan

Par le certificat numéro 93-207 du 23 février 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Tawit Asdawazadourian, né le 20 juillet 1958, en celui de David Durlan.

Sainte-Foy, le 12 mars 1993

4780

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Danick Hébert

Par le certificat numéro 93-212 du 23 février 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Danick Blanchette-Hébert, né le 18 août 1974, en celui de Joseph Danick Hébert.

Sainte-Foy, le 12 mars 1993

4780

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Guy Hugues Primeau

Par le certificat numéro 93-208 du 23 février 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Guy Hugues Labelle, né le 14 avril 1969, en celui de Joseph Guy Hugues Primeau.

Sainte-Foy, le 12 mars 1993

4780

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Hermès Richard André Godin

Par le certificat numéro 93-206 du 23 février 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Hermès Richard André Carle, né le 12 juin 1968, en celui de Joseph Hermès Richard André Godin.

Sainte-Foy, le 9 mars 1993

4780

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Irené Bluteau

Par le certificat numéro 93-205 du 23 février 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph-René Bluteau, né le 8 décembre 1940, en celui de Joseph Irené Bluteau.

Sainte-Foy, le 9 mars 1993

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

4780

Joseph Léopold Roland Jacques Blouin-Turgeon

Par le certificat numéro 93-223 du 10 mars 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Léopold Roland Jacques Blouin, né le 18 juillet 1961, en celui de Joseph Léopold Roland Jacques Blouin-Turgeon.

Sainte-Foy, le 11 mars 1993

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

4780

Joseph Lionel Placide Johnny Janelle

Par le certificat numéro 93-213 du 23 février 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Lionel Placide Janelle, né le 22 septembre 1931, en celui de Joseph Lionel Placide Johnny Janelle.

Sainte-Foy, le 12 mars 1993

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

4780

Marie Bernadette Françoise Claude Jetté

Par le certificat numéro 93-215 du 23 février 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Bernadette Françoise Claudette Jetté, née le 30 janvier 1950, en celui de Marie Bernadette Françoise Claude Jetté.

Sainte-Foy, le 12 mars 1993

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

4780

Marie Ginette Olivia-Claude Bernier

Par le certificat numéro 93-216 du 23 février 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Ginette Olive Bernier, née le 13 janvier 1948, en celui de Marie Ginette Olivia-Claude Bernier.

Sainte-Foy, le 12 mars 1993

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

4780

Marie Gisèle Thérèse Angelle Beausoleil

Par le certificat numéro 93-222 du 10 mars 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Thérèse Giselle Beausoleil, née le 12 juillet 1950, en celui de Marie Gisèle Thérèse Angelle Beausoleil.

Sainte-Foy, le 11 mars 1993

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

4780

Marie Gwendelyn Judith Lagacé

Par le certificat numéro 93-219 du 23 février 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Gwendelyn Judith Goulet, née le 16 octobre 1960, en celui de Marie Gwendelyn Judith Lagacé.

Sainte-Foy, le 12 mars 1993

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

4780

Marie Lucie Suzanne Lessard

Par le certificat numéro 93-209 du 23 février 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Lucie-Suzanne Boisvert, née le 19 décembre 1961, en celui de Marie Lucie Suzanne Lessard.

Sainte-Foy, le 12 mars 1993

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

4780

Marie-Lyse Thérèse Plante

Par le certificat numéro 93-226 du 10 mars 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Thérèse Lise Plante, née le 31 juillet 1973, en celui de Marie-Lyse Thérèse Plante.

Sainte-Foy, le 12 mars 1993

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

4780

Marie Marthe Lorraine Paradis

Par le certificat numéro 93-211 du 23 février 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Marthe-Laurence Paradis dit Morin, née le 8 juin 1930, en celui de Marie Marthe Lorraine Paradis.

Sainte-Foy, le 12 mars 1993

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

4780

Marie Rachel Roxanne Chantilly

Par le certificat numéro 93-227 du 10 mars 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Rachel Saint-Pierre, née le 5 février 1960, en celui de Marie Rachel Roxanne Chantilly.

Sainte-Foy, le 12 mars 1993

4780 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Rose Délina Colette Bergeron

Par le certificat numéro 93-224 du 10 mars 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Rose-Délina Bergeron, née le 24 février 1936, en celui de Marie Rose Délina Colette Bergeron.

Sainte-Foy, le 12 mars 1993

4780 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marielle Yvonne Marie Josée Racicot

Par le certificat numéro 93-204 du 23 février 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marielle Yvonne Josée Racicot, née le 29 septembre 1955, en celui de Marielle Yvonne Marie Josée Racicot.

Sainte-Foy, le 9 mars 1993

4780 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Nicole Jocelyne Nathalie Beaulieu

Par le certificat numéro 93-218 du 23 février 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Nicole Jocelyne Nathalie Boucher, née le 18 novembre 1973, en celui de Nicole Jocelyne Nathalie Beaulieu.

Sainte-Foy, le 12 mars 1993

4780 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Sinaï Florimont Dorilla Pierre Turcot

Par le certificat numéro 93-225 du 10 mars 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Sinaï Florimont Dorilla Turcotte, né le 5 septembre 1910, en celui de Sinaï Florimont Dorilla Pierre Turcot.

Sainte-Foy, le 12 mars 1993

4780 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Viviane Thuy Quynh Nguyen

Par le certificat numéro 93-214 du 23 février 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Thuy Quynh Nguyen, née le 22 novembre 1973, en celui de Viviane Thuy Quynh Nguyen.

Sainte-Foy, le 12 mars 1993

4780 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Yvette Eve Tétreault

Par le certificat numéro 93-288 du 9 mars 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement d'indication de sexe et de prénoms de Louis Joseph Edmond Yves Tétreault, né le 24 octobre 1939, en ceux de Yvette Eve.

Sainte-Foy, le 11 mars 1993

4780 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Demandes**Anita Beaudoin**

Prenez avis que Anita Beaudoin, domiciliée au 2375, rue Jolicoeur, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Rita Beaudoin.

Montréal, le 16 mars 1993

85643-13-2 *La requérante,*
ANITA BEAUDOIN

Chantal Brazeau

Prenez avis que Chantal Brazeau, domiciliée au 16, rue Roy, appartement 3, Hull, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Chantal Brazeau Larocque.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Hull, le 5 mars 1993

85658-14-2 *La requérante,*
CHANTAL BRAZEAU

Chantale Bourgeois

Prenez avis que Chantale Bourgeois, domiciliée au 81, 8^e Rang, Sainte-Brigide, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Chantale Jodoin.

Sainte-Brigide, le 15 mars 1993

85657-14-2

La requérante,
CHANTALE BOURGEOIS

David Eric Rousseau-Charette

Prenez avis que David Eric Rousseau-Charette, domicilié au 585, rue Ampère, appartement 6, Laval-des-Rapides, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de David Eric Rousseau.

Laval, le 18 mars 1993

85748-14-2

Le procureur du requérant,
ANNIC MACEROLA, *avocate*

Dino Lebrasseur

Prenez avis que Dino Lebrasseur, domicilié à Port-Daniel, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Dino Sweeney.

Chandler, le 16 mars 1993

85723-14-2

Les procureurs du requérant,
WHITOM & LEVASSEUR, *avocats*

Dominique Labonté

Prenez avis que Dominique Labonté, domicilié au 13, rue Brochu, Saint-Damien, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Dominic Labonté.

Montmagny, le 17 mars 1993

85725-14-2

Le procureur du requérant,
MARIO BILODEAU, *notaire*

Francis Auger-Lacroix

Prenez avis que Francis Auger-Lacroix, domicilié au 2760, rue Morgan, Sainte-Foy, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Francis Auger.

Sainte-Foy, le 12 mars 1993

85615-13-2

Le requérant,
FRANCIS AUGER-LACROIX

Françoise Collette

Prenez avis que Françoise Collette, domiciliée au 25, rue Saint-Albert, Drummondville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Fanny Collette.

Drummondville, le 3 mars 1993

85614-13-2

La requérante,
FRANÇOISE COLLETTE

Ginette Clavel

Prenez avis que Ginette Clavel, domiciliée au 390, rue Collins, appartement 10, Farnham, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Ginette Clavelle.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Cowansville, le 9 mars 1993

85567-13-2

Les procureurs de la requérante,
PARADIS CHAMPOUX, *avocats*

Isabelle Leblanc

Prenez avis que Isabelle Leblanc, domiciliée au 465, rue Briyer, Île-Bizard, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Isabelle Weil-Brenner Leblanc.

Verdun, le 15 février 1993

85612-13-2

Le procureur de la requérante,
RICHARD WALKER, *avocat*

Jean Marco Beaudoin

Prenez avis que Jean Marco Beaudoin, domicilié au 1970, Labelle, appartement 8, Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean Marco Eshkibok.

Laval, le 19 mars 1993

85746-14-2

Le procureur du requérant,
ANNE-MARIE LE COUFFE, *avocate*

Joseph Albani Lachance

Prenez avis que Joseph Albani Lachance, domicilié au 3253, avenue Royale, appartement 1, Saint-Ferréol-les-Neiges, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Albani Albert Lachance.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Saint-Ferréol-les-Neiges, le 16 mars 1993

85644-13-2

Le requérant,
ALBERT LACHANCE

Joseph Jacques Charles Harvey dit Savard

Prenez avis que Joseph Jacques Charles Harvey dit Savard, domicilié au 107, rue Principale, Saint-Irénée, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph, Jacques, Charles, Savard.

Ce changement affectera aussi ses enfants mineurs, Jasmin et Maryse.

Saint-Irénée, le 12 mars 1993

85659-14-2

Le requérant,
JOSEPH JACQUES CHARLES
HARVEY DIT SAVARD

Joseph Léodore Gérald

Prenez avis que Joseph Léodore Gérald, domicilié au 886, rang 12, Sainte-Françoise, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Léodore Gérald Turgeon.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Sainte-Françoise, le 18 mars 1993

85726-14-2

Le requérant,
JOSEPH LÉODORE GÉRALD

Joseph Paul Ovila Perron

Prenez avis que Joseph Paul Ovila Perron, domicilié au 539, chemin du Lac Bleu, Jonquière, C.P. 2324, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Paul Fernand Perron.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Jonquière, le 11 mars 1993

85617-13-2

Le requérant,
JOSEPH PAUL OVILA PERRON

Joseph Pierre Jean Blaquière

Prenez avis que Joseph Pierre Jean Blaquière, domicilié au 856, Route 138, Neuville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Pierre Jean Louis Blaquière.

Ce changement n'affectera personne d'autre.

Neuville, le 17 mars 1993

85682-14-2

Le requérant,
JOSEPH PIERRE JEAN BLAQUIÈRE

Joseph Raymond Pierre Lavictoire

Prenez avis que Joseph Raymond Pierre Lavictoire, domicilié au 34, Buttemut, Aylmer, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Pierre Raymond Desroches.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Aylmer, le 8 mars 1993

85570-13-2

Le requérant,
JOSEPH RAYMOND PIERRE LAVICTOIRE

Joseph-Ernest-Luigi De Lillis

Prenez avis que Joseph-Ernest-Luigi de Lillis, domicilié au 7797, 10^e Avenue, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Gino De Lillis.

Montréal, le 22 mars 1993

85745-14-2

Les procureurs du requérant,
HART, SAINT-PIERRE

Julien Clavel

Prenez avis que Julien Clavel, domicilié au 390, rue Collins, appartement 7, Farnham, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Julien Clavelle.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Cowansville, le 9 mars 1993

85566-13-2

La procureure du requérant,
JUDITH DESORMEAU, avocate

Line Caron

Prenez avis que Line Caron, domiciliée au 01300, rue Charlevoix, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lyne Caron.

Les procureurs de la requérante,
85537-13-2 FERLAND, OUELLET, PROULX & BÉLANGER

Lyne Dandurand

Prenez avis que Lyne Dandurand, domiciliée au 420, 9^e Avenue Sud, Sherbrooke, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lyne Huard.

Sherbrooke, le 8 mars 1993

85535-13-2

Le procureur de la requérante,
FRANCINE GLADU, *avocate*

Marie Caroline Duhaime

Prenez avis que Marie Caroline Duhaime, domiciliée au 1550, chemin Sainte-Foy, appartement 7, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Caroline Knight.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Québec, le 22 mars 1993

85766-14-2

La requérante,
CAROLINE DUHAIME

Marie Claire Yvette Fernande Jeannine

Prenez avis que Marie Claire Yvette Fernande Jeannine, domiciliée au 6334, Delorimier, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Claire Yvette Fernande Jeannine Cotnoir.

Montréal, le 19 mars 1993

85724-14-2

La procureure de la requérante,
ISABELLE NANTAIS

Marie, Diane, Manon Lavallée

Prenez avis que Marie, Diane, Manon Lavallée, domiciliée au 4975 B, rue Brousseau, Grantham, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie, Diane, Manon Parenteau.

Drummondville, le 4 mars 1993

85594

Les procureurs de la requérante,
LEDUC, MARTIN, BERGERON,
TESSIER & FALAISE

Marie Eva Diane Ferrier

Prenez avis que Marie Eva Diane Ferrier, domiciliée à R.R. no 4, chemin Couture, Buckingham, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Eva Diane Dupuis.

Buckingham, le 12 mars 1993

85749-14-2

Le procureur de la requérante,
ANDRÉE BERTHEL, *avocate*

Marie Francine Juliane Robitaille

Prenez avis que Marie Francine Juliane Robitaille, domiciliée au 8, rue Grand-Capsa, Pont-Rouge, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Julie Robitaille.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Pont-Rouge, le 19 mars 1993

85677-14-2

La requérante,
MARIE FRANCINE JULIANE ROBITAILLE

Marie Suzanne Huard

Prenez avis que Marie Suzanne Huard, domiciliée au 411, route Capitaine-Fournier, Port-Daniel, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Suzanne Fabienne Huard.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Port-Daniel, le 16 mars 1993

85764-14-2

La requérante,
MARIE SUZANNE HUARD

Marie-Valéda Tremblay

Prenez avis que Marie Valéda Tremblay, domiciliée au 4851, du Parc, La Doré, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Antonia Tremblay.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Roberval, le 10 mars 1993

85605-13-2

Les procureurs de la requérante,
SAVARD & LORANGER, *avocats*

Marie-Yvette dit Huguette Guay

Prenez avis que Marie-Yvette dit Huguette Guay, domiciliée au 90, boulevard De Quen, Alma, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Huguette Guay.

Alma, le 19 mars 1993

85765-14-2

Les procureurs de la requérante,
MALTAIS, TREMBLAY
& TREMBLAY, *avocats*

Mario Gabriel Beaudoin

Prenez avis que Mario Gabriel Beaudoin, domicilié au 1970, Labelle, appartement 8, Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Mario Gabriel Eshkibok.

Montréal, le 19 mars 1993

85747-14-2

Le procureur du requérant,
ANNE-MARIE LE COUFFE, *avocate*

Marioara Cioclu

Prenez avis que Marioara Cioclu, domiciliée au 2130, Montcalm, appartement 4, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Mariana-Marioara August-Zalmoxis.

Ce changement affectera aussi son fils Christian-Dragos-Alvaro August-Cioclu.

Montréal, le 3 février 1993

4750

La requérante,
MARIOARA CIOCLU

Michel, André, Kim Balles

Prenez avis que Kim Balles, domicilié au 47, rue Craik, Châteauguay, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joaquim Balles.

Châteauguay, le 2 mars 1993

85681-14-2

Le procureur du requérant,
STEPHAN FUCHS, *avocat*

Monic Bouchard

Prenez avis que Marie-Yvonne-Monique Bouchard, domiciliée au 1283, du Groënland, Val-Bélair, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-Yvonne-Monic Bouchard.

Val-Bélair, le 16 mars 1993

85727-14-2

La requérante,
MONIC BOUCHARD

Nicolas Gaudreau

Prenez avis que Nicolas Gaudreau, domicilié au 285 A, rang 2 Ouest, Saint-Michel, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Nicolas Corriveau.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Saint-Michel, le 9 mars 1993

85656-14-2

Le requérant,
NICOLAS GAUDREAU

Réal Fréchette

Prenez avis que Réal Fréchette, domicilié au 4815, route 112, Ascot Corner, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Réal Côté.

Sherbrooke, le 8 mars 1993

85536-13-2

Le procureur du requérant,
FRANCINE GLADU, *avocate*

Régent Mathieu

Prenez avis que Régent Mathieu, domicilié à R.R. no 1, 52, montée Juniper, Chelsea, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Réjean Mathieu.

Chelsea, le 4 janvier 1993

85645-13-2

Le requérant,
RÉGENT MATHIEU

Jonathan Singh Saini

Prenez avis que Jonathan Singh Saini, domicilié au 4872, Arthur, Dollard-des-Ormeaux, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jonathan Cann.

Dollard-des-Ormeaux, le 9 mars 1993

85606-13-2

Le requérant,
JONATHAN SINGH SAINI

Sophie Leblanc

Prenez avis que Sophie Leblanc, domiciliée au 465, rue Briyer, Île-Bizard, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sophie Weil-Brenner Leblanc.

Verdun, le 15 février 1993

85611-13-2

Le procureur de la requérante,
RICHARD WALKER, *avocat*

Tarif Cozma

Prenez avis que Tarif Cozma, domicilié au 2192, Keller, ville Saint-Laurent, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Cozma.

Montréal, le 3 mars 1993

85538-13-2

Le procureur du requérant,
ANNIC MACEROLA, *avocate*

Thi Lien Tran

Prenez avis que Thi Lien Tran, domiciliée au 12034, rue Grenet, Cartierville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lina Chan.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Cartierville, le 9 mars 1993

85616-13-2

La requérante,
THI LIEN TRAN

Thi Theu Vu

Prenez avis que Thi Theu Vu, domiciliée au 6180, rue Beaubien Est, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Thien Theu Julie Vu.

Montréal, le 10 mars 1993

85613-13-2

Le procureur de la requérante,
LOUISE SMITH, *notaire*

Yvon Clavel

Prenez avis que Yvon Clavel, domicilié au 120, rue Couillard, appartement 303, Farnham, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Yvon Clavelle.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Cowansville, le 9 mars 1993

85568-13-2

Les procureurs du requérant,
PARADIS CHAMPOUX, *avocats*

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-011616-903

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre DIANE LABELLE, domiciliée au 2368, rue des Grissons, Vimont, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Diane Labelle, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 mars 1993

4782

Le greffier,
DENIS DEMER

Compagnies (Partie I) — Loi sur les

Lettres patentes — Avis de conversion (Article 17)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes convertissant en compagnie régie par la partie I, chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Siège social	Date de conversion
2317-6308 LE GROUPE DE COMMUNICATION SANSECTRA INC.	Napierville	1993 03 09

4764

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Compagnies (Partie IA) — Loi sur les

Délivrance d'un certificat de constitution

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2970-4582 2970-4582 QUÉBEC INC.	1993 03 05	Montréal
2970-4590 2970-4590 QUÉBEC INC.	1993 03 05	Montréal
2970-4608 2970-4608 QUÉBEC INC.	1993 03 05	Chicoutimi
2970-4616 2970-4616 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Montréal
2970-4624 2970-4624 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Montréal
2970-4632 2970-4632 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Montréal
2970-4640 2970-4640 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Montréal
2970-4657 2970-4657 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Montréal
2970-4665 2970-4665 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Montréal
2970-4673 2970-4673 QUÉBEC INC.	1993 03 08	Beauharnois
2970-4681 2970-4681 QUÉBEC INC.	1993 03 08	Montréal
2970-4699 2970-4699 QUÉBEC INC.	1993 03 09	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2970-5167 2970-5167 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Laval
2970-5191 2970-5191 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Montréal
2970-5688 2970-5688 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Longueuil
2970-6470 2970-6470 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Montréal
2970-6850 2970-6850 QUÉBEC INC.	1993 03 02	Montréal
2970-6934 2970-6934 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Montréal
2970-6942 2970-6942 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Montréal
2970-6975 2970-6975 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Montréal
2970-7007 2970-7007 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Laval
2970-7015 2970-7015 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Longueuil
2970-7064 2970-7064 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Montréal
2970-7080 2970-7080 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Montréal
2970-7098 2970-7098 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Montréal
2970-7130 2970-7130 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Joliette
2970-7171 2970-7171 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Montréal
2970-7197 2970-7197 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Québec
2970-7239 2970-7239 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Hull
2970-7247 2970-7247 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Laval
2970-7254 2970-7254 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Beauharnois
2970-7288 2970-7288 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Saint-François

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2970-7304 2970-7304 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Montréal
2970-7361 2970-7361 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Laval
2970-7387 2970-7387 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Chicoutimi
2970-7395 2970-7395 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Laval
2970-7403 2970-7403 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Montréal
2970-7429 2970-7429 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Terrebonne
2970-7445 2970-7445 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Montréal
2970-7452 2970-7452 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Montréal
2970-7460 2970-7460 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Montréal
2970-7478 2970-7478 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Chicoutimi
2970-7486 2970-7486 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Saint-Hyacinthe
2970-7494 2970-7494 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Longueuil
2970-7528 2970-7528 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Laval
2970-7544 2970-7544 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Montréal
2970-7551 2970-7551 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Saint-Hyacinthe
2970-7569 2970-7569 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Montréal
2970-7643 2970-7643 QUÉBEC INC.	1993 03 05	Saint-Hyacinthe
2970-7650 2970-7650 QUÉBEC INC.	1993 03 08	Laval
2970-7684 2970-7684 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Montréal
2970-7692 2970-7692 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2970-7700 2970-7700 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Beauharnois
2970-7734 2970-7734 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Montréal
2970-7742 2970-7742 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Montréal
2970-7759 2970-7759 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Montréal
2970-7767 2970-7767 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Gaspé
2970-7775 2970-7775 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Montréal
2970-7791 2970-7791 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Mégantic
2970-7809 2970-7809 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Saint-Hyacinthe
2970-7825 2970-7825 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Montréal
2970-7841 2970-7841 QUÉBEC INC.	1993 03 05	Terrebonne
2970-7858 2970-7858 QUÉBEC INC.	1993 03 05	Terrebonne
2970-7890 2970-7890 QUÉBEC INC.	1993 03 05	Laval
2970-7908 2970-7908 QUÉBEC INC.	1993 03 08	Montréal
2970-7916 2970-7916 QUÉBEC INC.	1993 03 08	Montréal
2970-7924 2970-7924 QUÉBEC INC.	1993 03 08	Longueuil
2970-7932 2970-7932 QUÉBEC INC.	1993 03 08	Terrebonne
2970-7957 2970-7957 QUÉBEC INC.	1993 03 08	Beauharnois
2970-7999 2970-7999 QUÉBEC INC.	1993 03 08	Longueuil
2970-8039 2970-8039 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Longueuil
2970-8054 2970-8054 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Chicoutimi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2970-8070 2970-8070 QUÉBEC INC.	1993 03 09	Terrebonne
2970-8096 2970-8096 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Beauharnois
2970-8138 2970-8138 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Montréal
2970-8195 2970-8195 QUÉBEC INC.	1993 03 05	Montréal
2970-8203 2970-8203 QUÉBEC INC.	1993 03 05	Montréal
2970-8211 2970-8211 QUÉBEC INC.	1993 03 05	Montréal
2970-8229 2970-8229 QUÉBEC INC.	1993 03 05	Montréal
2970-8237 2970-8237 QUÉBEC INC.	1993 03 05	Chicoutimi
2970-8245 2970-8245 QUÉBEC INC.	1993 03 05	Montréal
2970-8260 2970-8260 QUÉBEC INC.	1993 03 05	Montréal
2970-8278 2970-8278 QUÉBEC INC.	1993 03 05	Montréal
2970-8286 2970-8286 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Montréal
2970-8294 2970-8294 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Montréal
2970-8302 2970-8302 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Montréal
2970-8328 2970-8328 QUÉBEC INC.	1993 03 08	Montréal
2970-8336 2970-8336 QUÉBEC INC.	1993 03 08	Montréal
2970-8369 2970-8369 QUÉBEC INC.	1993 03 08	Montréal
2970-8385 2970-8385 QUÉBEC INC.	1993 03 08	Joliette
2970-8393 2970-8393 QUÉBEC INC.	1993 03 08	Trois-Rivières
2970-8419 2970-8419 QUÉBEC INC.	1993 03 08	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2970-8443 2970-8443 QUÉBEC INC.	1993 03 08	Joliette
2970-8526 2970-8526 QUÉBEC INC.	1993 03 05	Montréal
2970-8534 2970-8534 QUÉBEC INC.	1993 03 05	Montréal
2970-8559 2970-8559 QUÉBEC INC.	1993 03 05	Montréal
2970-8567 2970-8567 QUÉBEC INC.	1993 03 05	Iberville
2970-8591 2970-8591 QUÉBEC INC.	1993 03 05	Laval
2970-8617 2970-8617 QUÉBEC INC.	1993 03 05	Chicoutimi
2970-8633 2970-8633 QUÉBEC INC.	1993 03 05	Terrebonne
2970-8658 2970-8658 QUÉBEC INC.	1993 03 05	Terrebonne
2970-8674 2970-8674 QUÉBEC INC.	1993 03 08	Montréal
2970-8682 2970-8682 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Montréal
2970-8690 2970-8690 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Montréal
2970-8724 2970-8724 QUÉBEC INC.	1993 03 05	Montréal
2970-8732 2970-8732 QUÉBEC INC.	1993 03 05	Montréal
2970-8740 2970-8740 QUÉBEC INC.	1993 03 05	Montréal
2970-8757 2970-8757 QUÉBEC INC.	1993 03 05	Montréal
2970-8773 2970-8773 QUÉBEC INC.	1993 03 09	Terrebonne
2970-8781 2970-8781 QUÉBEC INC.	1993 03 09	Labelle
2970-8807 2970-8807 QUÉBEC INC.	1993 03 08	Terrebonne
2970-8831 2970-8831 QUÉBEC INC.	1993 03 08	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2970-8864 2970-8864 QUÉBEC INC.	1993 03 08	Montréal
2970-8880 2970-8880 QUÉBEC INC.	1993 03 09	Terrebonne
2970-8898 2970-8898 QUÉBEC INC.	1993 03 09	Longueuil
2970-9011 2970-9011 QUÉBEC INC.	1993 03 08	Montréal
2970-9037 2970-9037 QUÉBEC INC.	1993 03 08	Montréal
2970-9052 2970-9052 QUÉBEC INC.	1993 03 09	Trois-Rivières
2970-9086 2970-9086 QUÉBEC INC.	1993 03 09	Montréal
2970-9300 2970-9300 QUÉBEC INC.	1993 03 08	Montréal
2970-9524 2970-9524 QUÉBEC INC.	1993 03 08	Montréal
2970-9532 2970-9532 QUÉBEC INC.	1993 03 08	Longueuil
2970-9565 2970-9565 QUÉBEC INC.	1993 03 08	Montréal
2970-9573 2970-9573 QUÉBEC INC.	1993 03 08	Trois-Rivières
2970-9581 2970-9581 QUÉBEC INC.	1993 03 08	Montréal
2970-9599 2970-9599 QUÉBEC INC.	1993 03 09	Terrebonne
2970-9623 2970-9623 QUÉBEC INC.	1993 03 09	Longueuil
2970-9649 2970-9649 QUÉBEC INC.	1993 03 09	Montréal
2970-9656 2970-9656 QUÉBEC INC.	1993 03 09	Montréal
2970-9672 2970-9672 QUÉBEC INC.	1993 03 09	Montréal
2970-9680 2970-9680 QUÉBEC INC.	1993 03 09	Montréal
2970-9706 2970-9706 QUÉBEC INC.	1993 03 09	Montréal

Dénomination sociale et sa version ,	Date de constitution	District judiciaire
2970-9722 2970-9722 QUÉBEC INC.	1993 03 09	Montréal
2970-9730 2970-9730 QUÉBEC INC.	1993 03 09	Terrebonne
2970-9755 2970-9755 QUÉBEC INC.	1993 03 10	Montréal
2970-9763 2970-9763 QUÉBEC INC.	1993 03 10	Montréal
2970-9789 2970-9789 QUÉBEC INC.	1993 03 10	Montréal
2970-9805 2970-9805 QUÉBEC INC.	1993 03 09	Laval
2970-9839 2970-9839 QUÉBEC INC.	1993 03 09	Terrebonne
2970-9953 2970-9953 QUÉBEC INC.	1993 03 10	Montréal
2970-9961 2970-9961 QUÉBEC INC.	1993 03 10	Québec
2970-9987 2970-9987 QUÉBEC INC.	1993 03 09	Montréal
2972-3434 2972-3434 QUÉBEC INC.	1993 03 05	Terrebonne
2972-7534 2972-7534 QUÉBEC INC.	1993 03 08	Québec
2972-7542 2972-7542 QUÉBEC INC.	1993 03 08	Québec
2972-7559 2972-7559 QUÉBEC INC.	1993 03 05	Trois-Rivières
2972-7567 2972-7567 QUÉBEC INC.	1993 03 05	Drummond
2972-7575 2972-7575 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Montmagny
2972-7583 2972-7583 QUÉBEC INC.	1993 03 08	Gaspé
2972-7633 2972-7633 QUÉBEC INC.	1993 03 08	Québec
2972-7658 2972-7658 QUÉBEC INC.	1993 03 09	Québec
2972-7674 2972-7674 QUÉBEC INC.	1993 03 09	Charlevoix

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2972-7682 2972-7682 QUÉBEC INC.	1993 03 09	Roberval
2972-7690 2972-7690 QUÉBEC INC.	1993 04 01	Terrebonne
2972-7708 2972-7708 QUÉBEC INC.	1993 03 09	Québec
2972-7716 2972-7716 QUÉBEC INC.	1993 03 10	Québec
2972-7948 2972-7948 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Montréal
2972-8151 2972-8151 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Rimouski
2972-8177 2972-8177 QUÉBEC INC.	1993 03 08	Trois-Rivières
2972-8227 2972-8227 QUÉBEC INC.	1993 03 09	Québec
2972-8276 2972-8276 QUÉBEC INC.	1993 03 08	Trois-Rivières
2972-8375 2972-8375 QUÉBEC INC.	1993 03 05	Alma
2972-8383 2972-8383 QUÉBEC INC.	1993 03 08	Québec
2972-8409 2972-8409 QUÉBEC INC.	1993 03 08	Frontenac
2972-8417 2972-8417 QUÉBEC INC.	1993 03 08	Québec
2972-8441 2972-8441 QUÉBEC INC.	1993 03 09	Québec
2972-8466 2972-8466 QUÉBEC INC.	1993 03 09	Alma
2972-8490 2972-8490 QUÉBEC INC.	1993 03 09	Québec
2972-8524 2972-8524 QUÉBEC INC.	1993 03 10	Québec
2972-8532 2972-8532 QUÉBEC INC.	1993 03 10	Québec
2972-8581 2972-8581 QUÉBEC INC.	1993 03 10	Québec
2972-8607 2972-8607 QUÉBEC INC.	1993 03 10	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2972-8656 2972-8656 QUÉBEC INC.	1993 03 11	Frontenac
2972-8680 2972-8680 QUÉBEC INC.	1993 03 11	Québec
2972-8722 2972-8722 QUÉBEC INC.	1993 03 08	Rimouski
2972-8730 2972-8730 QUÉBEC INC.	1993 03 10	Québec
2972-8755 2972-8755 QUÉBEC INC.	1993 03 10	Kamouraska
2972-8771 2972-8771 QUÉBEC INC.	1993 03 10	Québec
2972-8789 2972-8789 QUÉBEC INC.	1993 03 11	Québec
2972-8797 2972-8797 QUÉBEC INC.	1993 03 10	Québec
2972-8854 2972-8854 QUÉBEC INC.	1993 03 11	Chicoutimi
2972-8862 2972-8862 QUÉBEC INC.	1993 03 11	Québec
2972-8870 2972-8870 QUÉBEC INC.	1993 03 11	Québec
2972-8888 2972-8888 QUÉBEC INC.	1993 03 11	Québec
2972-8912 2972-8912 QUÉBEC INC.	1993 03 11	Québec
2972-8953 2972-8953 QUÉBEC INC.	1993 03 12	Montréal
2972-8995 2972-8995 QUÉBEC INC.	1993 03 11	Québec
2972-9100 2972-9100 QUÉBEC INC.	1993 03 11	Alma
2972-9118 2972-9118 QUÉBEC INC.	1993 03 11	Trois-Rivières
2972-9126 2972-9126 QUÉBEC INC.	1993 03 11	Rimouski
2972-9134 2972-9134 QUÉBEC INC.	1993 03 11	Rimouski
2972-9191 2972-9191 QUÉBEC INC.	1993 03 12	Montmagny

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Districte judiciaire
3086-8509 3086-8509 QUÉBEC INC.	1993 03 10	Chicoutimi
2970-5183 ABL TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION INC.	1993 03 03	Longueuil
2972-5850 ACDS TRANSPORT INC.	1993 03 08	Rimouski
2970-7619 LES ACIERS LAVOIE VACHON INC.	1993 03 05	Laval
2972-8672 ACTIMA INC.	1993 03 10	Montréal
2970-9896 L'AGENCE DE RECOUVREMENT MADISON LTÉE	1993 03 09	Montréal
2970-6983 AGRI 2000 INC.	1993 03 03	Iberville
2970-7072 ALARME LUMA INC.	1993 03 04	Saint-Hyacinthe
2970-8468 ALIMENTATION JEAN FLIBOTTE INC.	1993 03 09	Longueuil
2971-0001 ANIMALERIE AM STRAM GRAM INC.	1993 03 10	Longueuil
2970-9748 LES ASSURANCES JACQUES MANCUSO INC.	1993 03 09	Montréal
2970-9607 ATELIER GRATTON, SANSOUCY INC.	1993 03 09	Montréal
2970-8161 AUTO DIRECT DE LAVAL (1993) INC.	1993 03 05	Laval
2972-8615 AUTOBUS GERMAIN & FILS INC.	1993 03 10	Saint-Maurice
2972-8698 AUTOMOBILES MARTIN RATTÉ INC.	1993 03 11	Québec
2970-7627 BALBEC CONSTRUCTION INC.	1993 03 05	Montréal
2970-7585 BARONCO INC.	1993 03 05	Longueuil
2970-7031 BEC-TEL CELLULAIRE INC.	1993 03 04	Montréal
2972-8961 BIJOUTERIE PHÈDRE (1993) INC.	1993 03 12	Québec
3086-8376 BOEWE PASSAT CANADA INC.	1993 03 10	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2972-8938 BOISERIES SIGNÉES (1993) INC.	1993 03 11	Québec
2972-8326 BOUCHERIE M. RHÉAUME INC.	1993 03 05	Québec
2970-8872 BOURGET & ATHOT INC.	1993 03 08	Gaspé
2970-5142 BOUTHILLETTE, PARIZEAU, PAGEAU, MOREL, LIBOIRON, CARON, ROY INC.	1993 03 03	Montréal
2970-7049 BOUTIQUE LE CARROUSEL DU PARC INC.	1993 03 04	Montréal
2970-8146 LES BOUTIQUES GYSY INC.	1993 03 04	Alma
2970-9003 LES BOXES COMMUNICATION INC.	1993 03 08	Montréal
2970-7221 BUFFET TRAITEUR RÉCEPTION RAVI INC.	1993 03 03	Montréal
2970-7783 B.M.I. BEL MARKETING INC.	1993 03 04	Terrebonne
2972-8425 LES CAMIONS ET ÉQUIPEMENTS DU ST-LAURENT INC.	1993 03 08	Joliette
2970-8310 CAMP BONAVENTURE LTÉE	1993 03 08	Bonaventure
2972-5637 CASSE-CROÛTE LA GROSSE BOUFFE INC.	1993 03 04	Québec
2972-6346 CENTRE SOCIAL CIRCUIT 04 INC.	1993 03 08	Trois-Rivières
2970-7353 CÉRAMIQUE LA POTERIE M.B. INC.	1993 03 03	Terrebonne
2970-7833 CHAUFFAGE ET SOUDURE SPÉCIALISÉS G.M.C. INC.	1993 03 04	Saint-François
2970-7981 CHAUFFAGE RE-NO INC.	1993 03 08	Terrebonne
2972-3392 CLÉMENT GUILLEMETTE ÉLECTRICIEN INC.	1993 03 03	Arthabaska
2970-8435 CLUB SANTÉ SOLEIL INC.	1993 03 08	Montréal
2972-4333 COGICOR INC.	1993 02 19	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2972-2949 COIFFURE "AU GRÉ DES VAGUES" INC.	1993 02 26	Baie-Comeau
2970-8815 COMMUNICATIONS DE VISU INC.	1993 03 08	Iberville
2970-8021 CONDEVCO INC.	1993 03 04	Joliette
2970-9508 CONFECTION FAN JUON INC.	1993 03 08	Montréal
2972-2956 CONFECTION KALYN INC.	1993 03 08	Saint-François
2970-5159 CONFORT SOL INC.	1993 03 03	Montréal
2970-9078 CONFORTAISE INC.	1993 03 09	Saint-Hyacinthe
2970-8005 CONSEILLER EN INTÉGRATION MANUFACTURIÈRE ET TECHNOLOGIQUE, CIM-TECH INC.	1993 03 04	Montréal
2970-5175 CONSTRUCTION CARECO INC.	1993 03 03	Montréal
2970-9516 LES CONSTRUCTIONS DÉMO INC.	1993 03 08	Bedford
2970-8377 CONSULTATIONS E.L.M.K. INC. E.L.M.K. CONSULTING INC.	1993 03 08	Montréal
2970-7577 COUVERTURES IMPERTS INC.	1993 03 04	Longueuil
2970-8609 CYMA COMMUNICATIONS INC.	1993 03 05	Terrebonne
2972-8474 C.L. VOLTS INC.	1993 03 09	Québec
2972-7625 DANIEL COULOMBE CONSTRUCTION INC.	1993 03 08	Montmagny
2970-8765 DÉNEIGEMENT R.D.F. INC.	1993 03 05	Montréal
2972-6759 DISTRIBUTION VISOB INC.	1993 02 26	Frontenac
2970-9862 DYNAMIQUE AUTO SON ET SÉCURITÉ INC.	1993 03 09	Montréal
2970-8641 LES ÉMONDAGES DANSEREAU INC.	1993 03 05	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2970-8252 ENTREPRISE MECAVE INC.	1993 03 05	Saint-Hyacinthe
2972-5611 LES ENTREPRISES BERTRAND BARIL INC.	1993 03 04	Joliette
2970-9714 LES ENTREPRISES DE PEINTURE P.M.G. INC.	1993 03 09	Longueuil
2970-9979 LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES PIERHAUT ET FILS INC.	1993 03 10	Terrebonne
2970-7965 LES ENTREPRISES PÉTROLIFÈRES BOILY INC.	1993 03 08	Montréal
2970-7866 LES ENTREPRISES POSTIMPEX INC.	1993 03 05	Longueuil
2970-6991 LES ENTREPRISES VARNA (1993) LTÉE	1993 03 03	Montréal
2970-8856 ENTRETIEN PAYSAGER MARTICOL INC.	1993 03 08	Joliette
2970-8823 ÉQUIPEMENT KIMPEX INC.	1993 03 08	Montréal
2972-8334 ÉQUIPEMENT MALTAIS BRASSARD MALTAIS INC.	1993 03 05	Chicoutimi
2972-8599 LES ÉQUIPEMENTS AGRICOLES J.P. RATHÉ INTERNATIONAL INC.	1993 03 10	Saint-Hyacinthe
2970-7817 LES ÉQUIPEMENTS DE GOLF PAGANICA INC.	1993 03 04	Terrebonne
2972-8482 ÉQUIPEMENTS LIQUITECH INC.	1993 03 09	Québec
2970-7593 EXCAVATION AURÉLIEN TREMBLAY INC.	1993 03 05	Alma
2972-3475 EXCAVATIONS RICHARD CLÉMENT & FILS INC.	1993 03 05	Labelle
2970-7437 FENÊTRES PVCO INC.	1993 03 04	Saint-François
2970-9094 FERME DES FRÈRES RAYMOND INC.	1993 03 09	Kamouraska
2972-5710 FERME DUCHA INC.	1993 04 01	Trois-Rivières
2972-5629 FERME FISCHLIN INC.	1993 03 04	Arthabaska

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2970-8799 FERME J.P. MYRE INC.	1993 03 08	Beauharnois
2970-8153 FERME MICHEL BROUILLARD INC.	1993 03 04	Longueuil
2972-6304 FERME RANTILAIT INC.	1993 03 08	Beauce
2972-7526 FERME TOURTERELLE INC.	1993 03 08	Montmagny
2970-7940 FIBR, FIRME INFORMATIQUE BÉDARD ROYAL INC.	1993 03 08	Montréal
2970-7189 FILS ET CÂBLES ULTRA INC.	1993 03 03	Longueuil
2972-7641 FINITION DE BÉTON DU QUÉBEC INC.	1993 03 08	Québec
2970-8849 FINITION MURALE PIERRE BISSON INC.	1993 03 08	Joliette
2970-8062 FRAISIÈRE J. AUCLAIR & FILS INC.	1993 03 04	Joliette
2970-7270 FUTUREX COMMODITÉS LTÉE FUTUREX COMMODITIES LTD.	1993 03 04	Montréal
2972-6338 GESTION ADRÉNALINE INC.	1993 03 09	Drummondville
2970-9045 GESTION CRISTOFARO LTÉE	1993 03 08	Montréal
2972-8250 GESTION J.G. BOURGET INC.	1993 03 10	Québec
2972-8623 GESTION J.L. MORENCY INC.	1993 03 10	Québec
2970-9318 GESTION KOLTA INC.	1993 03 15	Montréal
2970-7726 GESTION LARJAN INC.	1993 03 03	Montréal
2970-7536 GESTION L.A.L.M. INC.	1993 03 04	Bonaventure
2970-8518 GESTION MARCEL & PIERRE INC.	1993 03 05	Montréal
2972-8987 GESTION MARTIN O'BOMSAWIN INC.	1993 03 12	Richelieu

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2970-9029 GESTION PIERRE DAOUST LTÉE	1993 03 08	Montréal
2970-9847 GESTION STÉPHANE DUSABLON INC.	1993 03 09	Montréal
2970-8344 GESTION SY-MI INC.	1993 03 08	Longueuil
2970-9060 LES GESTIONS A.T.F. INC. A.T.F. HOLDINGS INC.	1993 03 09	Montréal
2970-7205 LES GESTIONS G.E.G. INC.	1993 03 03	Trois-Rivières
2972-3400 GROUPE CONSEIL PORTNEUF INC.	1993 03 03	Chicoutimi
2970-8716 LE GROUPE DIMENSION MULTI VÉTÉRAIRE INC.	1993 03 05	Montréal
2970-7502 GROUPE I.G.P. LTÉE	1993 03 03	Montréal
2970-8187 LE GROUPE JLM INC.	1993 03 04	Montréal
2970-7213 GROUPE NOUVELLE ALTERNATIVE INC.	1993 03 03	Terrebonne
2972-5702 HABITATION ALTITUDE 2525 INC.	1993 03 05	Saint-François
2970-9813 HALAL COMMERCE ET INVESTISSEMENT INC.	1993 03 09	Montréal
2972-8193 IMMEUBLES GOÉLAND INC.	1993 04 01	Québec
2970-8484 LES IMMEUBLES VAG INC.	1993 03 10	Montréal
2970-8492 INFOGRAPHIE RICHARD JEAN INC.	1993 03 09	Montréal
2970-6025 INSTITUT DE FORMATION ET D'ENTRAÎNEMENT EN SÉCURITÉ M.L. INC.	1993 03 04	Montréal
2970-7056 INVESTISSEMENTS NELJ INC. NELJ INVESTMENTS INC.	1993 03 04	Montréal
2970-9698 LES JARDINS PERIGNY LTÉE	1993 03 09	Saint-Hyacinthe
2972-7609 JEAN-F. CARON & ASSOCIÉS INC.	1993 03 08	Montmagny

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2972-8920 JIMM PIZZERIA RÔTISSERIE INC.	1993 03 11	Longueuil
2973-2625 JOINTS ET PEINTURE S. ZAP INC.	1993 03 10	Trois-Rivières
2970-9326 JONCTION ET DIFFUSION INFORMATIQUES (J.E.D.I.) INC.	1993 03 08	Longueuil
2970-9615 LEJOURNAL COEUR ET ÂME INC.	1993 03 09	Drummond
2972-5694 JULIEN LAVOIE FOURRURES INC.	1993 03 05	Charlevoix
2970-7882 KAYDARA INC.	1993 03 05	Montréal
2970-8104 KIM INTERCOMMERCE CIE, LTÉE KIM INTERTRADE CO. LTD.	1993 03 09	Montréal
2972-8201 K.I.M. COMMUNICATIONS INC.	1993 03 09	Laval
2972-5868 LAPAC INC.	1993 03 08	Saint-François
2972-8706 LERMACO INC.	1993 03 11	Québec
2970-8112 LOCATION OPEMISKA AVENTURE INC.	1993 03 05	Abitibi
2970-9797 LUBIE LE JOURNAL CULTUREL INC.	1993 03 09	Chicoutimi
2970-8476 L.M.T. TRANSPORTS INC.	1993 03 09	Saint-Hyacinthe
2972-8664 MARIE-COIFFE INC.	1993 03 11	Charlevoix
2970-7023 MARINA-BEC INC.	1993 03 04	Montréal
2970-7379 MAT-ESCOMPTE (ME) INC.	1993 03 03	Longueuil
2970-7510 MÉGA - CLUB ÉNERGIE VIDÉO INC.	1993 03 04	Saint-Hyacinthe
2970-8450 MODES KID BIZ INC.	1993 03 08	Laval
2970-8583 PALAIS DES PRIX JARDAS INC.	1993 03 05	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2970-8997 PEINTURE 510 INC.	1993 03 08	Montréal
2970-7320 LES PÉTROLES BERNARD GRÉGOIRE INC.	1993 03 03	Bedford
2972-7617 PIÈCES D'AUTO GASTON POULIN INC.	1993 03 08	Beauce
2970-9888 PIERRE PLAMONDON ASSOCIÉS INC. PIERRE PLAMONDON ASSOCIATES INC.	1993 03 09	Montréal
2970-7262 PIER-TECK CONSTRUCTION INC.	1993 03 04	Longueuil
2970-9557 LES PLACEMENTS CATANIA INC.	1993 03 08	Joliette
2970-7635 LES PLACEMENTS EASINGTON INC. EASINGTON HOLDINGS INC.	1993 03 05	Montréal
2970-8179 LES PLACEMENTS HENRI MAJEAU INC.	1993 03 04	Joliette
2970-9870 PLACEMENTS OMICRON INC.	1993 03 09	Charlevoix
2972-8342 PLOMBERIE CANADEL INC.	1993 03 05	Québec
2972-8458 PLOMBERIE GUY COÛTURE INC.	1993 03 09	Québec
2970-8906 POMPAGE DE BÉTON ASBESTOS INC.	1993 03 09	Saint-François
2970-7718 LES PRODUCTIONS C.M.C. INC.	1993 03 03	Montréal
2970-9771 PRODUCTIONS DOUBLE EFFET INC.	1993 03 10	Montréal
2970-6959 LES PRODUCTIONS SUZANNE COLELLO INC.	1993 03 03	Montréal
2970-7668 PROFAGYL INC.	1993 03 04	Longueuil
2972-8045 PUBLI-BANCS (QUÉBEC) INC.	1993 03 04	Québec
2970-9854 P.M.E. RENO-MAINTENANCE LTÉE	1993 03 10	Montréal
2970-7973 RAY-FACC ÉLECTRIQUE INC.	1993 03 08	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2972-8946 REJEAN RENÉ CONSULTANT INC.	1993 03 11	Québec
2970-7411 RÉSIDENCES MOUNT SCOPUS INC.	1993 03 03	Montréal
2970-7106 RESTAURANT RÉTRO CHEZ GINI INC.	1993 03 09	Longueuil
2972-5959 LES REVÊTEMENTS DE SOL C.F.R. INC.	1993 03 08	Longueuil
2972-8243 R.D.J. TRANSPORT INC.	1993 03 10	Arthabaska
2972-8391 SAC SANTÉ INC.	1993 03 08	Québec
2970-7601 SERRURIER FABRIS (1993) INC.	1993 03 05	Saint-Hyacinthe
2972-8540 SERVICE D'ADMINISTRATION SADOINE (1993) INC.	1993 03 10	Frontenac
2970-9169 SERVICES D'ÉNERGIE INDECK DE TÉMISCAMING INC. INDECK ENERGY SERVICES OF TÉMISCAMING INC.	1993 03 10	Montréal
2970-7296 SOCIÉTÉ DE CAPITAL DE RISQUE (I.N.F.) PURKINJE INC.	1993 03 04	Montréal
2970-8542 SOCIÉTÉ DE CAPITAL DE RISQUE (M.E.D.) PURKINJE INC.	1993 03 04	Montréal
2971-3484 LA SOCIÉTÉ DE GESTION GRAND SOLEIL LTÉE GREAT SUN MANAGEMENT COMPANY LTD.	1993 01 25	Montréal
2970-8047 SOSEC INC.	1993 03 04	Montréal
2970-8575 STAR-GYM INC.	1993 03 05	Montréal
2970-8625 STELFIL LTÉE	1993 03 05	Montréal
2972-8235 STRUCTURE D'ACIER ORLÉANS INC.	1993 03 10	Québec
2972-8839 LES SUCRIERS DU PORT-JOLI INC.	1993 03 12	Montmagny

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2970-8666 TAM & TANG IMPORTATION LTÉE TAM & TANG IMPORT LTD.	1993 03 05	Montréal
2971-0027 TEL-VISION ÉLECTRONIQUE INC.	1993 03 10	Longueuil
2970-9540 TÉMEX DESIGN INC.	1993 03 08	Montréal
2970-8351 TRADUCTION IDOINE INC.	1993 03 08	Longueuil
2970-8708 LES TRADUCTIONS ELISE DE BELLEFEUILLE INC.	1993 03 05	Montréal
2970-8401 TRANSPORT BENOIT & JACQUES INC.	1993 03 08	Terrebonne
2972-8813 TRANSPORT BERALEX LTÉE	1993 03 12	Montmagny
2972-8433 TRANSPORT GERMAIN POULIN INC.	1993 03 08	Beauce
2972-5843 TRANSPORT GILLES SALOIS INC.	1993 03 08	Richelieu
2972-8367 TRANSPORT NITRAM INC.	1993 03 08	Beauce
2970-7874 UN-SIX-UN-DIX FORMULES DESIGN INC.	1993 03 05	Longueuil
2972-8557 VÉLO-CONFORT INC.	1993 03 10	Québec
2970-8427 VÊTEMENT CLUB NUAGE INC. CLUB NUAGE GARMENT INC.	1993 03 08	Montréal
2972-8136 VIGNE ET HOUBLON CHEZ-SOI INC.	1993 03 09	Trois-Rivières
2972-8649 WESTBEC INTERNATIONAL INC.	1993 03 11	Montréal
2972-5835 ZEBOCO INC.	1993 03 08	Drummond
2972-8268 ZÉTATECH INC.	1993 03 10	Québec

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Délivrance d'un certificat de continuation

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes :

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1463-8852 AMBULANCES ASBESTOS-DANVILLE INC.	1975 12 22	1993 03 02	AMBULANCE CÔTÉ INC.
1628-6221 BATTERIES ÉLECTRIQUES QUÉBEC LTÉE	1978 07 27	1993 03 08	
1152-9591 BRIQUE ET PIERRE PROVINCIALES INC.	1961 08 15	1993 03 08	
1237-3155 LES CENTRES D'ACHATS BEAUWARD LTÉE	1960 07 20	1993 03 11	
1474-4932 FONDACTIONS PLESSISVILLE INC.	1977 02 23	1993 03 10	
1337-6462 GARAGE C. MARCOTTE & FILS LTÉE	1973 08 09	1993 03 10	
1626-8328 J.L. ROUILLARD INC.	1978 05 25	1993 03 02	
1204-7064 PARENT COUPONS INC.	1970 09 15	1993 03 04	
1336-9970 PLASTIMART INC.	1972 12 19	1993 03 08	
1639-7796 PLOMBERIE ET CHAUFFAGE PHILIPPE INC.	1979 10 19	1993 03 04	CONSTRUCTIONS GÉNÉRALES SYMAG INC.
1288-5588 RAYMOND DAVID INC.	1968 04 19	1993 02 08	PLACEMENTS DARALY INC.
1181-4316 R. & G. DUCHARME INC.	1965 12 17	1993 03 08	

4766

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Délivrance d'un certificat de fusion

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes :

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2972-5736 CLINIQUE DE PHYSIOTHÉRAPIE DU ST-AURICE INC.	CLINIQUE DE PHYSIOTHÉRAPIE DU ST-AURICE INC. 2970-1588 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Trois-Rivières

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2972-8219 LA COMPAGNIE DE CONSTRUCTION DOLLARD LTÉE	LES CONSTRUCTIONS ET PAVAGES HOULDCO INC. LA COMPAGNIE DE CONSTRUCTION DOLLARD, LIMITÉE	1993 03 09	Trois-Rivières
2972-8631 GESTION D.T.H. INC.	GESTION TREMBLAY HÉBERT INC. GESTION D.T.H. INC.	1993 03 15	Québec
2973-2633 JEAN SIMARD ET FILS P.D.L. LTÉE	SIMARD & COMEAU LTÉE 2971-5695 QUÉBEC INC.	1993 07 01	Trois-Rivières
2972-5728 MEUNIER ROSENTHAL ASSELIN INC.	MEUNIER & ROSENTHAL INC. JERRY BRITTON & COMPAGNIE, LTÉE	1993 03 01	Montréal
2972-3467 TECHNO P.O.S. INC.	TECHNOPLAST INC. P.O.S. INC. 2960-7405 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Montréal

L'Inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

4767

Délivrance d'un certificat de modification

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1853-9544 1853-9544 QUÉBEC INC.	1982 01 08	1993 03 08	du district: Terrebonne
2164-1915 2164-1915 QUÉBEC INC.	1983 12 28	1993 02 12	du district: Saint-François
2416-4923 2416-4923 QUÉBEC INC.	1986 05 13	1993 03 04	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
2621-4221 2621-4221 QUÉBEC INC.	1988 08 16	1993 03 12	1) de la dénomination sociale: NORAM EXPERTS-CONSEILS INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions
2626-8987 2626-8987 QUÉBEC INC.	1988 09 19	1993 03 03	du district: Abitibi

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2637-3928 2637-3928 QUÉBEC INC.	1989 03 02	1993 03 05	de la dénomination sociale: FERME R.G.B. RUEL INC.
2746-8750 2746-8750 QUÉBEC INC.	1990 02 22	1993 03 05	du district: Richelieu
2841-9943 2841-9943 QUÉBEC INC.	1990 08 27	1993 03 08	de la dénomination sociale: LES ATELIERS LUCIFER INC.
2855-5001 2855-5001 QUÉBEC INC.	1991 04 17	1993 02 12	du district: Arthabaska
2865-2576 2865-2576 QUÉBEC INC.	1991 10 03	1993 03 05	du capital-actions
2869-5773 2869-5773 QUÉBEC INC. LOPPEMENT INC.	1991 12 16	1993 02 26	de la dénomination sociale: LES IMMEUBLES MULTI-DÉVE-
2949-9936 2949-9936 QUÉBEC INC.	1992 02 24	1993 03 03	de la dénomination sociale: MADELU (1993) INC.
2950-3554 2950-3554 QUÉBEC INC.	1992 03 05	1993 02 10	du district: Montréal
2951-2860 2951-2860 QUÉBEC INC.	1992 03 31	1993 03 04	de la dénomination sociale: COMPLEXE GROUPE ROBERT BERNARD LTÉE
2955-3872 2955-3872 QUÉBEC INC.	1992 05 04	1993 03 03	de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES SPECTACULART INTERNATIONAL INC.
2955-6230 2955-6230 QUÉBEC INC.	1992 05 08	1993 03 02	de la dénomination sociale: SOCIÉTÉ DE CAPITAL DE RISQUE (R & D) PURKINJE INC.
2955-7758 2955-7758 QUÉBEC INC.	1992 05 13	1993 03 03	du district: Joliette
2957-0538 2957-0538 QUÉBEC INC.	1992 06 15	1993 03 03	de la dénomination sociale: RECYCLEUR STE-CLAIRE INC.
2959-8646 2959-8646 QUÉBEC INC.	1992 07 27	1993 03 01	du capital-actions
2962-1547 2962-1547 QUÉBEC INC.	1992 10 02	1993 03 11	de la dénomination sociale: DYNAMITAGE T.C.G. (1993) INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2963-5281 2963-5281 QUÉBEC INC.	1992 10 23	1993 03 09	1) de la dénomination sociale: GESTION IMMOBILIÈRE DES RIVIÈRES INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions
2964-6783 2964-6783 QUÉBEC INC.	1992 11 23	1993 03 03	de la dénomination sociale: CONSTRUCTIONS DE LAROCHELLIÈRE INC.
2964-6957 2964-6957 QUÉBEC INC.	1992 11 24	1993 03 02	de la dénomination sociale: FRÉDÉRIQUE MAUBOIS INC.
2965-1155 2965-1155 QUÉBEC INC.	1992 10 02	1993 03 10	de la dénomination sociale: IMPACT CONSULTANTS (1993) INC.
2966-1766 2966-1766 QUÉBEC INC.	1992 11 19	1993 03 08	de la dénomination sociale: ACCESSINOV INC.
2967-1831 2967-1831 QUÉBEC INC.	1992 11 30	1993 03 05	1) de la dénomination sociale: SOCIÉTÉ À CAPITAL DE RISQUE RECH-MED INC. 2) du capital-actions
2967-2011 2967-2011 QUÉBEC INC.	1992 11 27	1993 03 11	du district: Laval
2967-7275 2967-7275 QUÉBEC INC.	1992 12 17	1993 03 05	1) de la dénomination sociale: COMPAGNIE DE RECHERCHE RECH-MED INC. 2) du capital-actions
2968-4404 2968-4404 QUÉBEC INC.	1992 12 30	1993 03 11	du district: Rimouski
2968-4552 2968-4552 QUÉBEC INC.	1992 12 31	1993 03 10	du district: Terrebonne
2971-1736 2971-1736 QUÉBEC INC.	1992 12 18	1993 03 01	de la dénomination sociale: MAÇONNERIE PIERRE HOULE INC.
2844-4222 ACIER MART CMC INC.	1990 09 28	1993 03 05	de la dénomination sociale: ACIER CMC INC. CMC STEEL INC.
2540-4112 ATELIER D'USINAGE NICOLET INC.	1987 10 26	1993 03 10	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2963-3195 ATTEC CONSTRUCTION INC.	1992 10 16	1993 03 04	1) du capital-actions 2) des dispositions
1360-3972 LES AUTOMOBILES APPALACHES LIMITÉE	1974 11 25	1993 03 08	1) du capital-actions 2) des dispositions
2856-3807 AUTOMOBILES DANNY GRAHAM INC.	1991 04 23	1993 03 05	de la dénomination sociale: 2856-3807 QUÉBEC INC.
1115-1875 LES BAS GILTEX INC.	1959 02 04	1993 03 03	de la dénomination sociale: 1115-1875 QUÉBEC INC.
2425-3585 BCP STRATÉGIE CRÉATIVITÉ QUÉBEC INC.	1986 12 11	1993 03 05	du capital-actions
2868-1047 BERGERON DIESEL INC.	1991 11 05	1993 03 05	1) du capital-actions 2) des dispositions
2972-0174 CAMBIEX INC.	1993 02 21	1993 03 08	1) de la dénomination sociale: EXPLORATION CAMBIEX INC. CAMBIEX EXPLORATION INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions
1359-6390 CENTRE D'ACCUEIL STE-SOPHIE INC.	1975 04 30	1993 03 08	1) de la dénomination sociale: CENTRE D'HÉBERGEMENT JACLO INC. 2) des restrictions à l'activité
1336-4070 CHEZ HENRI MAJEAU ET FILS INC.	1973 08 03	1993 03 04	1) du capital-actions 2) des dispositions
1505-3705 CLINIQUE DENTAIRE BERTRAND, BINETTE & ASSOCIÉS INC.	1976 10 19	1993 03 02	de la dénomination sociale: CLINIQUE DENTAIRE BERTRAND, BROSSEAU & ASSOCIÉS INC.
2412-6997 CLUB DE GOLF MIRABEL INC.	1986 02 24	1993 03 04	du capital-actions
1348-4175 LE CLUB DE GOLF SAINT-JÉRÔME INC.	1972 08 30	1993 03 04	du capital-actions
1152-0996 CLUB DE GOLF ST-JANVIER INC.	1961 10 17	1993 03 04	du capital-actions
2626-1529 LES COMMUNICATIONS EXCEL (E - MC ³) INC.	1988 08 31	1993 03 03	de la dénomination sociale: TRAJECTOIRE : PUB ET DESIGN (E - MC ³) INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2735-6930 LES COMPOSTS DU QUÉBEC INC.	1989 09 01	1993 03 05	1) du capital-actions 2) des dispositions
2735-6930 LES COMPOSTS DU QUÉBEC INC.	1989 09 01	1993 03 08	1) du capital-actions 2) des dispositions
2631-1498 LES CONSTRUCTIONS BEMMER INC.	1988 12 20	1993 03 05	du district: Iberville
2536-2187 CORPORATION GÉNASCO	1987 06 15	1993 03 08	du capital-actions
2841-9232 DELI & GRILLADE NICKELS INC.	1990 08 22	1993 03 04	de la dénomination sociale: 2841-9232 QUÉBEC INC.
2969-6960 DÉPÔT DE CARREAUX CÉRAMIQUES 440 INC.	1993 02 08	1993 03 03	de la dénomination sociale: ECO DÉPÔT DE CARREAUX CÉRAMIQUES 440 INC.
2620-2747 DEVCORP INC.	1988 06 30	1993 03 05	des dispositions
2312-8101 DISTRIBUTION J.R. LAC ST-JEAN INC.	1984 11 15	1993 03 08	1) du capital-actions 2) des dispositions
2169-7586 DISTRIBUTIONS BIGO INC.	1984 05 03	1993 03 05	du capital-actions
1843-9984 DISTRIBU-LAIT INC.	1981 03 05	1993 03 05	de la dénomination sociale: DISTRIBUTION MICHEL RIENDEAU INC.
2159-2001 DRAPERIE DISTINCTION INC.	1983 08 19	1993 03 04	de la dénomination sociale: MOBILIS DESIGN INC.
2969-6648 LES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION MOLLY INTERNATIONAL INC.	1993 02 04	1993 03 03	de la dénomination sociale: AGENCE MOLI INC. MOLI AGENCY INC.
1467-4378 LES ENTREPRISES D.C.F. LTÉE	1976 05 28	1993 02 08	de la dénomination sociale: 1467-4378 QUÉBEC INC.
2971-4649 ENTREPRISES MIKE RIVEST INC.	1993 01 11	1993 03 05	de la dénomination sociale: ENTREPRISES MIKE RUEST INC.
1334-2597 FERRONNERIE ORNEMENTALE UNIVERSELLE LTÉE	1973 03 09	1993 03 05	de la dénomination sociale: ALUMIFER UNIVERSEL LTÉE

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2639-8925 FONDS DUCHESNE INC.	1989 03 01	1993 03 01	du capital-actions
2970-0986 GARAGE DE LA MONTAGNE AUTOELECTRIQUE INC.	1993 02 16	1993 03 02	du capital-actions
1642-1166 GESTION MURRAY COUTURE INC.	1981 01 29	1993 02 26	du capital-actions
2856-0324 LES GESTIONS ALINE DENONCOURT INC.	1991 04 15	1993 03 11	de la dénomination sociale: LES GESTIONS LABY INC.
1320-1546 GRANITS LEPITRE LTÉE	1972 06 05	1993 03 11	du capital-actions
2760-3158 GROUPE JASMIN ET LADOUCEUR INC.	1990 07 20	1993 03 03	de la dénomination sociale: GROUPE JASMIN INC.
2542-8889 GROUPE JEAN-PIERRE BLAIS & ASSOCIÉS INC.	1988 01 13	1993 03 09	de la dénomination sociale: GROUPE JEAN-PIERRE BLAIS INC.
2968-9197 HABITATIONS MAXIMUM INC.	1993 01 19	1993 03 09	de la dénomination sociale: BROSMO CONSTRUCTION (1993) INC.
2532-2892 HOLDEV INC.	1987 10 30	1993 03 05	du district: Laval
2952-6910 INDUSTRIES MELAM (1992) LTÉE	1992 03 27	1993 03 04	de la dénomination sociale: 2952-6910 QUÉBEC INC.
2968-1632 INOX PUBLICITÉ PROMOTION INC.	1992 12 23	1993 03 01	de la dénomination sociale: RADIUS PUBLICITÉ PROMOTION INC.
2525-0333 LES INVESTISSEURS DU QUÉBEC G.R.D.S.M. INC.	1987 04 28	1993 03 09	1) de la dénomination sociale: 2525-0333 QUÉBEC INC. 2) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
2944-6143 JOHN CHABOT (1993) INC.	1991 12 30	1993 03 05	du capital-actions
1352-4327 JOS. GINGRAS & FILS (1974) LTÉE	1974 01 25	1993 03 03	du capital-actions
2540-0706 LOCATION CHALCO INC.	1987 10 20	1993 03 03	du district: Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2968-9866 LA MAISON DU CUIR ÉLAINE (1993) INC.	1993 01 26	1993 03 02	du capital-actions
2172-3911 MAISON FUNÉRAIRE MARC LECLERC LTÉE	1984 06 28	1993 02 01	de la dénomination sociale: MAISON MARC LECLERC LTÉE
2743-3473 LE MARAÎCHER DE BEAUPORT INC.	1989 12 20	1993 03 04	1) de la dénomination sociale: FERME BÉDARD ET BLOUIN INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions
1853-1152 MESSELEY ET FILS (1981) INC.	1981 12 08	1993 03 05	de la dénomination sociale: MESSELEY & FILS (1981) INC.
2417-1878 MOTEL CARTIER DES LAURENTIDES INC.	1986 06 06	1993 03 02	1) de la dénomination sociale: RAPHANOUK INC. 2) du district: Montréal
2324-8305 MOTEL MIAMI (1985) INC.	1985 08 05	1993 03 05	1) de la dénomination sociale; LES SERVICES FINANCIERS JEAN STUART INC. 2) du district: Drummond
2528-4191 MULTI-SERVICES ADMINISTRATIFS (M.S.A.) (1988) LTÉE	1987 07 21	1993 03 08	du district: Laval
1279-4962 PÉPIN ASSURANCE, INC.	1964 11 16	1993 03 08	1) du capital-actions 2) des dispositions
2971-3690 PISCINES PLUS RIMOUSKI INC.	1993 02 01	1993 03 05	de la dénomination sociale: 2971-3690 QUÉBEC INC.
2949-1313 PISCINES SOL AIR EAU INC.	1992 03 06	1993 03 05	de la dénomination sociale: PISCINES PLUS RIMOUSKI (1993) INC.
1857-6934 LES PLACEMENTS VAL BOURG INC.	1982 05 05	1993 03 05	du district: Terrebonne
2750-8803 RESSOURCES WILLIAM INC.	1990 04 02	1993 02 12	du district: Montréal
2617-9556 RESTAURANT CASA MEZZA-LUNA INC.	1988 05 05	1993 03 05	1) de la dénomination sociale: RESTAURANT ROBERT NITTOLO INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2438-4810 LES RESTAURANTS F.P.G. INC.	1986 07 04	1993 02 12	du district: Bedford
2851-5740 RE/MAX ST-JEAN IBERVILLE B.P. INC.	1991 02 25	1993 03 08	de la dénomination sociale: RE/MAX PROFESSIONNEL B.P. INC.
2847-3502 RVCTECH INC.	1990 11 30	1993 03 09	1) du district: Terrebonne 2) du capital-actions
2617-7964 SITES DGR INC.	1988 05 03	1993 03 05	du capital-actions
2972-4499 STATION SERVICE BEAUDIN-BUGGIE INC.	1993 03 01	1993 03 08	du capital-actions
2953-8055 STUC ACRYLIQUE 2000 INC.	1992 05 06	1993 03 11	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
2165-9560 SUPAR INC.	1984 02 07	1993 03 01	du capital-actions
2965-7061 TAXIDERMIE MARIO BILODEAU LAC ST-JEAN INC.	1992 11 16	1993 03 03	du capital-actions
2328-3922 TERRASSEMENT G.L. INC.	1985 10 07	1993 03 04	1) du capital-actions 2) des dispositions
2640-4889 TRANSPORT BIZZ INC.	1989 04 01	1993 03 03	du district: Bedford
1634-2560 TRANSPORT L.R.L. INC.	1979 03 02	1993 03 03	du capital-actions
2952-0780 LES TRICOTS G.T. INC.	1992 04 22	1993 03 02	de la dénomination sociale: LES TRICOTS G.A.T. INC. G.A.T. KNITTING INC.
1258-8422 VENTES INTERNATIONALES TRANS-FRONTIÈRE ITB LTÉE	1967 05 19	1993 03 11	1) de la dénomination sociale: ÉQUIPEMENT MAX-ATLAS INTERNATIONAL INC. MAX-ATLAS EQUIPMENT INTERNATIONAL INC. 2) du district: Iberville

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Compagnies (Partie III) — Loi sur les**Lettres patentes**

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes :

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2972-6288 ACCÈS - JUSTICE (C.L.)	1993 03 10	3680, Parc Lafontaine, app. 308, Montréal
2972-5769 ACTION ENVIRONNEMENT DRUMMOND	1993 03 10	355, rue Chauveau, Drummondville
2972-7666 LES AIDANTS NATURELS ET LES AIDANTES NATURELLES DE LA JACQUES-CARTIER	1993 03 09	9456, Carré Dupras, Neufchâtel
2972-8185 ALLIANCE AUTOCHTONE DU QUÉBEC RÉGION I ABITIBI-TÉMISCAMINGUE INC.	1993 03 09	1125, chemin Sullivan, Val d'Or
2971-9473 LES AMIS DU PATRIMOINE AGRICOLE DE SAINT-DAMASE	1993 03 12	105, rue Ste-Anne, Saint-Damase
2972-8565 AQUA-NEIGE VAL D'IRÈNE INC.	1993 03 11	115, route Val d'Irène, Sainte-Irène
2972-2907 ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE DE LAVALTRIE	1993 03 09	140, Ostiguy, Lavaltrie
2970-3816 ASSOCIATION CULTURELLE ARMÉNIENNE EREBOUNI-YEREVAN EREBOUNI-YEREVAN ARMENIAN CULTURAL ASSOCIATION	1993 03 08	2129, Robertin-Barry, Montréal
2970-1059 ASSOCIATION DE BASEBALL SENIOR LAC ST-LOUIS INC. LAC ST-LOUIS SENIOR BASEBALL ASSOCIATION INC.	1993 03 10	12001, boulevard de Salaberry, Dollard-des-Ormeaux
2972-6213 ASSOCIATION DE MOTOCYCLISTES INTER-MUNICIPALE 93	1993 03 10	1485, Beaumont, app. 8, Longueuil
2971-4003 ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU SITE DU PHARE DE CAP D'ESPOIR	1993 03 08	22, rue de l'Anse, Anse-à-Beaufils
2972-5892 ASSOCIATION DES CITOYENNES ET CITOYENS DU QUARTIER DU CARREFOUR DE SAINT- EUSTACHE	1993 03 10	234, rue Albert, Saint-Eustache

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2972-5751 ASSOCIATION DES COW-BOYS DE RODÉO DU QUÉBEC	1993 03 10	6660, 40 ^e Avenue, bureau 1, Montréal
2972-5603 ASSOCIATION DES GUÉRIN D'AMÉRIQUE INC.	1993 03 08	249, rue Ste-Marie, La Prairie
2972-6247 ASSOCIATION DES LOCATAIRES DU MANOIR MARC PERRON	1993 03 10	3285, des Châteaux, Laval
2972-5595 ASSOCIATION DES PARENTS D'ENFANTS PRÉMATURÉS DU QUÉBEC	1993 03 08	4, rue St-Cyril, Outremont
2972-8318 ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC À LA TRUITE DU COMTÉ DE FRONTENAC INC.	1993 03 08	344, 52 ^e Rue ouest, Charlesbourg
2972-6205 ASSOCIATION DES PSYCHO-MANIACO- DÉPRESSIFS DE TROIS-RIVIÈRES LA GRANDE MARÉE INC.	1993 03 10	Trois-Rivières
2972-3426 ASSOCIATION ÉQUESTRE RÉGIONALE DU SUD-OUEST (CLASSIQUE)	1993 03 08	1659, boulevard Perrot, Notre-Dame de l'Île Perrot
2972-5884 ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (A.E.E.C.U.M.)	1993 03 10	Université de Montréal, 3150, Lionel- Groulx, local 4059, Montréal
2972-5678 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES TECHNOLOGISTES EN HORTICULTURE ORNEMENTALE (A.Q.T.H.O.)	1993 03 09	3230, Sicotte, Saint-Hyacinthe
2971-8996 BASEBALL MINEUR SAINT-ROMUALD	1993 03 08	Saint-Romuald
2972-5801 CENTRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE AGRO-FORESTIER DE LA PETITE-NATION	1993 03 10	104, Allée-des-Montfortains nord, Papineauville
2972-5827 CENTRE DE SOUTIEN DES AÎNÉS ET AÎNÉES DE L'AMIANTE	1993 03 10	272, rue Principale, East-Broughton
2972-2998 CLUB CYCLISTE OPTIMA	1993 03 10	2555, Havre des Îles, app. 917, Laval
2972-6254 CLUB DE L'ÂGE D'OR DE STE-GENEVIÈVE- DE-BATISCAN	1993 03 10	2, rue du Centre, Sainte-Geneviève-de-Batiscan

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2972-5991 CLUB DES GENS D'AFFAIRES RÉGION GRAND-MÈRE	1993 03 12	2699, 5 ^e Avenue, app. 24, Grand-Mère
2972-5983 CLUB D'ÂGE D'OR L'ENTRE-DEUX	1993 03 12	1291, Grégoire, Rock Forest
2972-5579 CLUB RADIOAMATEUR ROUYN-NORANDA	1993 03 08	553 A, Place des Érables, Rouyn-Noranda
2972-2931 CLUB SOCIAL LES SIX ROSES	1993 03 09	1794, rue Lévesque, Val d'Or
2972-8359 COMITÉ DE CITOYENS DE PERCÉ INC.	1993 03 08	996, route 132, Anse-aux-Beaufils
2972-8847 COMITÉ DE CITOYENS DE ST-RÉDEMPTEUR	1993 03 12	1236, 5 ^e Avenue, Saint-Rédempteur
2972-5900 COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-CLÉMENT	1993 03 10	Saint-Clément
2972-8763 COMITÉ DES BÉNÉVOLES DE LA VILLA PRÉVOST	1993 03 10	84, boulevard Bégin, Sainte-Claire
2972-2964 COMMISSION DU PATRIMOINE ET DU DÉVELOPPEMENT RÉCRÉOTOURISTIQUE DE GRENVILLE	1993 03 10	21, rue Tri-Jean, Grenville
2972-7591 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE ST-LÉON	1993 03 08	168, Principale, Saint-Léon
2972-8508 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT D'AFFAIRES MATHIEU DA COSTA MATHIEU DA COSTA BUSINESS DEVELOPMENT CORPORATION	1993 03 10	1155, boulevard René-Lévesque ouest, 39 ^e étage, Montréal
2972-2923 CORPORATION DES FÊTES ET FESTIVALS DE SAINT-CONSTANT	1993 03 09	160, boulevard Monchamp, Saint-Constant
2972-2915 CORPORATION DU CENTENAIRE DE SQUATEC INC.	1993 03 09	26, rue Saint-Paul, Squatec
2972-5777 CORPORATION DU CENTRE CULTUREL DE LA CHAPELLE DE ST-FRANÇOIS (LAVAL)	1993 03 10	1600, boulevard St-Martin est, Tour A, bureau 401, Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2972-6262 L'ENJEU, CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE ROLLET	1993 03 10	Rollet
2972-8169 FÉDÉRATION DES PÊCHEURS SEMI-HAUTURIERS DU QUÉBEC	1993 03 09	63, Napoléon, Lévis
2972-5587 LA FEMME 100 TÊTES INC.	1993 03 08	312, Ste-Élisabeth, Longueuil
2972-5876 LES FÊTES DE LA PLAGE DE CAP D'ESPOIR INC.	1993 03 11	52, rue Curé Poirier, Cap d'Espoir
2972-5934 FONDATION PESPEC	1993 03 10	385, chemin Oscar, Cap-aux-Meules
2965-8879 FONDATION "MIEUX VIVRE CHEZ-SOI"	1993 03 09	Thetford Mines
2972-5967 FONDS DE L'ATHLÈTE DE L'ABITIBI- TÉMISCAMINGUE	1993 03 12	44, place Hammond, Val d'Or
2972-5645 G R I F E S GROUPE DE RECHERCHES INTERDISCIPLINAIRES POUR LA FORMATION ET L'EXPRESSION SONORE	1993 03 09	4372, rue Marquette, Montréal
2972-6270 GROUPE DE RECHERCHE D'INTÉRÊT PUBLIC DU QUÉBEC (CONCORDIA)	1993 03 10	2130, Mackay, AR 101, Montréal
2972-6353 GROUPE D'ENTRAIDE "AGO-LIB"	1993 03 12	839, Place St-Roch, Saint-Jovite
2972-5918 JEUNE LOISIR SOCIO-CULTUREL DE RIMOUSKI-EST	1993 03 10	550, rue St-Germain est, Rimouski-Est
2972-5785 LE JOURNAL DES VILLÉGIATEURS INC.	1993 03 10	2597, Monsabré, Montréal
2966-4976 LA MAISON DU SOURIRE DE JÉSUS ET MARIE	1993 03 08	895, avenue de Lévis, app. 4, Québec
2972-2972 MÉDI-ACTION QUÉBEC	1993 03 10	1120, Bernard, app. 33, Outremont
2972-6296 PÊCHE SPORTIVE DE L'OUEST DE L'ÎLE	1993 03 10	4919, boulevard St-Charles, Pierrefonds

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2972-3418 PLACE DES JEUNES DE SQUATEC	1993 03 08	Squatec
2972-5546 PRODUCTIONS DE L'INSOLITE INC.	1993 03 08	259, Bélanger est, Montréal
2972-2980 PRODUCTIONS ENJEU INC.	1993 03 10	L'Étang-du-Nord, Îles-de-la-Madeleine
2972-8748 LES PRODUCTIONS FANTASTIQUES	1993 03 10	191, St-Joseph est, Québec
2972-1628 REGROUPEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET ALTERNATIFS EN SANTÉ MENTALE DU BAS DU FLEUVE	1993 03 12	325, Lafontaine, Rivière-du-Loup
2972-5553 REGROUPEMENT ÉTUDIANTS EN VENTE ET ACHAT DE COMPOSANTES DE TECHNOLOGIE DU QUÉBEC	1993 03 08	1151, Esplanade, app. 3B, Sherbrooke
2972-5561 LE RÉPIT DANIEL POTVIN INC.	1993 03 08	88, rue Laurier, Baie-Comeau
2972-8573 RÉSEAU INTERNATIONAL FRANCOPHONE D'INTERVENTION SIDA (RIFIS)	1993 03 11	Québec
2972-5819 RÉSEAU SURVIE DE MONTRÉAL	1993 03 10	5975, rue de Laroche, Montréal
2972-3459 SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT POUR FEMMES ET ENFANTS S.A.F.E.	1993 03 08	3, Lebeau, Repentigny
2972-2261 SERVICES ET SOUTIEN SUITE À UNE AGRESSION SEXUELLE (S.S.A.S.)	1993 03 10	2681, du Manoir, Vaudreuil
2972-5793 LA SOCIÉTÉ COLOMBIENNE DE SHAWINIGAN INC.	1993 03 10	478, avenue des Cèdres, Shawinigan
2972-5652 SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE DE GRAND-MÈRE	1993 03 09	2699, 5 ^e Avenue, app. 24, Grand-Mère
2973-2609 SOCIÉTÉ D'ANIMATION DE LA PROMENADE BELLERIVE	1993 03 11	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2972-5660 SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE MATANE BASSETER BESSIMHA	1993 03 09	2527, Goyer, Montréal
2970-6314 SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU DOMAINE DE SAINT-SULPICE	1993 03 09	1230, rue Legendre est, Montréal
2972-6007 SOFTBALL : EST DU QUÉBEC	1993 03 12	170, St-Germain ouest, Rimouski
2972-3004 S.O.S. VIOLENCE CONJUGALE	1993 03 10	5225, rue Berri, bureau 304, Montréal
2954-8625 S.P.E.C. TINTAMARRE INC.	1993 03 08	239, rue King est, Sherbrooke
2972-3442 TAKADJA	1993 03 08	5084, Chambord, Montréal
2972-6312 THÉÂTRE DE LA TROUPE ARBOUR	1993 03 10	4661, Pontiac, Montréal
2972-6221 TOURISME JOUTEL	1993 03 10	503 B, boulevard Joutel, Joutel
2970-5407 TVED MULTIMÉDIA ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT	1993 03 08	1600, rue de Lorimier, Montréal
4769		<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Lettres patentes supplémentaires

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
1636-8615 L'ACADÉMIE QUÉBÉCOISE DES POMPIERS	1979 06 07	1993 03 11	de la valeur des biens immobiliers
1851-0925 L'AHMI, ASSOCIATION POUR HANDICAPÉS DE MURDOCHVILLE INC.	1981 10 13	1993 03 09	1) de la dénomination sociale: L'AHMI ASSOCIATION POUR PERSONNES HANDICAPÉES DE MURDOCHVILLE INC. 2) des objets 3) des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
2758-6197 CENTRE DE RECHERCHES ET DE DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE DE LA CONFECTION DE LA RÉGION DE MÉGANTIC INC.	1990 08 17	1993 03 10	de la dénomination sociale: I.M.P.A.C. DE LA RÉGION DE LAC-MÉGANTIC INC.
2430-9031 CENTRE DE RECHERCHE-ACTION ÉDUCATIVE ET SOCIALE DE MONTRÉAL	1987 03 17	1993 03 11	de la dénomination sociale: CENTRE DE RECHERCHE-ACTION ÉDUCATIVE ET SOCIALE MULTIETHNIQUE DE MONTRÉAL
2944-8164 CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DES SEIGNEURIES INC.	1992 01 22	1993 03 08	des objets
2416-1598 CENTRE MICROTÉCH DU COLLÈGE DE SHERBROOKE INC.	1986 05 09	1993 03 09	de la valeur des biens immobiliers
1864-1852 CLUB D'ATHLÉTISME LE TRIASTE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL INC.	1982 12 15	1993 03 11	de la dénomination sociale: CLUB D'ATHLÉTISME ROUGE ET OR DE L'UNIVERSITÉ LAVAL INC.
1265-7045 CLUB MOTO-NEIGE HIBOUX DE KAMOURASKA INC.	1971 11 26	1993 03 10	de la valeur des biens immobiliers
1359-1300 L'ENTRAIDE AUX INADAPTÉS PASCAL TACHÉ INC.	1974 09 13	1993 03 12	de la dénomination sociale: L'ENTRAIDE PASCAL-TACHÉ INC.
2731-6470 L'ESPOIR DES DIABÉTIQUES, RÉGION DES DEUX CHARLES	1989 08 18	1993 03 08	de la dénomination sociale: L'ESPOIR DES DIABÉTIQUES, RÉGION DES BOIS-FRANCS
1257-8985 LES ÉTABLISSEMENTS DU GENTILHOMME INC.	1969 06 12	1993 03 10	de la valeur des biens immobiliers
2861-6878 FONDATION JEUNESSE LAVALLOISE	1991 08 12	1993 03 10	1) de la dénomination sociale: FONDATION MARCEL VAILLANCOURT POUR LA JEUNESSE LAVALLOISE 2) des objets
2735-0040 FONDATION MARCEL LORTIE	1989 07 24	1993 03 12	1) du siège social: Québec 2) des objets 3) des dispositions
2535-3467 GROUPE DE SOUTIEN DE ST-NAZAIRE	1987 06 30	1993 03 09	1) des objets 2) de la valeur des biens immobiliers

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
2154-5876 MOUVEMENT ACTION CHÔMAGE PABOK INC.	1983 05 02	1993 03 11	1) des objets 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: 7
2954-7700 SECOURS COLLECTIF B.P.I. MONTRÉAL	1992 06 03	1993 03 09	1) des objets 2) des dispositions
1363-4555 TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE DE BUCKINGHAM INC.	1975 05 09	1993 03 08	de la dénomination sociale: TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE DE BUCKINGHAM, MASSON-ANGERS INC.
2944-6481 LE ZOCALO, ATELIER D'ART DE LONGUEUIL	1992 01 22	1993 03 12	des objets
2429-9026 "RÉSIDENTE 2000" DE QUÉBEC	1987 03 04	1993 03 09	1) du siège social: Communauté urbaine de Québec 2) des objets 3) des dispositions 4) du nombre des administrateurs: 9
4770			<i>L'inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Compagnies (Divers) — Loi sur les

Changement de dénomination sociale (Article 21)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de dénomination sociale de la corporation suivante:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution
1464-5204 LA MAISON DU CUIR ÉLAINE INC.	LES PLACEMENTS RÉAL DUFOUR INC.	1976 01 30
4771		<i>L'inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Dissolution (Article 28)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1249-7160 1249-7160 QUÉBEC INC.	1960 05 02	1993 02 22

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2551-8556 12 ^e CONGRÈS INTERNATIONAL DE MÉDECINE PRÉVENTIVE ET SOCIALE	1988 05 10	1993 03 10
1478-2569 1478-2569 QUÉBEC INC.	1977 06 03	1993 03 10
1859-4606 1859-4606 QUÉBEC INC.	1982 07 09	1993 03 15
2169-1795 2169-1795 QUÉBEC INC.	1984 04 18	1993 02 22
2312-9216 2312-9216 QUÉBEC INC.	1984 11 20	1993 03 10
2314-2763 2314-2763 QUÉBEC INC.	1984 12 20	1993 03 10
2320-4381 2320-4381 QUÉBEC INC.	1985 04 30	1993 03 10
2332-4569 2332-4569 QUÉBEC INC.	1985 12 19	1993 03 10
2334-6802 2334-6802 QUÉBEC INC.	1986 02 04	1993 02 22
2412-3911 2412-3911 QUÉBEC INC.	1986 02 24	1993 02 22
2419-3815 2419-3815 QUÉBEC INC.	1986 08 15	1993 02 22
2419-3823 2419-3823 QUÉBEC INC.	1986 08 15	1993 02 22
2419-3831 2419-3831 QUÉBEC INC.	1986 08 15	1993 02 22
2419-3849 2419-3849 QUÉBEC INC.	1986 08 15	1993 02 22
2423-2308 2423-2308 QUÉBEC INC.	1986 10 21	1993 03 10
2425-6281 2425-6281 QUÉBEC INC.	1986 12 29	1993 03 10
2430-1293 2430-1293 QUÉBEC INC.	1987 03 06	1993 02 22
2433-7388 2433-7388 QUÉBEC INC.	1985 10 17	1993 03 10
2436-7799 2436-7799 QUÉBEC INC.	1986 07 01	1993 03 10

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2437-1189 2437-1189 QUÉBEC INC.	1986 05 15	1993 03 10
2438-1998 2438-1998 QUÉBEC INC.	1986 06 25	1993 02 22
2524-7123 2524-7123 QUÉBEC INC.	1987 04 21	1993 03 10
2534-6537 2534-6537 QUÉBEC INC.	1987 05 13	1993 03 10
2538-8646 2538-8646 QUÉBEC INC.	1987 09 10	1993 03 09
2539-9890 2539-9890 QUÉBEC INC.	1987 10 13	1993 03 15
2547-0972 2547-0972 QUÉBEC INC.	1988 03 18	1993 02 22
2549-0384 2549-0384 QUÉBEC INC.	1988 02 23	1993 03 15
2551-8408 2551-8408 QUÉBEC INC.	1988 05 13	1993 03 15
2552-8464 2552-8464 QUÉBEC INC.	1988 04 12	1993 03 09
2617-9739 2617-9739 QUÉBEC INC.	1988 05 06	1993 03 10
2625-1538 2625-1538 QUÉBEC INC.	1988 10 12	1993 03 09
2626-4002 2626-4002 QUÉBEC INC.	1988 09 08	1993 03 15
2633-0209 2633-0209 QUÉBEC INC.	1988 12 13	1993 03 10
2637-8703 2637-8703 QUÉBEC INC.	1989 03 07	1993 02 22
2643-4738 2643-4738 QUÉBEC INC.	1989 04 26	1993 02 22
2732-4326 2732-4326 QUÉBEC INC.	1989 06 06	1993 03 15
2740-6107 2740-6107 QUÉBEC INC.	1989 12 11	1993 03 09
2740-6115 2740-6115 QUÉBEC INC.	1989 12 13	1993 03 15
2740-6370 2740-6370 QUÉBEC INC.	1989 12 27	1993 03 09

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2741-8748 2741-8748 QUÉBEC INC.	1989 10 30	1993 03 10
2751-5667 2751-5667 QUÉBEC INC.	1990 05 02	1993 03 10
2752-5351 2752-5351 QUÉBEC INC.	1990 03 22	1993 03 10
2758-3590 2758-3590 QUÉBEC INC.	1990 07 31	1993 02 22
2759-7707 2759-7707 QUEBEC INC.	1990 07 04	1993 02 24
2841-3383 2841-3383 QUÉBEC INC.	1990 08 07	1993 03 10
2846-0806 2846-0806 QUÉBEC INC.	1990 12 06	1993 03 15
2855-3923 2855-3923 QUÉBEC INC.	1991 04 12	1993 03 10
2861-6803 2861-6803 QUÉBEC INC.	1991 08 07	1993 03 10
2863-6652 2863-6652 QUÉBEC INC.	1991 09 04	1993 03 10
2866-1718 2866-1718 QUÉBEC INC.	1991 09 27	1993 03 10
2948-6032 2948-6032 QUÉBEC INC.	1992 02 14	1993 02 24
2956-0224 2956-0224 QUÉBEC INC.	1992 05 19	1993 03 10
2958-7581 2958-7581 QUÉBEC INC.	1992 07 27	1993 03 09
2945-6027 ALIMENTATION BELVÈDÈRE INC.	1991 11 26	1993 03 10
2545-8845 ALIMENTATIONS D.L.D. INC.	1988 02 23	1993 03 10
2525-9979 LES ARMOIRES DE CUISINE ARMO-PLUS INC.	1987 05 20	1993 02 22
2439-6632 LES ARTISTES PEINTRES CRÉATEURS ASSOCIÉS DU QUÉBEC (A.P.C.A.Q.) INC.	1986 08 21	1993 03 10
2868-9958 ASSOCIATION CANADIENNE DES ÉTUDES LATINO-AMÉRICAINES ET CARAÏBES	1991 11 21	1993 02 24

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1841-9994 ASSOCIATION CULTURELLE DE STE-ANNE-DES-PLAINES INC.	1980 12 29	1993 03 09
2731-4368 ASSOCIATION DES AMIS DES ÉCOLIERS DE ST-BENOÎT	1989 07 07	1993 03 10
2751-9354 ASSOCIATION DES CERFS DE ST-JULES BEAUCE	1990 05 08	1993 03 09
2861-4113 ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS DU VOYAGE EN ISRAËL (A.E.V.I.)(1991)	1991 07 24	1993 03 10
2552-0495 ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES D'AÉRONEFS DE LA RÉGION DE LA SARRE	1988 05 18	1993 03 09
1851-0222 L'ASSOCIATION RÉCRÉATIVE DES PROPRIÉTAIRES DU CHEMIN ANGEL	1981 10 19	1993 02 24
1504-6378 ASSURANCE JACQUES BOUCHER INC.	1976 08 17	1993 03 10
2427-2544 ATELIER FÉMININ DES LOISIRS DU CANTON ARNAUD	1986 12 11	1993 03 09
2758-0646 LES AUTOMOBILES BLANCHETTE ET LEMAY INC.	1990 07 16	1993 03 10
1842-3673 AUTOMOBILES JACQUES DIONNE INC.	1981 01 15	1993 03 09
2165-5790 LES AUTOMOBILES MICHEL HÊTU INC.	1984 02 07	1993 02 24
1471-4620 BERCARTIN INC.	1976 11 11	1993 02 22
2158-0238 LES BOUCHERIES BESS INC.	1983 07 11	1993 03 10
2851-9825 BOUTIQUE BRETELLES ET CRINOLINE INC.	1991 03 15	1993 02 22
1847-3454 BOUTIQUE MARYSE (FERMONT) INC.	1981 06 08	1993 02 24
2166-6078 BRIQUETEURS-MAÇONS JEAN-GUY LABRIE & FILS INC.	1984 02 23	1993 03 10
1357-3100 BUFFET TILLY INC.	1974 06 18	1993 03 10

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1859-7807 CABANA & FILS INC.	1982 07 20	1993 03 15
1351-9822 CANADA FIBER CAN COMPANY	1936 07 10	1993 03 10
2332-4122 CARGUY & FILLE INC.	1986 01 01	1993 03 10
2168-8098 CASSE-CROÛTE MICHEL ROY INC.	1984 04 12	1993 02 22
2321-3432 LE CENTRE D'AIDE À LA JEUNESSE POUR L'INITIATIVE ET L'EMPLOI-LAC ST-JEAN EST INC.	1985 05 30	1993 03 10
1502-4920 CIMENT DE SENNEVILLE INC.	1976 03 09	1993 03 09
1161-1720 CINÉPARC ROCK FOREST SHERBROOKE INC.	1964 01 09	1993 03 09
2746-8222 CLINIQUE FAMILIALE PATRY INC.	1990 02 22	1993 03 10
1840-5902 LES COINS DOUX INC.	1980 11 14	1993 03 10
1636-2352 COMITÉ DE REGROUPEMENT ET D'ACTION DES CITOYENS, CRAC	1979 05 15	1993 03 10
2535-6270 LE COMITÉ DES JUMELAGES MUNICIPAUX DE LA RÉGION BERTHELAISE INC.	1987 05 27	1993 03 09
1281-9801 LA COMPAGNIE DE TRANSPORT RELIABLE (QUÉBEC) INC.	1967 05 25	1993 02 24
1344-5630 LA COMPAGNIE HÉLART LTÉE	1973 10 22	1993 03 15
2430-3810 CONCEPTION ACCUNICK INC.	1987 02 11	1993 03 09
2539-3315 CONCEPTION OPSYS DESIGN INC.	1987 09 23	1993 03 10
2325-9823 CONSTRUCTION J.M. BLAIS INC.	1985 08 26	1993 02 22
2623-8790 CONSTRUCTIONS EMOND-CHAREST INC.	1988 08 03	1993 03 15
2170-3533 LES CONSTRUCTIONS MAGICO INC.	1984 05 17	1993 03 09

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2853-0244 LES CONSTRUCTIONS PLANESCO (QUÉBEC) INC.	1991 02 07	1993 03 10
2416-0376 LES CONSTRUCTIONS RENÉ MARCOUX INC.	1986 05 08	1993 03 10
1332-5550 CONSULTANTS B.D.T. INC.	1972 08 09	1993 03 10
2633-9564 CONSULTATION MORAC INC.	1989 01 09	1993 02 22
2746-6754 CORO CONCEPT INC.	1990 02 14	1993 03 09
1850-7715 CORPORATION DE PERSONNES AGÉES POHÉNÉGAMOOK INC.	1981 10 02	1993 03 10
2641-0498 CORPORATION DE PLACEMENTS CEMAGH	1989 03 28	1993 03 09
2167-3496 LE COUP DE FOUDRE RIVIÈRE-DU-LOUP INC.	1984 03 12	1993 03 09
2152-6090 COUPE KYCIANNE INC.	1983 03 11	1993 03 10
2414-1905 DÉFI-RESSOURCES INC.	1986 03 26	1993 03 10
1631-7240 DÉPANNEUR NYKO INC.	1978 11 27	1993 03 09
1145-2158 DEVREN LIMITÉE	1966 09 13	1993 03 10
1642-8096 DISTRIBUTION VALIQUETTE PROVOST INC.	1980 03 17	1993 03 10
2173-0890 LES DISTRIBUTIONS GARNEAU INC.	1984 07 27	1993 03 09
2843-2144 DOMAINE "LE DÉNOUÉ"	1990 11 23	1993 02 22
2163-4001 ÉCOLE DE PEINTURE NOUVELLE GEORGES BOKA INC.	1983 12 05	1993 03 10
2537-2962 LES ÉDITIONS LOGOSCOPE INC.	1987 07 17	1993 03 09
2740-5125 ELLE AVENUE INC.	1989 12 07	1993 02 22
2433-7222 LES ENTREPRISES A. LORTIE (1987) INC.	1985 10 02	1993 03 10

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1864-1365 LES ENTREPRISES D'EXCAVATION DAVID DALLAIRE INC.	1982 12 14	1993 03 09
1846-5468 LES ENTREPRISES F. DROLET INC.	1981 05 20	1993 02 22
1502-2023 LES ENTREPRISES G. & M. PLOURDE INC.	1976 02 18	1993 03 09
1256-2344 LES ENTREPRISES LECLERC LTÉE	1969 08 21	1993 03 09
1333-7811 LES ENTREPRISES LEMAY INC.	1973 07 17	1993 02 22
1647-5345 LES ENTREPRISES MARIE LABBÉ INC.	1980 09 12	1993 02 22
1645-5321 LES ENTREPRISES MARIO SOLLEVANTI INC.	1980 06 19	1993 03 10
1125-0891 LES ENTREPRISES SADAR INC.	1968 11 04	1993 03 10
2528-3714 EXCIL INC.	1987 07 20	1993 03 10
2532-3387 FARMER, POTVIN ASS. INC.	1987 11 02	1993 03 10
1854-4072 FERME MILLE MURMURES INC.	1982 01 26	1993 03 09
2163-0405 FONDATION EN ENDOCRINOLOGIE DE LA REPRODUCTION HUMAINE (QUÉBEC)	1983 12 01	1993 03 09
1272-5552 LE FOYER DE LOTBINIÈRE INC.	1968 01 18	1993 03 09
2422-4826 GALABRO SERVICES INC.	1986 11 26	1993 03 10
1478-2932 GARAGE DANIEL LEGAULT INC.	1977 06 02	1993 02 22
1473-2556 GARAGE FIRMIN LAFRANCE INC.	1977 01 17	1993 03 10
1309-3323 GARAGE J.P. GALARNEAU LTÉE	1960 04 27	1993 03 10
2621-2357 GARDERIE BANDE À OVIDE INC.	1988 08 05	1993 03 10
1641-3676 GATEHOUSE - LA SALLE INC.	1980 06 30	1993 02 22

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1161-4757 GAUVIN & ASSOCIÉS, LES PROFESSIONNELS DU GRAPHISME ET DE L'IMPRIMÉ INC.	1961 12 29	1993 03 10
1627-8590 GESTION HRL INC.	1978 06 28	1993 03 10
2618-7112 GESTION IMMOBILIÈRE B.B.F. INC.	1988 05 16	1993 03 09
1175-1070 GESTION JACQUES LAMY INC.	1962 12 13	1993 03 09
2149-8415 GESTION LUCILLE LAVALLÉE INC.	1982 12 30	1993 03 09
2845-1433 GESTION NESSLA INC.	1990 10 17	1993 03 10
2542-7105 GESTIONS IMMOBILIÈRES LAFLAMME & GAUTHIER INC.	1988 01 11	1993 03 15
1844-2285 GRATIEN DUBÉ INC.	1981 03 12	1993 03 10
1850-7269 GROUPE DOCHIRO INC.	1981 09 18	1993 03 10
1252-8022 G.J.M.D. LTÉE	1971 12 16	1993 03 15
2539-0386 LES IMMEUBLES L.H.L. INC.	1987 09 21	1993 03 15
2630-0483 INFO J.R. INC.	1988 10 31	1993 03 09
1121-7403 INSTITUT DE BEAUTÉ MARCELLE & SUZANNE BEDIRIAN INC.	1965 09 30	1993 03 10
2846-6183 INSTITUT DE CULTURE, DE FORMATION ET DE MOTIVATION C.F.M. INC.	1990 11 09	1993 03 09
2646-4545 JIHELBE INC.	1989 05 25	1993 03 10
2421-4355 J.N. TRANSPORT INC.	1986 10 29	1993 03 09
2551-1692 J.R. BEAUVAIS LTÉE	1988 04 14	1993 02 22
2850-6830 L ET L UN AMOUR DE BOUCHERIE INC.	1991 01 24	1993 03 10

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2628-7193 LABORATOIRES INTERVAL INC.	1988 10 03	1993 03 09
2440-2257 LAMINAGE ET GADGET FRÉDÉRIC INC.	1986 09 10	1993 03 09
1258-9354 LÉO FAVREAU INC.	1966 11 28	1993 03 10
2430-0741 LIGUE RÉGIONALE AMIANTE-CHAUDIÈRE INC.	1987 02 26	1993 03 09
1632-4246 LILIS MERCIER INC.	1978 12 20	1993 03 10
2542-6800 LOUBEC CANADA INC.	1988 01 01	1993 03 15
1465-6227 LUCIEN CROTEAU INC.	1976 03 17	1993 03 09
2414-8512 MACHINES À COUDRE DUBOIS INC.	1986 03 26	1993 03 09
2546-7440 MAFOR INC.	1988 01 14	1993 03 10
2630-0475 LES MAINTENANCES FOISY & FILS INC.	1988 10 31	1993 03 10
2412-1402 LA MAISON ESSE INC.	1986 04 14	1993 03 10
1332-3092 MAISONS D'AUTREFOIS DU QUÉBEC INC.	1972 09 28	1993 03 10
1473-1152 MARCEL E. SAVARD INC.	1977 01 12	1993 02 22
1218-5260 MARCHÉ R.J. LEFEBVRE INC.	1971 12 29	1993 03 09
1463-5197 MAURICE LECLERC INC.	1975 12 08	1993 03 10
2151-5317 LES MÉDIA COMMUNAUTAIRES <<LE VANIEROIS>>	1983 02 17	1993 03 10
1275-3695 MERNIA INVESTMENTS CORP.	1959 06 10	1993 03 10
1647-5527 MICRO USINAGE INC.	1980 09 15	1993 03 10
2746-4775 MULTICONSULT COMMUNICATEURS-CONSEILS INC.	1990 02 13	1993 03 10

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2746-7109 LES MULTI-DÉPANNEURS INC.	1990 02 19	1993 03 10
1857-1653 LES MURS NOUS PARLENT INC.	1982 04 27	1993 03 09
1846-3398 M.H. DUFOUR INC.	1981 05 11	1993 03 10
1508-5582 NIVIL INC.	1977 11 14	1993 03 10
1861-1723 NOUVEAUX HORIZONS CÔTE-DES-NEIGES	1982 09 16	1993 03 09
2171-0256 OPTICABLE INC.	1984 05 31	1993 03 10
2620-5377 PARÉ LE FIDÉEN INC.	1988 08 01	1993 03 10
1356-9918 LES PAVAGES L.G.B. INC.	1974 06 04	1993 03 09
2532-3650 LES PLACEMENTS A.L.M. INC.	1987 11 02	1993 03 15
2538-2003 LES PLACEMENTS B. THERRIEN INC.	1987 08 13	1993 03 15
1364-4935 PLACEMENTS CODEM INC.	1975 07 11	1993 03 09
2415-9311 LES PLACEMENTS EDDY TREMBLAY LTÉE	1986 05 01	1993 02 24
2415-9311 LES PLACEMENTS EDDY TREMBLAY LTÉE	1986 05 01	1993 02 24
1639-9032 PLACEMENTS GIRARD INC.	1979 11 16	1993 03 10
2741-7351 LES PLACEMENTS INVESPRO INC.	1989 10 26	1993 02 22
2166-6946 LES PLACEMENTS M.P.F. BERNARD INC.	1984 02 27	1993 03 10
1631-3645 LES PLACEMENTS NARVAL INC.	1978 11 14	1993 02 22
2149-6542 PLACEMENTS NORMAND CHOUINARD INC.	1982 12 29	1993 03 10
2428-1198 PLACEMENTS SPECTRA INC.	1987 01 15	1993 03 10

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2638-4214 PLACEMENTS THÉRÈSE ET GÉRARD J. OLIVIER INC.	1989 03 22	1993 03 10
1272-4944 PLATEAU LORANGER INC.	1966 12 05	1993 03 10
1505-8035 PLOMBERIE DENIS FOREST INC.	1976 11 29	1993 03 09
2322-7630 PLOMBERIE J.G. CHARTRAND INC.	1985 06 20	1993 03 10
1169-2944 PLOMBERIE MOBILE E.B. INC.	1963 05 15	1993 03 09
2151-4492 POSTERS ET PIPES IMPORT-EXPORT FOUAD INC.	1983 02 11	1993 03 09
2551-0447 POTVIN, BROCHU, GOULET, LAGUÉ & ASSOCIÉS INC.	1988 04 28	1993 03 15
1624-9542 LES PRÊTS ABITIBI INC.	1978 03 31	1993 03 09
2856-7204 LES PRODUCTIONS DU MUSÉE IMAGINAIRE	1991 05 09	1993 03 10
1330-4688 LES PRODUCTIONS PSYCHOCYBERNÉTIQUE ROY INC.	1973 02 26	1993 03 09
2423-2928 LES PRODUCTIONS VIDÉOS OMICRON INC.	1986 10 22	1993 02 22
1330-1288 LES PRODUITS AGRICOLES WOLINSKY INC.	1973 05 03	1993 03 10
2551-1502 PRO-TRACTION INC.	1988 04 18	1993 03 09
2535-1909 P. A. MORIN (LA TUQUE) INC.	1987 05 13	1993 03 09
1371-6717 QUINCAILLERIE LAURIER INC.	1975 03 11	1993 03 10
1267-3158 RANMONT INC.	1943 02 09	1993 03 09
1849-0631 RECYCLAGE ARTHABASKA	1981 08 05	1993 03 10
2839-9731 RENÉ A. RACICOT, CONSEILLERS EN GESTION INC.	1990 09 06	1993 02 22

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2863-7973 RENO-J.A.G. INC.	1991 09 06	1993 02 22
2534-6859 RÉSIDENTE BEAU SÉJOUR D'ASCOT CORNER INC.	1987 05 14	1993 03 10
1863-6191 RÉSIDENTE CHARLES COUILLARD INC.	1982 11 25	1993 03 09
1358-4792 RESTAURANT CHÂTEAU ROYAL LIMITÉE	1974 08 13	1993 03 09
1642-4665 REVUE COMMUNIO (CANADA)	1980 03 05	1993 03 10
2334-6216 ROBERT AUTO, MÉCANIQUE INC.	1986 01 30	1993 03 15
1165-1114 LES ROIS DU BOEUF INC.	1964 10 06	1993 03 10
1283-4230 SANILAB LTÉE	1971 03 31	1993 03 10
2957-4167 SÉCURITÉ INCENDIE DELTRON INC.	1992 06 23	1993 03 10
1353-4854 LA SEIGNEURIE DE VITRE	1972 10 04	1993 02 24
1637-0728 LES SERRES GAUTHIER INC.	1979 06 15	1993 03 09
1296-8186 SERRURIERS EXACTS DE MONTRÉAL INC.	1969 05 09	1993 03 10
2159-5426 SERVICE DE PASTORALE SOCIALE ST-PIERRE INC.	1983 09 20	1993 03 09
2438-9082 SERVICE DE PAUSE-CAFÉ PRONTO INC.	1986 07 22	1993 03 09
1232-9850 SERVICE TÉLÉPHONIQUE DERRY LTÉE	1967 04 12	1993 03 15
2323-6193 LES SERVICES APART INC.	1985 07 04	1993 03 10
2866-4878 SERVICES D'ALIMENTATION J. DESMARAIS INC.	1991 10 03	1993 02 24
1333-5542 SERVICES SANITAIRES STE-CATHERINE LTÉE	1973 02 06	1993 03 10

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2419-0936 SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS DANS L'ENTREPRISE QUÉBÉCOISE DUCHÉNIER INC.	1986 08 04	1993 03 10
2168-7926 SOCIÉTÉ DU DOMAINE JOLY DE LOTBINIÈRE INC.	1984 05 16	1993 03 09
1506-3720 SOCIÉTÉ FINANCIÈRE UNIE PRINCESSE LTÉE	1977 08 23	1993 03 10
2526-0712 SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DES SEIGNEURS INC.	1987 05 22	1993 03 10
1853-3224 SOCIÉTÉ ST-VINCENT DE PAUL DE ST-GABRIEL DE BRANDON INC.	1981 12 16	1993 03 09
2152-6959 LE SOLARIUM D'ACCUEIL BOULEVARD LTÉE	1983 03 16	1993 03 10
2169-0094 STATION PERREAULT INC.	1984 04 13	1993 03 10
2314-2052 STRUCTURES PHILBEC INC.	1984 12 18	1993 03 09
1634-1851 STUDIO CLAUDE & ROBERT INC.	1979 03 01	1993 03 09
2537-4646 SUMMUM: COURTIER EN CONTRATS D'INVESTISSEMENTS INC.	1987 07 22	1993 03 10
2168-0814 SYSTÈMES INFOSOFT INC.	1984 03 26	1993 03 09
2757-8640 SYSTÈMES JAMES FOO (CANADA) INC.	1990 06 15	1993 03 10
2422-9676 SYSTÈMES STIC (1986) INC.	1986 12 04	1993 02 22
2751-8562 LES TERRASSEMENTS C.G. COUTURE INC.	1990 04 30	1993 03 10
2733-4309 TRANSPORT J.P.G. LEGAULT INC.	1989 07 03	1993 02 22
1173-9562 TRANSPORT PORTNEUF INC.	1961 06 15	1993 03 15
1152-8056 TRANSPORT RIGAUD INC.	1959 10 05	1993 03 10
1473-0493 VALIMOBEC INC.	1977 01 12	1993 03 10

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2620-5740 VISION OPTIQUE CLAUDE VINCENT INC.	1988 07 08	1993 03 09
1364-8258 Y. ET E. AUBÉ LTÉE	1975 07 23	1993 03 09
4772		<i>L'inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Dissolution — Demandes de**1510-9960 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «1510-9960 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Shawinigan-Sud, le 15 mars 1993

85688

*Le président,
PIERRE ST-HILAIRE*

2425-8063 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2425-8063 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 8 mars 1993

85683

*Le président,
BOULOS TOUMA*

2430-5203 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2430-5203 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal-Nord, le 13 mars 1993

85691

*Le président,
MICHEL BÉLANGER*

2533-2305 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2533-2305 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Léonard, le 19 mars 1993

85779

*Le président,
LOUIS GALARDO*

2625-2031 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2625-2031 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lachine, le 11 mars 1993

85692

*La présidente,
LINDA BRAZEAU*

2629-0783 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2629-0783 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 31 mars 1993

85742

*La présidente,
DIANE BRUNET*

2633-3922 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2633-3922 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 31 mars 1993

85738

*La présidente,
DIANE BRUNET*

2635-8127 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2635-8127 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 10 mars 1993

85663

*Les procureurs de la compagnie,
CLARK LORD ROCHFORD FORTIER*

2645-1815 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2645-1815 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 10 mars 1993

85664

Les procureurs de la compagnie,
CLARK LORD ROCHFORD FORTIER

2737-3687 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2737-3687 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Chicoutimi, le 12 mars 1993

85776

Les procureurs de la compagnie,
GAGNON, GAUTHIER, GUIMOND & DESBIENS

2841-4316 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2841-4316 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sherbrooke, le 18 mars 1993

85752

Le président,
ROSAIRE HÉBERT

2963-0191 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2963-0191 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Acton Vale, le 16 mars 1993

85778

Pour la compagnie,
FRANÇOIS DESLANDES, notaire

AGESSA LTÉE

Prenez avis que la compagnie «AGESSA LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Verdun, le 18 mars 1993

85757

Le président,
ANDRÉ BESSETTE

AKBOKA ALOKO INC.

Prenez avis que la compagnie «AKBOKA ALOKO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hilaire, le 23 mars 1993

85750

Le président,
AKBOKA ALOKO

BAR SALON CHEZ LÉO INC.

Prenez avis que la compagnie «BAR SALON CHEZ LÉO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 15 mars 1993

85751

La présidente,
LAURE-AIMÉE LAFERRIÈRE

B & W FUR CO. LTD.

Prenez avis que la compagnie «B & W FUR CO. LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 31 mai 1990

85754

Le secrétaire de la compagnie,
M. WIDAWSKI

BOUTIQUE TAI SHAN INC.

Prenez avis que la compagnie «BOUTIQUE TAI SHAN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 17 mars 1993

85737

Pour la compagnie,
SYLVIA YEE

CENTRE DE LIQUIDATION J.C. VALADE INC.

Prenez avis que la compagnie «CENTRE DE LIQUIDATION J.C. VALADE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Repentigny, le 15 juin 1992

85660

Le président,
CHRISTIAN VALADE

CENTRE DENTAIRE MAISONNEUVE-ROSEMONT INC.

Prenez avis que la compagnie «CENTRE DENTAIRE MAISONNEUVE-ROSEMONT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 1^{er} mars 1993

85716

Le président,
MARC TREMBLAY

CIFAR INC

Prenez avis que la compagnie «CIFAR INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 16 mars 1993

85686

Le président,
RAFIC AYOUB

CLUB SOCIAL LINDE-DISTRIBUTION 779

Prenez avis que la corporation «CLUB SOCIAL LINDE-DISTRIBUTION 779» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 17 mars 1993

85767

Le président,
YVES MOISAN

COMITÉ AIDE-JEUNESSE DE ST-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «COMITÉ AIDE-JEUNESSE DE ST-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 17 mars 1993

85741

Le président,
JACQUES ROBITAILLE

CONSTRUCTIONS HECTOR GAGNON INC.

Prenez avis que la compagnie «CONSTRUCTIONS HECTOR GAGNON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Damase, le 28 février 1993

85668

Le président,
HECTOR GAGNON

CRÉATIONS MARGOT ET JEANNOT INC.

Prenez avis que la compagnie «CRÉATIONS MARGOT ET JEANNOT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Jonquière, le 1^{er} mars 1993

85758

L'administrateur,
GUY BOUCHARD

DAVE & JOHNNY AUTOMOBILES INC.

Prenez avis que la compagnie «DAVE & JOHNNY AUTOMOBILES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Boucherville, le 17 mars 1993

85739

Le président,
JOHNNY VENAFO

DISTRIBUGLACE INC

Prenez avis que la compagnie «DISTRIBUGLACE INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hyacinthe, le 18 mars 1993

85735

Le président,
GASTON NADEAU

DISTRIBUTION FYD INC

Prenez avis que la compagnie «DISTRIBUTION FYD INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Dégelis, le 17 mars 1993

85722

Pour la compagnie,
YOLANDE DUPONT

DISTRIBUTION MAGICGLACE INC

Prenez avis que la compagnie «DISTRIBUTION MAGICGLACE INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hyacinthe, le 18 mars 1993

85728

Le président,
GASTON NADEAU

ÉMILE DION TRANSPORT INC.

Prenez avis que la compagnie «ÉMILE DION TRANSPORT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

La Durantaye, le 17 mars 1993

85669

La présidente,
JULIETTE R. DION

GILBERT CONSTRUCTION INC.

Prenez avis que la compagnie «GILBERT CONSTRUCTION INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 10 mars 1993

85666

La secrétaire de la compagnie,
JACQUELINE LALONDE

ENTRETIEN E. LEBLANC INC.

Prenez avis que la compagnie «ENTRETIEN E. LEBLANC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Julie, le 17 mars 1993

85720

Le président,
ANDRÉ TRUDEAU

GROUPE LA BONNE ENTENTE

Prenez avis que la compagnie «GROUPE LA BONNE ENTENTE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 10 mars 1993

85662

La présidente,
ALICE BAZINET

ÉPICERIE A. BRIEN INC.

Prenez avis que la compagnie «ÉPICERIE A. BRIEN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Ville-Marie, le 19 mars 1993

85775

Le procureur de la compagnie,
BERNARD DROLET, notaire

IMPRIMERIE SE-MAX INC.

Prenez avis que la compagnie «IMPRIMERIE SE-MAX INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hubert, le 9 février 1993

85670

Pour la compagnie,
RICHARD ARCHAMBAULT

FENESTRATION PRESTIGE INC.

Prenez avis que la compagnie «FENESTRATION PRESTIGE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 15 mars 1993

85689

Les procureurs de la compagnie,
CHAURETTE LEVESQUE

JURITEL INC.

Prenez avis que la compagnie «JURITEL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 17 mars 1993

85770

Le président,
BERNARD BOULET

GERVAIS TANGUAY INC.

Prenez avis que la compagnie «GERVAIS TANGUAY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Justine, le 18 mars 1993

85768

Le président,
GERVAIS TANGUAY

KARGOU INC.

Prenez avis que la compagnie «KARGOU INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Lambert, le 8 mars 1993

85769

Le président,
ALEX KARROUM

**LA COMPAGNIE D'APPROVISIONNEMENT
ÉLECTRIQUE EMPIRE LTÉE
EMPIRE ELECTRIC SUPPLY COMPANY LTD.**

Prenez avis que la compagnie «LA COMPAGNIE D'APPROVISIONNEMENT ÉLECTRIQUE EMPIRE LTÉE — EMPIRE ELECTRIC SUPPLY COMPANY LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 18 mars 1993

85759

Les procureurs de la compagnie,
STEIN & STEIN

LA GRANDE FUGUE INC.

Prenez avis que la compagnie «LA GRANDE FUGUE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Magog, le 15 mars 1993

85661

Le président,
HENRI ST-ARNEAULT

LASER ÉLECTRIQUE INC

Prenez avis que la compagnie «LASER ÉLECTRIQUE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 18 mars 1993

85736

Le président,
ROBERT TOURANGEAU

LE MISANTHROPE

Prenez avis que la corporation «LE MISANTHROPE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 23 mars 1993

85743

Pour la corporation,
PATRICE J. TREMBLAY

**LES ATELIERS D'ÉBÉNISTERIE ET DE VITRAIL
(A.E.V.) LTÉE**

Prenez avis que la compagnie «LES ATELIERS D'ÉBÉNISTERIE ET DE VITRAIL (A.E.V.) LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

New Glasgow, le 3 mars 1993

85684

La présidente,
FRANCE MASSÉ

LES CRÉATIONS PASCALE-AUDREY LTÉE

Prenez avis que la compagnie «LES CRÉATIONS PASCALE-AUDREY LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 15 mars 1993

85771

Le président,
MICHEL ABESSERA

LES DISTRIBUTIONS JARI INC.

Prenez avis que la compagnie «LES DISTRIBUTIONS JARI INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sherbrooke, le 11 mars 1993

85718

Le président,
PASCAL MARTIN

LES ENTREPRISES ANDRÉ ET ANDREY INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES ANDRÉ ET ANDREY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Chicoutimi, le 18 mars 1993

85744

Les procureurs de la compagnie,
LESSARD & CHARLTON, notaires

LES IMMEUBLES GILBERT INC.

Prenez avis que la compagnie «LES IMMEUBLES GILBERT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 10 mars 1993

85667

La secrétaire de la compagnie,
JACQUELINE LALONDE

LES INVESTISSEMENTS MARGIO'S INC.

Prenez avis que la compagnie «LES INVESTISSEMENTS MARGIO'S INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 1^{er} mars 1993

85777

Le président,
MARC ZAINO

LES PLACEMENTS JEAN-CLAUDE ST-AMANT INC.

Prenez avis que la compagnie «LES PLACEMENTS JEAN-CLAUDE ST-AMANT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Gabriel-de-Brandon, le 4 février 1993

85717

Le président,
JEAN-CLAUDE ST-AMANT

LES PRODUITS DE L'ÉRABLE DU GRAND L'ISLET INC.

Prenez avis que la compagnie «LES PRODUITS DE L'ÉRABLE DU GRAND L'ISLET INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

L'Islet-sur-Mer, le 8 mars 1993

85772

Le président,
DENIS CHOUINARD

LES TRANSPORTS GERMAIN DUMONT INC.

Prenez avis que la compagnie «LES TRANSPORTS GERMAIN DUMONT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rivière-du-Loup, le 11 février 1993

85756

Le procureur de la compagnie,
RENÉ MICHEL OUELLET

LOUILENE INC.

Prenez avis que la compagnie «LOUILENE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sherbrooke, le 22 mars 1993

85774

Les procureurs de la compagnie,
MONTY, COULOMBE

MAÇONNERIE LEROUX ET PERRIER INC.

Prenez avis que la compagnie «MAÇONNERIE LEROUX ET PERRIER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Salaberry-de-Valleyfield, le 22 mars 1993

85773

Le procureur de la compagnie,
M.A. PHILIE, notaire

MANIC TOURS INC.

Prenez avis que la compagnie «MANIC TOURS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Léonard, le 19 mars 1993

85740

Le président,
PIERRE PAUL HOULE

MARCELLE LANGLOIS & ASSOCIÉS INC.

Prenez avis que la compagnie «MARCELLE LANGLOIS & ASSOCIÉS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 15 février 1993

85755

La présidente,
MARCELLE LANGLOIS

MARCHÉ DES LACS INC

Prenez avis que la compagnie «MARCHÉ DES LACS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Véronique, le 16 mars 1993

85690

La secrétaire de la compagnie,
ANNETTE HUARD

MOSSELAER CONSTRUCTION (1992) INC.

Prenez avis que la compagnie «MOSSELAER CONSTRUCTION (1992) INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rosemère, le 17 mars 1993

85687

Le président,
HENRI VAN DE MOSSELAER

OMRI YAFFE DESIGN INC.

Prenez avis que la compagnie «OMRI YAFFE DESIGN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 18 mars 1993

85721

Les procureurs de la compagnie,
LEONARD TANNEBAUM

PHARMACHANCE

Sainte-Foy, le 15 mars 1993

Prenez avis que la compagnie « PHARMACHANCE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

85685

Le président,
ROLAND LYONNAIS

Québec, le 1^{er} mars 1993**SOCIÉTÉ DE COURTAGE GUARDINVEST (1990) INC.**

85715

Le président,
JACQUES R. BARON

Prenez avis que la compagnie « SOCIÉTÉ DE COURTAGE GUARDINVEST (1990) INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

REGROUPEMENT DES SOURDS-AVEUGLES DU QUÉBEC

Montréal, le 10 mars 1993

Prenez avis que la corporation « REGROUPEMENT DES SOURDS-AVEUGLES DU QUÉBEC » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

85665

Les procureurs de la compagnie,
CLARK LORD ROCHEFORT FORTIER

Montréal, le 15 mars 1993

TRANSPORT ARNICO INC.

85753

Le président,
DENIS PAQUETTE

Prenez avis que la compagnie « TRANSPORT ARNICO INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

RELIURE PUCET INC.

Repentigny, le 5 novembre 1992

Prenez avis que la compagnie « RELIURE PUCET INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

85719

Le président,
ALAIN FOURNIER

Compagnies étrangères — Loi sur les**Changements**

Les compagnies étrangères ci-dessous mentionnées donnent avis des changements suivants:

Nom de la compagnie	Date des changements	Changements
2449-2043 BEAUFIELD CONSOLIDATED RESOURCES INC.	1992 11 26	de l'agent principal et son adresse à: Me Michel Blouin, 1, Place Ville Marie, bureau 4000, Montréal principale place d'affaires 1, Place Ville Marie, bureau 4000, Montréal
2480-4148 ENTREPRISES TYRER LTÉE	1993 01 25	principale place d'affaires 9450, Transcanadienne, Saint-Laurent
2495-8886 JILBEY EXPLORATION LTD.	1992 11 18	de l'agent principal et son adresse à: Me Michel Blouin, 1, Place Ville Marie, bureau 4000, Montréal principale place d'affaires 1, Place Ville Marie, bureau 4000, Montréal

Nom de la compagnie	Date des changements	Changements
1644-2972 OVERSEA COURIER SERVICE (CANADA) LTÉE	1993 01 25	de l'agent principal et son adresse à: M. David R. Collier, 1981, avenue McGill College, bureau 1100, Montréal principale place d'affaires 9450, Transcanadienne, Montréal
4773		<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Permis de faire affaires

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a émis un nouveau permis autorisant les corporations suivantes à faire affaires au Québec :

* Nom de la compagnie ou sa version ** Nom d'emprunt	Date du permis
2778-3109 ** DELTA CATALYTIC CONSTRUCTEURS LTÉE	1993 03 09
2565-3437 ** DELTA CATALYTIC SERVICES INDUSTRIELS LTÉE	1993 03 09
2595-0726 * LES MINES ET MINÉRAUX AG ARMENO INC.	1993 03 12
4774	<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Permis de faire affaires (Permis initial)

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé un permis de faire affaires aux corporations suivantes :

* Nom de la compagnie ou sa version ** Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
3120-0785 ** AUTOPORT MONTRÉAL LTÉE	1993 03 11	M. Martin Claude Lepage, 1155, boulevard René-Lévesque ouest, Montréal	8050, Cavendish, Côte Saint-Luc
3082-1433 ** LES GESTIONS JORDAN ASSOCIÉS INC.	1993 03 12	IFM - International Finance Marketing Inc., 2050, Mansfield, bureau 2050, Montréal	2050, Mansfield, bureau 600, Montréal

* Nom de la compagnie ou sa version ** Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
3119-0861 * JUN MAKIHARA INC.	1993 03 12	MM. Ogilvy & Renault, 1981, avenue McGill College, bureau 1100, Montréal	600, boulevard de Maisonneuve ouest, bureau 2350, Montréal
3085-7619 * LES PRODUITS FINANCIERS AIG CANADA INC.	1993 03 08	M. Léonard Scrafini, 1, Place Ville Marie, 37 ^e étage, Montréal	1, Place Ville Marie, 37 ^e étage, Montréal
3118-0169 * RHEOX, INC.	1993 03 08	M. Jacques J. Brasseur, 4, Place Ville Marie, bureau 500, Montréal	4, Place Ville Marie, bureau 500, Montréal

4775

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Compagnies minières — Loi sur les

Avis divers

BEAUFIELD CONSOLIDATED RESOURCES INC.

Autorisation en vertu de la section VI

La compagnie «BEAUFIELD CONSOLIDATED RESOURCES INC.» a été autorisée à vendre ou autrement aliéner, au Québec ses actions, stocks, certificats d'actions, obligations et autres valeurs.

Le bureau principal au Québec est au 1, place Ville-Marie, bureau 4000, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Son agent principal, aux fins de recevoir les assignations ou procédures exercées contre elle est Me Michel Blouin, 1, place Ville-Marie, bureau 4000, Montréal.

Le 15 mars 1993

*L'inspecteur général des
institutions financières,*

JEAN-MARIE BOUCHARD
4785
2449-2043

JILBEY EXPLORATION LTD.

Autorisation en vertu de la section VI

La compagnie «JILBEY EXPLORATION LTD.» a été autorisée à vendre ou autrement aliéner, au Québec ses actions, stocks, certificats d'actions, obligations et autres valeurs.

Le bureau principal au Québec est au 1, place Ville-Marie, bureau 4000, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Son agent principal, aux fins de recevoir les assignations ou procédures exercées contre elle est Me Michel Blouin, 1, place Ville-Marie, bureau 4000, Montréal.

Le 15 mars 1993

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2495-8886*

4785

Curateur public — Loi sur le

Avis de qualité

Le Curateur public donne avis, conformément à l'article 32 de la Loi sur le curateur public, qu'il est curateur d'office aux successions vacantes ou administrateur provisoire des biens délaissés ci-dessous:

1^o Biens trouvés sur un cadavre non réclamé:

Nom	Domicilié	Date du décès
DURAND, Maurice	2150, D'Orléans #18, Montréal	1993 01 12
GAGNÉ, Jacques	10135, St-Denis, Montréal	1993 02 12
HÉLIE, Bernard	355, Ste-Catherine #302, Montréal	1993 01 04
ROY, Charles-André	8380, St-Hubert #3, Montréal	1993 01 22

2^o Biens situés au Québec dont les propriétaires, les ayants cause ou les héritiers ou successibles sont inconnus ou introuvables:

FANNING, Catherine	3468, Melrose, Montréal	1992 05
JUKASZ, Marguerite	725, Henri-Bourassa #306, Montréal	1992 11 23
LÉTOURNEAU, Jean-Paul	8, 4 ^e Avenue, St-Fabien	1993 01 18
MCMAHON, Debra	12057, Ste-Gertrude, Montréal-Nord	1991 11 26
TEASDALE, Jean-Charles	3935, Laval #4, Montréal	1993 01 30
WINSTON, Dana-Eva	2015, boul. Grand #104, Montréal	1992 12 26

3^o Sommes non réclamées depuis plus d'un an par les bénéficiaires ou leurs héritiers dans les caisses des bénéficiaires des hôpitaux, centres hospitaliers et centres d'accueil ci-dessous:

LES CENTRES D'ACCUEIL DU CHEMIN DU ROI	CENTRE HOSPITALIER JACQUES-VIGER
CENTRE D'ACCUEIL PRÉFONTAINE	FOYER ST-MARC INC.
CENTRE D'ACCUEIL EDMOND-LAURENDEAU	RÉSIDENTE CHRISTOPHE-COLOMB
CENTRE DE RÉADAPTATION CARTIER	VILLA MONT-ROYAL INC.

4^o Sommes d'argent destinées au paiement des intérêts et au remboursement des obligations lorsque ces sommes ne sont pas réclamées depuis plus de 3 ans.

CORPORATION MUNICIPALE DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME-DE-PORTENEUF

5^o Biens délaissés par les personnes morales dissoutes:

PRODUITS FORESTIERS TEMBEC INC.	KAUFMAN & BROAD QUÉBEC LTD.
ISLAND HOMES INC.	COLONIA DEVELOPMENT INC.
DANALCO INVESTMENT INC.	LES ENTREPRISES BOIVCHAMP LTÉE
GESTION D.G.L.	LES PÉTROLES M.J.R. INC.
PROJET DE LA VALLÉE CHAMPLAIN INC.	

6^o Produit d'assurance sur la vie des personnes dont les bénéficiaires sont inconnus ou introuvables:

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS

Nom	Date du décès	No de police	Bénéficiaire
PINSONNEAULT, G. Pierre	1991 06 19	6297211	Marie-Lise Pinsonneault

7^o Biens délaissés par les successions vacantes:

AUBIN, Léo-Paul	3295, rue Monk #20, Laval	1992 10 09
BEAUCHEMIN, Roger	510, rue Cherbourg #203, Longueuil	1992 12 29
BORDUAS, Georges	1590, rue Cherbourg, Saint-Hubert	1992 02 03
BOUCHARD, Pierre	Trois-Rivières	1991 02 22
BRAZEAU, Roger	4430, Rang St-André, St-Cuthbert	1990 06 09

CHENE, Denise	Montréal	1992 10 24
DESHÈTRES, Benoit	3700, rue Cadillac #2, Montréal	1992 11 17
GUÉNARD, Gilles	3733, Berri, Montréal	1990 11 26
HAECK, Léopold	3000, Jean-Talon Est #109, Montréal	1992 12 15
LAPERRIÈRE, Claude	2275, Vallières, Chomedey	1992 11 08
LAPRISE, Alexandrine	St-Jean Chrysostome	1992 11 17
LAROCHELLE, Jean	316, Chemin St-Roch, Tracy	1992 10 05
MADORE, Dorette	5880, Chemin Chambly #317, St-Hubert	1992 10 28
MALO, Gilles	Joliette	1992 09 27
MORIN, Benoit	789, rue Ozias-Leduc #1, Otterburn Park	1987 09 03
NANTEL, René	2839, rue Coleraine, Montréal	1992 10 09
TRUDEL, Joseph	3590, rue Pellisier #26, Ste-Foy	1992 10 11

Le Curateur public remettra sauf exception des successions vacantes, les biens et les revenus produits depuis le début de son administration provisoire au propriétaire ou aux héritiers qui se manifestent dans les dix ans du début de sa gestion.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC
 Direction des biens délaissés,
 600, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 500,
 Montréal (Québec),
 H3B 4W9

85655

Déclarations des compagnies et sociétés – Loi sur les

Changement de la raison sociale (Article 1879 du Code civil)

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la société en commandite suivante a changé sa raison sociale de la façon indiquée ci-dessous:

Nouvelle raison sociale	Ancienne raison sociale	Date d'enregistrement
ST-BRUNO-SUR-LE-LAC	CARRIÈRES GOYER	1993 03 12

Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure,
 district judiciaire de Longueuil,
 LOUISE MILETTE

4777

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
605-05-000226-930 CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE LA SARRE I	1993 03 09	212, 3 ^e Rue Est, Amos, QC, J9T 2A6

Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure,
 district judiciaire d'Abitibi,
 LIETTE CAQUETTE

4783

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE « LE FAUCON »	737, boulevard Laure, bureau 101, Sept-Îles, QC, G4R 1Y2

*Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure,
district judiciaire de Mingan,
AURORE G. ROSS*

4778

Remplacement d'un commandité

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont remplacé un commandité:

Raison sociale de la société	Nouveau commandité	Commandité remplacé	Date d'enregistrement
LE GROUPE 32, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	Roger Guindon, homme d'affaires 180, des Cèdres, Saint-Eustache Gilles Anctil, technicien juridique, 319, Mgr-Prévost, Saint-Eustache	Marcel Hénault	1993 01 18

*Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure
du district de Terrebonne,
DIANE THOMAS*

4779

**Liquidation des compagnies
— Loi sur la**
**CAISSE POPULAIRE DU SÉMINAIRE
DE SHERBROOKE**

85729

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1327-5433*

L'inspecteur général des institutions financières donne avis que la corporation «CAISSE POPULAIRE DU SÉMINAIRE DE SHERBROOKE», constituée en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et crédit, en date du 3 juin 1944, avec siège social au 195, rue Marquette, Sherbrooke, district judiciaire de Saint-François a été dissoute le 18 mars 1993 en vertu de la Loi sur la liquidation des compagnies.

Loi électorale

Financement des partis politiques et des candidats indépendants

Le directeur général des élections donne les avis suivants, conformément à la Loi électorale:

Remplacement d'un représentant officiel (Article 46 de la Loi électorale)

Dénomination de l'instance	Nom du représentant officiel précédent	Nom du nouveau représentant officiel
Instance du Parti libéral du Québec de la circonscription de		
Frontenac	Normand Laliberté	André Pomerleau
Iberville	François Buisson	Clarisse Lord
Îles-de-la-Madeleine	Gérard Vigneault	Monique Bourgeois-Richard
Johnson	Gilles Lacoste	Daniel Bergeron
Saint-Laurent	Michel Bayouk	Gilles Belcourt
Westmount	Nancy Carolyn Slater	Édouard Belliaro
Dénomination du parti	Nom du représentant officiel précédent	Nom du nouveau représentant officiel
Parti égalité/ Equality Party	Paul Garber	Carole Benchaya
Parti populaire du Québec/ Popular Party of Québec	Gérard Messier	Cora Boulanger

Nouvelles autorisations-Instances (Article 64 de la Loi électorale)

Instance du Parti québécois des circonscriptions de:

Circonscription	Nom du représentant officiel	Date d'autorisation
Bertrand	Yvon Millette	1993 02 15
Borduas	Camille Leduc	1993 02 15
Blainville	Albert Rossi	1993 02 15

Retraits d'autorisations (Article 72 de la Loi électorale)

Instances du Nouveau parti démocratique du Québec des circonscriptions de:

Circonscription	Nom du représentant officiel	Date de retrait
Crémazie	Daniel Lacroix	1992 12 31
Iberville	Laurian Bouchard	1992 12 31
Limoilou	John Penner	1992 12 31
Notre-Dame-de-Grâce	Michel Johannis	1992 12 31

Circonscription	Nom du représentant officiel	Date de retrait
Pontiac	John Penner	1992 12 31
Taillon	John Penner	1992 12 31
Dénomination du parti	Nom du représentant officiel	Date de retrait
Mouvement socialiste	Christiane Sibillotte	1992 12 31

Sainte-Foy, le 15 mars 1993

*Le directeur général des élections et président de la
Commission de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

4776

Le financement public des partis politiques (Article 81 A 86)

État sommaire du montant versé au représentant officiel du PARTI DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC, monsieur Gilles Bourque, pour la période du 26 septembre 1992 au 25 novembre 1992.

1. Frais d'administration	635,60 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	0
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	0
Total	635,60 \$

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

4776

État sommaire du montant versé au représentant officiel du PARTI ÉGALITÉ/EQUALITY PARTY, monsieur Paul Garber, pour la période du 1^{er} novembre au 31 décembre 1992.

1. Frais d'administration	16 251,55 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	1 862,64
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	2 839,46
Total	20 953,65 \$

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

4776

État sommaire du montant versé à la représentante officielle du PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC, madame Nathalie Bernier, pour la période du 1^{er} au 28 février 1993.

1. Frais d'administration	98 459,50 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	—
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	—
Total	98 459,50 \$

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

4776

État sommaire du montant versé à la représentante officielle du PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC, madame Nathalie Bernier, pour la période du 1^{er} au 31 janvier 1993.

1. Frais d'administration	98 459,50 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	—
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	—
Total	98 459,50 \$

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

4776

État sommaire du montant versé au représentant officiel du PARTI VERT DU QUÉBEC, monsieur Pierre P. Quesnel, pour la période du 1^{er} au 31 janvier 1993.

1. Frais d'administration	2 017,97 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	185,27
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	<u>157,76</u>
Total	<u>2 361,00 \$</u>

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

4776

État sommaire du montant versé au représentant officiel du PARTI VERT DU QUÉBEC, monsieur Pierre P. Quesnel, pour la période du 1^{er} au 31 décembre 1992.

1. Frais d'administration	3 259,74 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	1 104,70
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	<u>469,58</u>
Total	<u>4 834,02 \$</u>

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

4776

État sommaire du montant versé au représentant officiel du PARTI VERT DU QUÉBEC, monsieur Pierre P. Quesnel, pour la période du 26 septembre 1991 au 25 septembre 1992.

1. Frais d'administration	—
2. Frais de diffusion du programme politique	—
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	<u>1 500,00 \$</u>
Total	<u>1 500,00 \$</u>

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

4776

État sommaire du montant versé à la représentante officielle du PARTI QUÉBÉCOIS, madame Rita Dionne-Marsolais pour la période du 1^{er} au 31 décembre 1992.

1. Frais d'administration	93 857,37 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	8 134,19
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	<u>6 957,05</u>
Total	<u>108 948,61 \$</u>

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

4776

État sommaire du montant versé au représentant officiel du NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU QUÉBEC, monsieur John Penner pour la période du 1^{er} au 31 janvier 1993

1. Frais d'administration	1 986,23 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	271,51
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	<u>142,22</u>
Total	<u>2 399,96 \$</u>

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

4776

État sommaire du montant versé au représentant officiel du NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU QUÉBEC, monsieur John Penner pour la période du 1^{er} au 31 décembre 1992

1. Frais d'administration	1 879,65 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	453,11
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	<u>67,20</u>
Total	<u>2 399,96 \$</u>

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

4776

État sommaire du montant versé au représentant officiel du PARTI COMMUNISTE DU QUÉBEC, monsieur Jacques Hardy, pour la période du 1^{er} au 31 janvier 1993.

1. Frais d'administration	46,70 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	—
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	—
Total	46,70 \$

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

4776

État sommaire du montant versé au représentant officiel du PARTI COMMUNISTE DU QUÉBEC, monsieur Jacques Hardy, pour la période du 26 septembre 1992 au 31 décembre 1992.

1. Frais d'administration	147,88 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	—
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	—
Total	147,88 \$

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

4776

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Canton de Hinchinbrooke

Le ministre des Affaires municipales donne avis qu'il a procédé en date du 16 mars 1993 et sur recommandation de la Commission de toponymie, conformément à l'article 26 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), à la rectification de l'orthographe du nom du canton de Hinchinbrook en celui de « Canton de Hinchinbrooke ».

*Le ministre des Affaires municipales,
CLAUDE RYAN*

4786

Municipalité de Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent et Municipalité de Saint-Augustin

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Claude Ryan, donne avis, conformément à l'article 71 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), qu'il a approuvé l'accord intervenu le 28 octobre 1992 entre la municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent et le représentant de la municipalité de Saint-Augustin relativement au partage de l'actif et du passif du territoire visé par la constitution de la municipalité de Saint-Augustin.

Le ministre des Affaires municipales donne également avis, conformément à l'article 30 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale qu'il a établi la population de la municipalité de Saint-Augustin à 980 habitants.

*Le ministre des Affaires municipales,
CLAUDE RYAN*

4787

Mise en marché des produits agricoles — Loi sur les

Acheteurs de sirop d'érable Accréditation Révocation

Veuillez prendre note que la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a pris sa décision 5786 le 11 février 1993 pour mettre fin à l'accréditation de l'Association des acheteurs, conditionneurs, transformateurs et emballeurs de sirop d'érable du Québec dans le cadre de l'application du Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec (décision 5057 du 02 02 90, 122, G.O. II, p. 743).

*Le secrétaire,
CLAUDE RÉGNIER*

85730

Projet de loi d'intérêt privé — Avis de présentation d'un

Directeur et Syndics de l'Asile des orphelins de St-Patrice de Montréal

Avis est donné, par les présentes, que la corporation « Directeur et Syndics de l'Asile des orphelins de St-Patrice de Montréal » présentera au Parlement du Québec un projet de loi d'intérêt privé pour les fins suivantes :

A. Modifier les objets et pouvoirs de la corporation afin de lui permettre, notamment, de distribuer des fonds à des organismes de charité qui exercent des activités reliées à l'aide à la pauvreté, à l'avancement de la religion, à l'avancement de l'éducation, les soins de santé et toute autre fin de nature charitable;

B. modifier le nom de la corporation;

C. modifier et ajouter quelques règles générales de la corporation portant notamment sur la tenue d'assemblée annuelle, d'assemblée générale et d'avis de convocation.

Toute personne ayant des motifs pour intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale du Québec.

Montréal, le 23 mars 1993

85781

*Les procureurs,
LAVERIE, DE BILLY*

Paroisse de Saint-Charles-sur-Richelieu

Prenez avis que M. Réal Courtemanche, curé de la paroisse de Saint-Charles-sur-Richelieu, s'adressera au Parlement du Québec dans le but d'être autorisé à vendre les parties d'un immeuble donné en 1742 au prêtre qui desservait ladite paroisse, actuellement occupées par la fabrique de cette paroisse et à confirmer le titre des propriétaires des autres parties de cet immeuble. Le prix de vente sera versé à la Fabrique de ladite paroisse et utilisé par celle-ci conformément à la Loi sur les fabriques.

Il est raisonnable de décrire l'immeuble donné en 1742 comme étant formé de la partie non subdivisée du lot 92 du cadastre de la paroisse de Saint-Charles, des subdivisions 1 à 20 dudit lot 92, des lots 93, 94, 95, 96, 194 et de partie des lots 250, 289, 359 et 360 dudit cadastre ainsi que de parties des chemins publics situées entre ces lots ou en traversant.

Toute personne ayant des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale.

Veuillez agir en conséquence.

Sorel, le 15 mars 1993

85672

*Le procureur,
SIMON GRONDIN, notaire*

Société d'habitation du Québec — Loi sur la

Société d'habitation du Québec

Accord portant modification à l'accord signé entre la Société d'habitation du Québec et la Société canadienne d'hypothèques et de logement le 19 octobre 1977 portant sur le financement d'un programme de supplément au loyer

Avis est par la présente donné que la Société d'habitation du Québec, autorisée par le décret 105-93 du 3 février 1993, a conclu, avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement, l'accord

portant modification à l'accord sur le financement d'un programme de supplément au loyer, dont le texte est reproduit ci-après.

Québec, le 17 mars 1993

85680

*Le secrétaire,
ME JEAN-LUC LESAGE*

LE PRÉSENT ACCORD est conclu le 19 février 1993

ENTRE

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (ci-après nommée la «Société du Canada»)

ET

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (ci-après nommée la «Société du Québec») et Le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes.

ATTENDU QUE, en vertu d'un acte signé le 19 octobre 1977 par les présentes parties (ci-après nommé l'Accord de 1977), la Société du Canada a accepté de verser annuellement des contributions pour aider la Société du Québec à mettre à la disposition de personnes et de familles à faible revenu des logements bénéficiant d'un supplément au loyer;

ET ATTENDU QUE les parties conviennent de modifier la période de validité du certificat d'admissibilité durant laquelle les ensembles peuvent recevoir des suppléments au loyer;

EN CONSÉQUENCE, les parties conviennent de ce qui suit:

1. Le paragraphe III, intitulé «Durée de l'admissibilité» est remplacé par le suivant:

«La durée de validité de tout certificat d'admissibilité émis par la Société du Canada ne doit pas dépasser trente-cinq (35) ans à compter de la date de disponibilité des logements visés.»

2. Le présent accord modificateur vise tous les ensembles pour lesquels un certificat d'admissibilité a été émis, tel qu'indiqué à l'annexe C de l'Accord de 1977.

3. Tous les autres engagements et dispositions de l'Accord de 1977 conservent leur plein effet.

SIGNÉ À QUÉBEC, le 19 février 1993.

BENOÎT MORIN

Pour le:

*Ministre délégué aux Affaires
intergouvernementales canadiennes*

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC

JEAN-PAUL BEAULIEU

Président-directeur général

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

MICHAEL R. DALEY
Vice-président, secteur des programmes

DAVID CLUFF
Avocat supérieur, Division du contentieux

Ventes à la folle enchère

Montréal

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-013713-910
500-18-000180-928
(Bref noté 500-05-018191-914)

GESTION ST-DIZIER INC., partie demanderesse, contre DOMINIQUE GERVAIS, 2692, rue Sherbrooke Est, Montréal, et MADELEINE GERVAIS, 2690, rue Sherbrooke Est, Montréal, et JEAN-PIERRE GERVAIS, 9270, rue Yvette-Nobert, Anjou, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

L'immeuble situé au 2688, 2690 et 2692, rue Sherbrooke Est à Montréal, désigné comme suit:

« Un emplacement ayant front sur la rue Sherbrooke Est à Montréal, connu et désigné comme étant la partie nord-est du lot numéro deux mille six cent soixante-dix neuf de la subdivision du lot originaire numéro cent quarante-huit (148^{ptie} N.-E. 2679), aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga, division d'enregistrement de Montréal, mesurant 25,11 pieds de largeur par 109,6 pieds de profondeur, dans sa ligne nord-est, et 106,3 pieds dans sa ligne sud-ouest, et borné comme suit: en front, par la rue Sherbrooke, en arrière, par une ruelle commune, d'un côté au nord-est, par la rue Bercy et de l'autre côté, au sud-ouest, par le résidu dudit lot 148-2679.

Avec toutes les constructions y érigées et notamment une maison de deux étages, contenant trois logements et portant les numéros d'immeuble 2688, 2690 et 2692 de ladite rue Sherbrooke Est à Montréal, dont le mur sud-ouest est mitoyen.

Avec une servitude réciproque de vue créée aux termes d'un acte enregistré audit bureau d'enregistrement sous le numéro 574629.

Avec hypothèque en faveur de la Banque Nationale du Canada enregistrée le 17 octobre 1989 sous le numéro 4208135.

Avec hypothèque en faveur de Gabrielle Dubeau enregistrée le 23 août 1991 sous le numéro 4423693.

Avec droit d'habitation en faveur de Gabrielle Dubeau toute sa vie durant, en vertu d'un acte de cession enregistré le 8 février 1988, sous le numéro 3983074.

La mise à prix est fixée à 46 650,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu à la folle enchère au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le CINQUIÈME jour de MAI 1993 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
DIANE ST-LAURENT

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 19 mars 1993

85733

Vente par licitation

Terrebonne

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-000127-922

2681102 CANADA INC., corporation dûment incorporée, ayant son siège social et son bureau principal au 276, rue Saint-Jacques, local 305, Montréal, QC, demanderesse, contre DAME HÉLÈNE BERTRAND à ville de Saint-Augustin, province de Québec et résidant au 8586, rue Boisé, agissant en sa qualité de tutrice à son fils mineur, Luc Olivier Gougeon, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR du bureau d'enregistrement de Deux-Montagnes.

Conformément à un jugement rendu le 7 décembre 1992 par le protonotaire spéciale, Me Nicole Gill, ordonnant la licitation de l'immeuble ci-après décrit:

« Un immeuble (ci-après nommé «immeuble») situé à Mirabel, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro originaire deux cent trente-neuf (ptie 239), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Augustin, division d'enregistrement de Deux-Montagnes. Ladite partie de lot étant de figure irrégulière et bornée vers le nord pour partie par les lots 239-32, 239-31 et 239-30 sur des distances respectives de cinquante-neuf pieds et huit dixièmes (59,8 pi), soixante-neuf pieds et sept dixièmes (69,7 pi) et quatre-vingt-un pieds et deux dixièmes (81,2 pi), vers l'est par une partie du lot 236 sur mille trois cent quatre pieds et deux dixièmes (1 304,2 pi), vers le sud pour partie par une partie du lot 240 sur six cent trois pieds et quatre dixièmes (603,4 pi), vers l'ouest pour partie par une partie du lot 241 sur quatre cent soixante-seize pieds (476 pi), vers le nord pour autre partie et l'ouest pour autre partie par le lot 239-52 (passage), sur deux cent dix pieds (210 pi) et vingt-cinq pieds (25 pi), vers le nord pour autre partie et l'ouest pour autre partie par une autre partie du lot 239 sur cent vingt pieds (120 pi) et quatre vingt-dix pieds (90 pi), vers le sud pour autre partie par une autre partie du lot 239 ainsi que par les lots 239-51, 239-50 et 239-49 sur trois cent

quatre-vingt-six pieds (386 pi); vers l'ouest pour autre partie par le lot 239-53 (passage) sur dix pieds et neuf dixièmes (10,9 pi), vers l'ouest pour autre partie et le sud pour autre partie par le lot 239-47 sur soixante-dix-sept pieds et deux dixièmes (77,2 pi) et trente-huit pieds (38 pi), vers l'ouest pour autre partie par une partie du lot 241 sur deux cent soixante-huit pieds (268 pi), vers le nord pour autre partie par le lot 239-46 sur cinquante-cinq pieds (55 pi), vers l'ouest pour autre partie par les lots 239-46 et 239-45 sur cent quarante pieds et trois dixièmes (140,3 pi), vers le nord pour autre partie par les lots 239-43, 239-42 et 239-41 sur des distances respectives de soixante et un pieds et un dixième (61,1 pi), quarante-deux pieds et cinq dixièmes (42,5 pi) et soixante pieds (60 pi), vers l'ouest pour autre partie par les lots 239-41 sur quatre vingt-dix pieds (90 pi), vers le nord pour autre partie par les lots 239-54 (passage) et 239-55 (passage) sur cinquante-cinq pieds et un dixième (55,1 pi), vers le nord-ouest pour autre partie par le lot 239-55 (passage) sur quarante pieds et un dixième (40,1 pi), vers le nord-est par une autre partie du lot 239 sur quatre-vingts pieds (80 pi), vers le nord-ouest pour autre partie par une autre partie du lot 239 ainsi que par les lots 239-34 et 239-35 sur des distances respectives de quarante pieds et quatre dixièmes (40,4 pi), soixante pieds (60 pi) et trente-neuf pieds (39 pi), contenant en superficie six cent soixante-quatorze mille deux cent vingt-six pieds carrés (674 226 pi²).

Une remise est construite à l'intérieur de cette partie du lot 239.

Tel que le tout se trouve présentement et sujet à un règlement de zonage établi par le ministère des Transports du Canada tel qu'enregistré au bureau d'enregistrement de Deux-Montagnes sous le numéro 171062.

Sauf et à distraire la partie du lot 239 acquis par la ville de Mirabel par avis de transfert enregistré sous le numéro 326370, qui se lit comme suit:

Une partie du lot 239:

De figure irrégulière, mesurant un mètre et soixante-sept centièmes (1,67 m) dans sa ligne ouest, huit mètres et onze centièmes (8,11 m) dans sa première ligne nord, six mètres et soixante-dix-sept centièmes (6,77 m) dans sa seconde et dernière ligne nord, sept mètres et trente-huit centièmes (7,38 m) suivant un arc de cercle de dix mètres (10,0 m) de rayon dans sa première ligne sud et sept mètres et quatre-vingt-un centièmes (7,81 m) dans sa seconde et dernière ligne sud. Elle contient en superficie totale vingt-trois mètres carrés et sept dixièmes de mètre carré (23,7 m²), mesures en mètres.

Est borné comme suit: vers l'ouest par le lot 239-41, vers le nord par le 239-54, passage, rue du Désert et le 239-55, passage, rue Boisé, vers le sud par le lot 239 partie.

Tel qu'il appert de la description technique et du plan préparés par Alain Sansoucy, arpenteur-géomètre, en date du 22 novembre 1990 et portant le numéro 1736 de ses minutes.

La mise à prix est fixée à 20 578,75 \$ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale

et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Deux-Montagnes, situé au 140, rue Saint-Eustache, place du Chêne, Saint-Eustache, QC, le CINQUIÈME jour de MAI 1993 à TREIZE heures TRENTÉ.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *technicien en droit*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 15 mars 1993

85702

Ventes par shérif

Beauharnois

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 760-18-000005-935
500-05-010679-924

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corps politique ayant son principal établissement pour la province de Québec au 1155, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal, partie demanderesse, contre DÉPANNEUR MISSY'S INC., compagnie d'importation incorporée, ayant son siège social au 15A, Châteauguay, Huntingdon, et LISE BENOIT BOSSÉ, domiciliée et résidant au 15A, Châteauguay, Huntingdon, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Huntingdon, 25, King, Huntingdon, J0S 1H0, mis en cause.

« Un emplacement connu et désigné comme étant le lot un subdivision du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-sept (287-1), aux plan et livre de renvoi officiels du village de Huntingdon, division d'enregistrement de Huntingdon, et plus amplement décrit comme suit, savoir: de figure trapézoïdale, bornée en front, vers le nord-ouest, par la rue Châteauguay (Partie du lot numéro deux cent cinquante-neuf) (Pte 259), vers le nord-est par une partie du lot deux cent quatre-vingt-sept (Pte 287), vers le sud-est par la rivière Châteauguay et vers le sud-ouest par une partie du lot deux cent quatre-vingt-sept (Pte 287). Mesurant cent quatre pieds (104 pi) vers le nord-ouest, quatre-vingt-douze pieds et quarante centièmes de pied (92,40 pi) vers le nord-est, cent quatre pieds et trois centièmes de pied (104,03 pi) le long de la corde des sinuosités de la rivière de Châteauguay vers le sud-est et quatre-vingt-neuf pieds et quatre-vingt-quatre centièmes de pied (89,84 pi) vers le sud-ouest; contenant une superficie de neuf mille quatre cent soixante-seize pieds carrés et cinq dixièmes de pied carré (9 476,5 pi²).

Avec bâtisses dessus construites, portant le numéro d'immeuble 15A, rue Châteauguay, Huntingdon, QC, J0S 1H0.

Tel que le tout appert sur un certificat de localisation préparé par Louis-Arthur Sullivan, arpenteur-géomètre, en date du vingt-huit (28) avril mil neuf cent quatre-vingt-huit (1988) et portant le numéro neuf mille sept cent vingt-six (9726) de ses minutes.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur.»

La mise à prix a été fixée à 14 500,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Huntingdon, 25, King, Huntingdon, J0S 1H0, le CINQUIÈME jour de MAI 1993 à DIX heures.

Le shérif,
GILBERT FOREST

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 17 mars 1993

85694

Hull

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
Nos 550-18-001615-935
500-05-000198-930

BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE, partie demanderesse, contre **VICTOR THIBERT**, et **GINETTE THIBERT**, parties défenderesses.

Désignation

1. Un immeuble connu et désigné comme étant le lot de terre numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinq cent vingt-neuf au cadastre officiel de la paroisse de Saint-André-Avellin (529-1), division d'enregistrement de Papineau et contenant en superficie mille six cent quarante-quatre mètres carrés (1 644 m²), plus ou moins; avec bâtisse y érigée, circonstances et dépendances.

2. Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot de terre numéro cinq cent vingt-neuf au cadastre officiel de la paroisse de Saint-André-Avellin (ptie 529), division d'enregistrement de Papineau, et étant toute cette partie dudit lot bornée vers l'est par une autre partie dudit lot 529, propriété de Conrad Blais ou représentants et mesurant dix-sept mètres et cinquante-deux centièmes (17,52 m), vers le sud-ouest par le lot 529-1 et mesurant seize mètres et cinquante-huit centièmes (16,58 m), vers le nord-ouest par le chemin du Lac des Quatre Chemins (lot 529-2) et mesurant vingt-trois mètres et quatre-vingt-dix-cent centièmes (23,97 m) et contenant en superficie cent quarante-cinq mètres carrés (145 m²), plus ou moins.

Ainsi que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes et occultes attachées audit immeuble.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de 9 855,00 \$. Ce montant minimum, fixé par le shérif, est égal à vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 27). Ce montant devra être payé, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances et au moment de l'adjudication.

Cette vente sera également assujettie à la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières sauf les exceptions prévues par ladite loi.

Pour être vendus au bureau de la division d'enregistrement de Papineau, 266, rue Viger, Papineauville (Québec), le VINGTIÈME jour de MAI 1993 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GÉRARD LACROIX

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 22 mars 1993

85761

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
Nos 550-18-001609-938
500-05-020259-915

FIBROBEC INC., partie demanderesse, contre **160236 CANADA INC.**, et **MARCEL VAILLANCOURT**, parties défenderesses.

Désignation

Une parcelle de terrain de figure irrégulière, connue et désignée comme étant une partie du lot vingt-neuf «B» (ptie 29B), rang Cinq (rg 5), canton de Wakefields, division d'enregistrement de Gatineau, province de Québec et pouvant être plus particulièrement décrite comme suit: commençant à un point indiqué par la lettre «M» sur le plan dûment annexé à l'original n° 4873 du répertoire de Lucien Binet, notaire, lequel est situé à l'intersection de la ligne séparative des lots 29B et 30 avec la ligne nord-ouest du chemin public (Wilson's-Corner) Saint-Pierre-de-Wakefield.

Du point «M» sur une distance de quatre cent cinquante-cinq pieds et six dixièmes de pied (455,6 pi) mesurée dans une direction sud, vingt-sept degrés zéro minute ouest (S.27°00'O.) jusqu'au point «A», point de commencement. Du point «A», sur une distance de cinq cent dix pieds et cinq dixièmes de pied (510,5 pi) mesurée dans une direction nord, soixante et onze degrés cinquante neuf minutes ouest (N.71°59'O.) jusqu'au point «B».

Du point «B», sur une distance de trois cents pieds (300 pi) mesurée dans une direction sud, vingt et un degrés trente cinq minutes ouest (S.21°35'O.) jusqu'au point «C».

Du point «C», une distance de deux cent neuf pieds et six dixièmes de pied (209,6 pi) mesurée dans une direction sud, quatre-vingt-quatre degrés cinquante-huit minutes est (S.84° 58' E.) jusqu'au point «D».

Du point «D», sur une distance de vingt pieds et six dixièmes de pied (20,6 pi) mesurée dans une direction sud, cinq degrés treize minutes est (S.5° 13' E.) jusqu'au point «E».

Du point «E», sur une distance de deux cent quarante pieds et huit dixièmes (240,8 pi) mesurée dans une direction sud, soixante-sept degrés vingt et une minutes est (S.67° 21' E.) jusqu'au point «F».

Du point «F» sur une distance de trois cents pieds (300 pi) mesurée dans une direction nord, trente-trois degrés deux minutes est (N.33° 02' E.) jusqu'au point de commencement.

Borné vers le sud-est par le chemin Wilson's-Corner-Saint-Pierre-de-Wakefield, vers le nord-est, le nord-ouest et le sud par partie du lot vingt-neuf «B» (ptie 29B) et contenant en superficie cent trente-trois mille neuf cent quatre-vingt-seize pieds carrés (133 996 pi²), soit trois acres et soixante-seize millièmes (3,076 ac). Le tout tel que montré par un liseré rouge sur un plan annexé à l'original numéro 4877 des minutes de Lucien Binet, notaire, lequel plan a été préparé par monsieur Louis Lavoie, a.-g. le 3 août 1970, sous le numéro 1251 de ses minutes.

Toutes les distances dans la présente désignation sont en mesures anglaises et les directions astronomiques. Le tout apparaissant sur les plan et description annexés à la minute 4873 de Lucien Binet, notaire.

Avec les bâtisses y dessus érigées, circonstances et dépendances.

Avec et sujet à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes et non apparentes pouvant affecter ledit immeuble.

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de 7 182,00 \$. Ce montant minimal, fixé par le shérif, est égal à vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 27). Ce montant devra être payé, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances et au moment de l'adjudication.

Cette vente sera également assujettie à la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières sauf les exceptions prévues par ladite loi.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Gatineau, 266, rue Notre-Dame, Maniwaki (Québec), le DIX-NEUVIÈME jour de MAI 1993 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GÉRARD LACROIX

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 17 mars 1993

85674

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
Nos 550-18-001602-925
550-04-000133-914

LISE LAFRAMBOISE, perceptrice des pensions alimentaires, et **SYLVIE PICARD**, demanderesse, contre **ROBERT PROVOST**, défendeur.

Désignation

La moitié indivise de toute cette propriété connue et désignée comme étant une partie du lot numéro treize «B» (ptie 13 B), rang Cinq (rg V), canton de Bowman, ayant les bornes et mesures suivantes, savoir :

Bornée au nord par la ligne de division séparant les lots 13B et 14B desdits rang et canton et mesurant soixante-dix mètres et soixante-dix-neuf centièmes (70,79 m); bornée à l'est par une autre partie du même lot, étant un chemin projeté, propriété de Développement J. David Faubert Ltd et mesurant cinquante-sept mètres et soixante-trois centièmes (57,63 m); bornée au sud-ouest par une autre partie du même lot, propriété de Développement J. David Faubert Ltd, connue comme étant la subdivision non officielle treize dudit lot treize «B» (13B-13 n.o.); et mesurant soixante et onze mètres et trente-deux centièmes (71,32 m); bornée à l'ouest par une autre partie du même lot, propriété de Développement J. David Faubert Ltd et mesurant quarante-neuf mètres et quatre-vingt-six centièmes (49,86 m). Le coin sud-est de cet immeuble est situé à une distance de soixante-quatre mètres et un dixième (64,1 m) du coin sud-est d'un terrain connu comme étant une autre partie dudit lot treize «B» (ptie 13B) desdits rang et canton et plus particulièrement connue comme étant le lot 13B-13 non officielle, lequel coin sud-est est situé à une distance de deux cent cinquante-trois mètres et soixante et un centièmes (253,61 m), mesuré le long du côté nord d'un chemin privé dans un angle de 273° 24' du lot 13B-6 desdits rang et canton.

Droit de passage

1. Un droit de passage est créé sur l'immeuble plus au long décrit à l'acte enregistré à Papineau, sous le numéro 170632 étant parties des lots 13A et 13B, rang Cinq, canton de Bowman en faveur du lot ci-haut décrit.

2. Un droit de passage est créé sur autres parties des lots douze «B» (ptie 12B) et treize «B» (ptie 13B), rang Cinq, canton de Bowman, plus au long décrit à l'acte enregistré à Papineau sous le numéro 170475, en faveur du lot ci-haut décrit.

3. Un droit de passage est créé en faveur de Robert Provost et Sylvie Picard sur tous les chemins, propriété de Développement J. David Faubert Ltd, traversant les lots 12B et 13B, rang Cinq, canton de Bowman.

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de 1 076,25 \$. Ce montant minimum, fixé par le shérif, est égal à vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires

municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 27). Ce montant devra être payé, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances et au moment de l'adjudication.

Cette vente sera également assujettie à la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières sauf les exceptions prévues par ladite loi.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Papineau, 266, rue Viger, Papineauville (Québec), le DIX-HUITIÈME jour de MAI 1993 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
GÉRARD LACROIX

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 15 mars 1993

85693

Joliette

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
Nos 705-05-000709-926
705-18-000024-931

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS D'ENTRELACS, partie demanderesse, contre 171938 CANADA INC, et autres, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montcalm, mis en cause.

Un emplacement situé en la municipalité d'Entrelacs, plus précisément connu et désigné comme étant une partie du lot numéro huit B dans le Huitième Rang (ptie 8B, rg VIII), au cadastre officiel du canton de Chertsey, division d'enregistrement de Montcalm. Borné vers le sud-est par une autre partie dudit lot 8B (boulevard Pauzé), vers le nord-ouest par une autre partie dudit lot 8B, vers le nord-est par une partie du lot numéro 9, vers l'est, le sud-est et le sud par une autre partie dudit lot 8B (chemin public); mesurant cent quarante-quatre pieds (144 pi) vers le sud-ouest, cent vingt-six pieds (126 pi) vers le nord-ouest, cent quarante-trois pieds et un dixième (143,1 pi) vers le nord-est, soixante-douze pieds et sept dixièmes (72,7 pi) vers l'est, quarante pieds et huit dixièmes (40,8 pi) vers le sud-est, soixante-cinq pieds et cinq dixièmes (65,5 pi) vers le sud. Contenant en superficie vingt-deux mille cinq cent dix pieds carrés (22 510 pi²), mesures anglaises.

Avec les bâtisses y érigées, portant le numéro d'immeuble 11440, boulevard Pauzé, Entrelacs, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

Le tout tel que plus amplement montré sur un plan préparé par Irénée Poissan, a.-g., en date du 19 décembre 1977 et portant le numéro 14 750-A.

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette, est fixé à la somme de 31 064,25 \$, représentant 25 %

de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

Pour être vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, 1532, rue Albert, Sainte-Julienne, le VINGTIÈME jour de MAI 1993 à TREIZE heures.

Le shérif adjoint,
GAÉTAN LAFONTAINE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 16 mars 1993

85710

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — District de Joliette
Nos 705-02-001925-866
705-18-000019-931

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CALIXTE, partie demanderesse, contre ANTONIO CAPECE, ès qualités d'héritier de feu Gerardo Capece et de feu dame Antoinetta Cerone Capece, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montcalm, mis en cause.

« Premier immeuble :

Un terrain vacant situé sur la rue Lucarnes à Saint-Calixte, connu et désigné comme étant une partie du lot neuf A, rang Cinq (ptie 9A du 5^e Rang), au cadastre officiel du canton de Kilkenny, mesurant cinquante pieds (50 pi) de largeur en front dans sa ligne nord, le long de la rue Lucarnes, par une profondeur de cent cinq pieds (105 pi) dans sa ligne est et quatre-vingt-quinze pieds (95 pi) de profondeur dans sa ligne ouest, le tout mesures anglaises et plus ou moins. Ladite profondeur peut varier suivant le niveau de l'eau du ruisseau ci-après mentionné. Ce terrain est borné en front, au nord, par la rue Lucarnes; en arrière, au sud, par un ruisseau; d'un côté, à l'est, par une partie du lot 9 A, rang 5, appartenant à Yvon Tremblay; et de l'autre côté, à l'ouest, par une partie du lot 9 A, rang 5, appartenant à Jacques Giroux. La superficie est d'environ cinq mille pieds carrés (5 000 pi²).

Deuxième immeuble :

Un terrain situé sur la rue Manon à Saint-Calixte, connu et désigné comme étant une partie du lot neuf A du Cinquième Rang (ptie 9A, rg 5), au cadastre officiel du canton de Kilkenny, mesurant cinquante pieds (50 pi) de largeur en front dans sa ligne sud, le long de la rue Manon, par une profondeur de cent soixante pieds (160 pi) dans sa ligne est et cent soixante-dix pieds (170 pi) de profondeur dans sa ligne ouest, le tout mesures anglaises et plus ou moins. Ladite profondeur peut varier suivant le niveau de l'eau du ruisseau ci-après mentionné. Le terrain est borné en front, au sud, par la rue Manon; en arrière, au nord, par un ruisseau et d'un côté, à l'est, par une partie du lot 9A, appartenant à Rienso Scalabrin; et d'un côté, à l'ouest, par une partie du lot 9A, appartenant à Robert Beaudry. La superficie est d'environ huit mille deux cent cinquante pieds carrés (8 250 pi²). »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette est fixé à la somme de 165,00 \$ pour le 1^{er} immeuble, 192,50 \$ pour le 2^e immeuble, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

Pour être vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, 1532, rue Albert, Sainte-Julienne, le VINGTIÈME jour de MAI 1993 à DOUZE heures QUINZE.

Le shérif adjoint,
GAËTAN LAFONTAINE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 16 mars 1993

85711

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — District de Joliette
Nos 705-02-001369-862
705-18-000038-931

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CALIXTE, partie demanderesse, contre MICHEL CARIGNAN et NICOLE JENVRESSE, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montcalm, mis en cause.

Premier immeuble:

« Un terrain vacant situé à Saint-Calixte, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro treize A du Neuvième Rang (ptie 13A, rg 9), au cadastre officiel du canton de Kilkenny, mesurant cent pieds (100 pi) de largeur par cent pieds (100 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins. Le terrain est borné en front, à l'ouest, en arrière, à l'est, et des côtés nord et sud par d'autres parties du lot 13A, propriété de Les Placements Préférentiels Inc. et la Corporation des Placements Résidentiels du Québec Inc.. La superficie du terrain est de dix mille pieds carrés (10 000 pi²). Ce terrain est enclavé. »

Deuxième immeuble:

« Un terrain vacant situé à Saint-Calixte, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro treize A du Neuvième Rang (ptie 13A, rg 9), au cadastre officiel du canton de Kilkenny, mesurant cinquante pieds (50 pi) de largeur par cent pieds (100 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins. Le terrain est borné en front, à l'ouest, en arrière, à l'est et au sud par d'autres parties du lot 13A, propriété de Les Placements Préférentiels Inc. et la Corporation des Placements Résidentiels du Québec Inc. et au nord par une partie du lot 13A, propriété de Thérèse Gauthier ou représentants. La superficie de l'immeuble est de cinq mille pieds carrés (5 000 pi²). Ce terrain est enclavé. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette, est fixé à la somme de 825,00 \$, pour le 1^{er} immeuble, à 192,50 \$ pour le 2^e immeuble, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

Pour être vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, 1532, rue Albert, Sainte-Julienne, le VINGTIÈME jour de MAI 1993 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
GAËTAN LAFONTAINE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 16 mars 1993

85706

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — District de Joliette
Nos 705-02-000529-925
705-18-000035-937

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CALIXTE, partie demanderesse, contre GILLES DESROCHERS, MADAME GILLES DESROCHERS, ANDRÉ LALANCETTE, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montcalm, mis en cause.

« Un terrain vacant situé sur la 1^{re} Avenue Beauvoir à Saint-Calixte, connu et désigné comme étant la subdivision officielle numéro cent cinquante-quatre du lot originaire numéro dix-sept C du Neuvième Rang (17C-154, rg 9), au cadastre officiel du canton de Kilkenny. Cet immeuble a une superficie de cinq mille cinquante pieds carrés (5 050 pi²). »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette, est fixé à la somme de 165,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

Pour être vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, 1532, rue Albert, Sainte-Julienne, le VINGTIÈME jour de MAI 1993 à ONZE heures QUINZE.

Le shérif adjoint,
GAËTAN LAFONTAINE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 16 mars 1993

85707

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — District de Joliette
Nos 705-02-001362-862
705-18-000039-939

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CALIXTE, partie demanderesse, contre DÉVELOPPEMENT BEAULAC LIMITÉE, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montcalm, mis en cause.

Un terrain vacant situé sur la rue Beaulac à Saint-Calixte, connu et désigné comme étant composé de la subdivision officielle numéro deux cent soixante-quatorze du lot originaire numéro cinq D du

Onzième Rang (5D-274, rg 11), de la resubdivision officielle numéro six de la subdivision officielle numéro un du lot originaire cinq D du Onzième Rang (5D-1-6, rg 11) et de la resubdivision officielle numéro six de la subdivision officielle numéro trente-cinq du lot originaire cinq D du Onzième Rang (5D-35-6, rg 11), tous du cadastre officiel du canton de Kilkenny. Le terrain a une superficie totale de sept mille deux cent quarante-cinq pieds carrés (7 245 pi²). »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette, est fixé à la somme de 467,50 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

Pour être vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, 1532, rue Albert, Sainte-Julienne, le VINGTIÈME jour de MAI 1993 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GAËTAN LAFONTAINE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 16 mars 1993

85705

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — District de Joliette
Nos 705-02-000506-923
705-18-000034-930

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CALIXTE, partie demanderesse, contre JEAN-MARIE GAUTHIER, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montcalm, mis en cause.

« Un terrain vacant situé sur la rue des Malards à Saint-Calixte, connu et désigné comme étant la subdivision officielle numéro deux cent quatre-vingt-quatre du lot originaire numéro cinq B du Onzième Rang (5B-284, rg 11), au cadastre officiel du canton de Kilkenny. Ce terrain a une superficie de cinq mille cent quatre-vingts pieds carrés (5 180 pi²). »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette, est fixé à la somme de 412,50 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

Pour être vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, 1532, rue Albert, Sainte-Julienne, le VINGTIÈME jour de MAI 1993 à ONZE heures QUARANTE-CINQ.

Le shérif adjoint,
GAËTAN LAFONTAINE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 16 mars 1993

85708

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — District de Terrebonne
Nos 700-02-001218-925
705-18-000030-938

VILLE DES LAURENTIDES, partie demanderesse, contre JEAN MARC DUDEMAINE et CHRISTIANE ROCHON, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de L'Assomption, mis en cause.

« Un emplacement situé en la ville des Laurentides, connu et désigné comme étant le lot numéro vingt de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux mille soixante et onze (lot 2071-20), au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Lin, division d'enregistrement de L'Assomption; avec toutes les bâtisses y érigées, circonstances et dépendances, portant le numéro d'immeuble 723, rue Brien, ville des Laurentides. Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette, est fixé à la somme de 18 348,75 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

Pour être vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption, 300, rue Dorval, L'Assomption, le DIX-NEUVIÈME jour de MAI 1993 à DOUZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
GAËTAN LAFONTAINE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 15 mars 1993

85709

Longueuil

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Longueuil
Nos 500-05-013545-924
505-18-000005-934

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE MONTRÉAL, 305, St-Antoine Est, Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre RÉAL LEVESQUE et MURIELLE ATKINS, tous deux domiciliés au 1304, Berthier, Chambly, district de Longueuil, province de Québec, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Chambly, mis en cause.

« Un emplacement sis et situé en la ville de Chambly, rue Berthier, et comprenant: un lot de terre connu et désigné comme étant la resubdivision quatorze (14) de la subdivision deux cent trente-neuf (239-14) du lot originaire numéro deux cent soixante-dix-huit (278-239-14), au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Joseph-de-Chambly, mesurant soixante-deux pieds (62 pi) de largeur par une profondeur de cent cinquante pieds (150 pi), plus ou moins, mesures anglaises; et une maison portant autrefois le

numéro 1322 et maintenant le 1304 de ladite rue Berthier, circonstances et dépendances. Tel que le tout se trouve présentement et tel qu'il est désigné au certificat de localisation et démontré sur le plan en faisant partie, lequel certificat avec plan a été préparé par W.P. Laroche, arpenteur-géomètre, est daté du 30 août 1963 et porte le numéro 5257-5 des dossiers de ce dernier. Avec tous droits y inhérents et avec une servitude de droit de vue en faveur de cet immeuble sur l'immeuble voisin au nord-ouest, telle que créée et plus amplement détaillée dans le contrat de prêt par la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement en faveur de Consolidated Building Corporation Limited, reçu devant Hubert Guay, notaire, le 13 mai 1963, enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Chambly, sous le numéro 227945, mais sujet à une servitude d'utilités publiques en faveur d'Hydro-Québec et de Bell Canada, telle que créée en leur faveur par la compagnie prénommée et plus amplement détaillée dans un acte de servitude enregistré audit bureau d'enregistrement, sous le numéro 658861 et servitude de vue en faveur de la propriété contigüe enregistrée sous le numéro 236090, sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur.»

La mise à prix est fixée à 19 796,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Chambly, 2555, boulevard Roland-Therrien, salle RC-21, Longueuil, QC, le DIX-SEPTIÈME jour de MAI 1993 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ÉLIZABETH S. GOBEILLE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Longueuil, le 18 mars 1993

85677

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Longueuil
Nos 500-02-015936-912
505-18-000002-931

LES STRUCTURES PAQUET (1990) INC., corps politique légalement constitué selon la loi et ayant son siège social au 11840, 55^e Avenue, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre **LES DÉVELOPPEMENTS MARCEL DUGAS INC.**, corps politique légalement constitué selon la loi et ayant son bureau au 663, Jacques-Cartier, Boucherville, district de Longueuil, province de Québec, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Chambly, mis en cause.

«Un certain emplacement connu et désigné comme étant le lot huit cent huit (808), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil, bureau d'enregistrement de Chambly; avec bâtisse dessus érigée, portant le numéro d'immeuble 3086, rue des Opales, Saint-Hubert, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 62 580,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Chambly, 2555, boulevard Roland-Therrien, salle RC-21, Longueuil, QC, le DIX-HUITIÈME jour de MAI 1993 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
YVAN ALLY

Bureau du shérif
Cour supérieure
Longueuil, le 18 mars 1993

85678

Montréal

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-020214-910
500-18-000378-928
Bref noté: 500-05-020213-912
500-18-000379-926

CAISSE D'ÉCONOMIE DES POLICIERS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée et régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit du Québec, ayant son siège social au 460, rue Gilford, Montréal, partie demanderesse, contre la **SUCCESSION DE FEU JACQUES BEAUDOIN**, 364, rue des Cigales, Otterburn Park, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de Montréal, mis en cause.

La demie indivise de l'immeuble ci-après décrit, appartenant au défendeur, feu Jacques Beaudoin.

«Un emplacement ayant front sur le Grand-Boulevard en la ville de Montréal et composé comme suit, savoir:

D'une partie nord-ouest du lot numéro deux cent cinquante-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent soixante-trois (163 partie N.-O. 255), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, division d'enregistrement de Montréal, mesurant treize pieds et cinq dixièmes de pied (13,5 pi) de largeur par une profondeur de cent soixante-sept pieds (167 pi) et étant bornée comme suit: en front, au sud-ouest, par le Grand-Boulevard; en arrière, au nord-est, par le lot numéro 165-108, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal; d'un côté, au nord-ouest, par le lot numéro 163-256 ci-après décrit; et de l'autre côté, au sud-est, par le résidu dudit lot 163-255, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, et

D'une partie sud-est du lot numéro deux cent cinquante-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent soixante-trois (163-partie S.-E. 256), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, mesurant vingt-cinq pieds de largeur par

une profondeur de cent soixante-sept pieds (167,0) et étant bornée comme suit: en front, au sud-ouest, par le Grand Boulevard; en arrière, au nord-est, par les lots numéros 165-108 et 165-109, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal; d'un côté, au sud-est, par le lot numéro 163-255 ci-haut décrit; et de l'autre côté, au nord-ouest, par le résidu dudit lot 163-256, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal.

Toutes les mesures sont en mesures anglaises et plus ou moins.

Avec une bâtisse dessus construite, portant le numéro d'immeuble 2267, Grand-Boulevard, Montréal.

Tel que le tout se trouve présentement avec tous les droits inhérents audit immeuble et notamment:

Sujet à une servitude de vue enregistrée sous le numéro 681976. »

Ceci est une résidence familiale.

La mise à prix est fixée à 87 400,00 \$, soit 50 % de l'évaluation municipale de la moitié indivise de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

L'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication, soit 21 850,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale de la moitié indivise de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le CINQUIÈME jour de MAI 1993 à DOUZE heures.

Le shérif adjoint,
DIANE ST-LAURENT

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 22 mars 1993

85734

Québec

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-002850-910
S. 200-18-000030-930

PIERRE CÔTÉ et **CHRISTIANE GIGUÈRE**, domiciliés et résidant au 193, rue Alfred, Beauport, district de Québec, partie demanderesse, contre **LAURÉAT ASSELIN** et **GINETTE**

BÉDARD, domiciliés et résidant au 1540, rue Pierre-Corneille, Sainte-Foy, district de Québec, et **YVON DIONNE** et **GAÉTANE GUILLOT**, domiciliés et résidant au 1599, rue Saint-Cyrille, Ancienne-Lorette, district de Québec, et **DOUGLAS SEWARD**, domicilié et résidant au 3500, boulevard Quatre-Bourgeois, appartement 415, Sainte-Foy, QC, partie défenderesse.

« Cet immeuble connu et désigné comme étant la subdivision vingt-neuf du lot originaire numéro deux mille huit cent (2800-29) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec. Sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, continues ou discontinues pouvant l'affecter. Avec bâtisse, circonstances et dépendances. Au 11680, rue Brault, Neufchâtel, QC. »

La mise à prix est fixée à cinq mille sept cent treize dollars et quatre-vingt-douze cents (5 713,92 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Cette vente est faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, local RC-32, Québec, le ONZIÈME jour de MAI 1993 à DIX heures.

« Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision deux de la subdivision quarante-neuf du lot originaire numéro deux cent soixante-trois (263-49-2) du cadastre officiel pour la paroisse de l'Ancienne-Lorette, division d'enregistrement de Québec; avec bâtisse dessus construite, portant le numéro d'immeuble 1540, Pierre-Corneille, Sainte-Foy. Sujet à un avis du ministère des Transports enregistré à Québec sous le numéro 521693. »

La mise à prix est fixée à quinze mille huit cent soixante-quinze dollars (15 875,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Cette vente est faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, local RC-32, Québec, le ONZIÈME jour de MAI 1993 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
DANIELLE CORRIVEAU

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 3 avril 1993

85696

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.Q. 200-02-010591-925
C.S.Q. 200-05-000595-939
S. 200-18-000037-935

MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINT-CHARLES, 510, rue Delage, Lac-Saint-Charles, district de Québec, partie demanderesse, contre **JEAN POTVIN ÉVALUATION INC.**, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 9355, avenue du Veillot, Charlesbourg, partie défenderesse.

« Un emplacement vacant, de figure irrégulière, connu et désigné comme étant la partie du lot originaire numéro neuf cent soixante-dix-huit (978 pte) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Ambroise de la Jeune Lorette, division d'enregistrement de Québec, mesurant, mesures anglaises, soixante-dix pieds et neuf dixièmes (70,9 pi) dans sa ligne nord-est, cent trente pieds (130 pi) dans sa ligne sud-est, cinquante pieds et neuf dixièmes (50,9 pi) dans sa ligne sud-ouest, trente et un pieds et quatre dixièmes (31,4 pi) le long d'un arc de cercle de vingt pieds (20 pi) de rayon à l'ouest et cent dix pieds (110 pi) dans sa ligne nord-ouest et borné comme suit: au nord-est par une autre partie du lot 978, appartenant à dame Yvette Laliberté-Spahr et devant être incessamment vendue à monsieur Guy Gariépy, au sud-est par une partie du lot 979, au nord-ouest et à l'ouest par une autre partie du lot 978, appartenant à dame Yvette Laliberté-Spahr et devant être incessamment échangée à monsieur Victor Giguère et au nord-ouest par une rue projetée étant une autre partie du lot 978, appartenant actuellement à monsieur Victor Giguère ou représentants, tous du susdit cadastre. La ligne nord-est du lot présentement vendu, parallèle au chemin Saint-Barthélemy, est située à six cent soixante-dix pieds (670 pi) du côté sud-ouest de ce dernier. »

La mise à prix est fixée à huit cent dix-sept dollars et cinquante cents (817,50 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Cette vente est faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, local RC-32, Québec, le DOUZIÈME jour de MAI 1993 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
DANIELLE CORRIVEAU

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 3 avril 1993

85699

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-003139-925
S. 200-18-000029-932

SOCIÉTÉ CANADA TRUST, corporation légalement constituée, ayant son siège social à place Canada Trust, au 999, boulevard de Maisonneuve Ouest à Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre **PIERRE LAMONTAGNE**, domicilié au 6790, 10^e Avenue Est à Charlesbourg, et **LUCIEN LAMONTAGNE**, domicilié au 1492, de la Morille, appartement 102 à Québec, et **PIERRE MANTHA**, domicilié au 7265, de la Belle-Arrivée à Québec, partie défenderesse.

« Un immeuble connu et désigné comme étant formé d'une partie de la subdivision numéro vingt-trois du lot originaire numéro cinq cent soixante-seize (576-23 pte) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Roch-Nord, division d'enregistrement de Québec. Bornée au nord-ouest par la 18^e Rue, au nord-est par le lot 276-23-1, au sud-est par le lot 576-22 et au sud-ouest par l'avenue de la Capricieuse. Mesurant cinquante-cinq pieds et deux dixièmes (55,2 pi) au nord-ouest et au sud-est, quarante pieds et trois dixièmes (40,3 pi) au nord-est et quarante-deux pieds et neuf dixièmes (42,9 pi) au sud-ouest; avec la bâtisse dessus construite, portant les numéros d'immeuble 1772, 1774, 1778, 1780, 1784 et 1790, avenue de la Capricieuse à Québec, circonstances et dépendances. Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement, sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part de l'emprunteur. Cet immeuble ne sert pas de résidence familiale. »

La mise à prix est fixée à vingt-neuf mille six cent douze dollars et cinquante cents (29 612,50 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Cette vente est faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, local RC-32, Québec, le ONZIÈME jour de MAI 1993 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
DANIELLE CORRIVEAU

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 3 avril 1993

85697

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.M. C 7-92
C.S.Q. 200-05-000591-938
S. 200-18-000032-936

VILLE DE BEAUPORT, corps politique légalement constitué, ayant son siège social au 10, de l'Hôtel-de-Ville, Beauport, QC, partie demanderesse, contre **HABITATIONS DE BEAUCE INC.**, corporation légalement constituée, ayant son bureau au 2635, boulevard Hochelaga, local 870, Sainte-Foy, QC, partie défenderesse.

« Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision six du lot originaire numéro mille cinq cent soixante-neuf (1569-6) du cadastre officiel de Beauport, division d'enregistrement de Québec; sans bâtisse dessus construite mais avec circonstances et dépendances. Localisation: boulevard Rochette à Beauport. »

La mise à prix est fixée à deux cent quarante-cinq dollars (245,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Cette vente est faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, local RC-32, Québec, le SEPTIÈME jour de MAI 1993 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DANIELLE CORRIVEAU

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 3 avril 1993

85695

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.M.Q. Civile 501 de 1992
C.S.Q. 200-05-000594-932
S. 200-18-000017-937

VILLE DE QUÉBEC, corps politique incorporé par acte de la législature, ayant son siège social situé au 2, rue des Jardins, ville de Québec, district de Québec, partie demanderesse, contre **VALÉRIE ST-GELAIS**, possédant un immeuble situé au numéro 380 de la rue du Pont, Québec, partie défenderesse.

« Un emplacement connu et désigné comme étant le lot 962 du cadastre officiel de la cité de Québec (quartier Saint-Roch), division d'enregistrement de Québec; le tout avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances et portant le numéro d'immeuble 380 de la rue du Pont, Québec. »

La mise à prix est fixée à vingt-quatre mille quatre cent soixante-deux dollars et cinquante cents (24 462,50 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Cette vente est faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, local RC-32, Québec, le DOUZIÈME jour de MAI 1993 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DANIELLE CORRIVEAU

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 3 avril 1993

85698

Saint-François

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
District de Saint-François
Cause no: 450-05-001242-912
Cause shérif no: 450-18-000022-920

BANQUE DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée et ayant un bureau au, 2 place Laval, local 205, Laval, district de Montréal, partie demanderesse, contre 2528-6881 **QUÉBEC INC.**, corporation légalement constituée et ayant un bureau principal au 201, Ducharme, local 204, Sainte-Thérèse, district de Terrebonne, partie défenderesse.

Désignation

Immeuble 1

Un emplacement ayant front sur la rue Merry Nord à Magog, connu et désigné comme étant composé des subdivisions numéros un, deux, cent un, cent deux, cent trois, cent quatre, deux cent un, deux cent deux, deux cent trois, deux cent quatre et deux cent cinq du lot originaire numéro soixante-deux (62-1, 2, 101, 102, 103, 104, 201, 202, 203, 204 et 205) du rang Dix-Sept (rg 17) de Bolton, du cadastre rénové du canton de Magog; avec toutes constructions y érigées, comprenant celles portant les numéros 897, 899, 901, 903, 905, 907, 909, 911, et 913 de ladite rue Merry Nord.

Immeuble 2

Un emplacement en copropriété ayant front sur la rue Merry Nord à Magog, connu et désigné comme étant composé de:

a) la subdivision numéro cent cinq du lot originaire numéro soixante-deux (62-105) du rang Dix-Sept (rg 17) de Bolton, du cadastre rénové du canton de Magog, étant la partie exclusive d'habitation;

b) la quote-part indivise des parties communes afférentes à la partie exclusive ci-dessus mentionnée soit neuf mille six cent quatre-vingt cent millièmes indivis (0,09680) des lots suivants: les subdivisions numéros un et deux dudit lot originaire numéro soixante-deux (62-1 et 2) dudit rang Dix-Sept (rg 17) de Bolton, du cadastre rénové du canton de Magog.

Cet emplacement porte le numéro 915 de la rue Merry Nord à Magog.

Et de dénoncer la charge suivante:

Ces immeubles sont affectés par la servitude suivante, à savoir: une servitude de passage réelle et perpétuelle, affectant le lot 62-1 du rang 17 de Bolton, au cadastre du canton de Magog, en faveur des lots 63 et 64 du cadastre et désignée comme suit:

Désignation

Une parcelle de terrain faisant partie du lot 62-1 du rang Dix-Sept (rg Dix-Sept) de Bolton, au cadastre du canton de Magog, décrit comme suit: partant du coin nord-est du lot 62-1 du rang 17 du canton de Bolton, soit le point A, le point de départ de la parcelle à décrire; de là, le long d'un arc de 6,10 mètres, ayant 661,54 mètres de rayon dont la corde est 6,10 mètres et le gisement de $179^{\circ} 11' 46''$ jusqu'au point B; de là, suivant un gisement de $268^{\circ} 10' 50''$, une distance de 39,94 mètres jusqu'au point C; de là, suivant un gisement de $358^{\circ} 10' 50''$, une distance de 6,10 mètres jusqu'au point D; de là, suivant un gisement de $88^{\circ} 10' 50''$, une distance de 40,05 mètres jusqu'au point A, le point de départ. Couvrant en superficie 244,0 mètres carrés.

Cette parcelle est bornée au nord par le lot 43, vers l'est par le lot 45 (rue), vers le sud par une partie du lot 62-1 et vers l'ouest par une partie du lot 63.

Déclare que la partie de servitude ci-avant désignée confère aux lots 63 et 64 un droit de passage et d'accès à pied ou en véhicule, pour desservir lesdits lots 63 et 64.

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié au nom du ministre des Finances, conformément à l'article 670e du C.P.C., est fixé à la somme de 165 625,00 \$, pour l'immeuble 1 et 17 825,00 \$ pour l'immeuble 2, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Cette vente sera faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4) et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendus en bloc quant à l'immeuble 1 et par la suite vente de l'immeuble 2 au bureau de la division d'enregistrement de Stanstead, situé au 100, rue Dufferin, Stanstead, QC, J0B 3E0, le SEPTIÈME jour de MAI 1993 à DIX heures.

La shérif adjointe,
COLETTE BOUCHARD

85703

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
District de Saint-François
Cause no: 450-050-001208-913
Cause shérif no: 450-18-000009-935

SHERBROOKE TRUST, société de fiducie légalement constituée, ayant un bureau au 2727, rue King Ouest à Sherbrooke, district de Saint-François, partie demanderesse, contre **ÉRABLIÈRE DOYON INC.**, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 268, du Domaine à Ascot Corner, district de Saint-François, **JOB 1A0, ET AL.**, partie défenderesse.

Désignation

Un immeuble connu et désigné comme étant:

1. La subdivision numéro quarante-neuf du lot originaire numéro vingt-sept «A» (27A-49), aux plan et livre de renvoi officiels pour le rang Deux (rg 2) du canton d'Ascot.
2. La subdivision numéro vingt-huit du lot originaire numéro vingt-sept «A» (27A-28), aux plan et livre de renvoi officiels pour le rang Deux (rg 2) du canton d'Ascot.
3. La subdivision numéro vingt-neuf du lot originaire numéro vingt-sept «A» (27A-29), aux plan et livre de renvoi officiels pour le rang Deux (rg 2) du canton d'Ascot.
4. Une partie de la subdivision numéro vingt-sept du lot originaire numéro vingt-sept «A» (27A-27), aux plan et livre de renvoi officiels pour le rang Deux (rg 2) du canton d'Ascot. De figure irrégulière, bornée vers le nord par le lot 27A-27-1, vers l'est par le lot 27A-49, vers le sud par le lot 27A-28, vers l'ouest par le lot 27A-2 (rue); mesurant cents pieds (100 pi) dans ses lignes nord et sud et soixante pieds (60 pi) dans ses lignes est et ouest.
5. Une partie de la subdivision numéro vingt-cinq du lot originaire numéro vingt-sept «A» (ptie 27A-25), aux plan et livre de renvoi officiels pour le rang Deux (rg 2) du canton d'Ascot. De figure irrégulière, bornée vers le nord et l'ouest par des parties du lot 27A-25, vers l'est par le lot 27A-49, vers le sud par une partie des lots 27A-25 et 27A-26, vers le nord-ouest par le lot 27A-24-1. Commencant au coin sud-est par le lot 27A-25; de là, vers l'ouest suivant la ligne nord du lot 27A-26 dans une direction de deux cent quatre-vingt-neuf degrés quarante-quatre minutes une seconde ($289^{\circ} 44' 01''$), une distance de quatre mètres et quatre-vingt-six centièmes (4,86 m); de là, vers le nord dans une direction de vingt-quatre degrés quarante-deux minutes trente secondes ($24^{\circ} 42' 30''$), une distance de six mètres et treize centièmes (6,13 m); de là, vers l'ouest dans une direction de deux cent quatre-vingt-quatorze degrés zéro minute six secondes ($294^{\circ} 00' 06''$), une distance de trois mètres et vingt-huit centièmes (3,28 m); de là, vers le nord dans une direction de vingt-deux degrés vingt-quatre minutes cinquante et une secondes ($22^{\circ} 24' 51''$), une distance de vingt-deux mètres et quatre-vingt-quinze centièmes (22,95 m); de là, vers le nord-est suivant la ligne sud-est du lot 27A-24-1, dans une direction de soixante-douze degrés

cinquante-huit minutes vingt et une secondes (72°58'21"), une distance de cinquante-huit centièmes de mètre (0,58 m); de là, vers l'est dans une direction de cent douze degrés quarante minutes quarante-quatre secondes (112°40'44"), une distance de huit mètres et cinquante-trois centièmes (8,53 m); de là, vers le sud suivant la ligne ouest du lot 27A-49, dans une direction de deux cent quatre degrés trente-deux minutes quarante-huit secondes (204°32'48"), une distance de vingt-neuf mètres et vingt-neuf centièmes (29,29 m), jusqu'au point de départ. Contenant en superficie deux cent vingt-huit mètres carrés et huit dixièmes (228,8 m²).

6. Une partie de la subdivision numéro vingt-six du lot originaire numéro vingt-sept « A » (ptie 27A-26), aux plan et livre de renvoi officiels pour le rang Deux (rg 2) du canton d'Ascot. De figure irrégulière, bornée vers le nord par une partie du lot 27A-25, vers l'est par le lot 27A-49, vers le sud par une partie du lot 27A-27-1, vers l'ouest par une partie du lot 27A-26. Commencant au coin nord-est du lot 27A-26; de là, vers le sud suivant la ligne ouest du lot 27A-49, dans une direction de deux cent quatre degrés trente-deux minutes quarante-huit secondes (204°32'48"), une distance de dix-huit mètres et vingt-neuf centièmes (18,29 m); de là, vers l'ouest suivant la ligne nord du lot 27A-27-1, dans une direction de deux cent quatre-vingt-neuf degrés quarante-quatre minutes une seconde (289°44'01"), une distance de trois mètres et quatre-vingt-cinq centièmes (3,85 m); de là, vers le nord dans des directions successives de huit degrés dix minutes quarante-quatre secondes (8°10'44") et vingt-quatre degrés quarante-deux minutes trente secondes (24°42'30"), des distances respectives de trois mètres et soixante-treize centièmes (3,73 m) et quatorze mètres et soixante-deux centièmes (14,62 m); de là, vers l'est suivant la ligne sud du lot 27A-25, dans une direction de cent neuf degrés quarante-quatre minutes une seconde (109°44'01"), une distance de quatre mètres et quatre-vingt-six centièmes (4,86 m) jusqu'au point de départ. Contenant en superficie quatre-vingt-sept mètres carrés et un dixième de mètre carré (87,1 m²).

7. Une partie de la subdivision numéro un de la subdivision vingt-sept du lot originaire vingt-sept « A » (27A-27-1), aux plan et livre de renvoi officiels pour le rang Deux (rg 2) du canton d'Ascot. De figure irrégulière, bornée vers le nord par une partie du lot 27A-26, vers l'est par le lot 27A-49, vers le sud par une partie du lot 27A-27, vers l'ouest par une partie du lot 27A-27-1. Commencant au coin nord-est du lot 27A-27-1; de là, vers le sud suivant la ligne ouest du lot 27A-49, dans une direction de deux cent quatre degrés trente-deux minutes quarante-huit secondes (204°32'48"), une distance de douze mètres et dix-neuf centièmes (12,19 m); de là, vers l'ouest suivant la ligne sud du lot 27A-27-1, dans une direction de deux cent quatre-vingt-neuf degrés quarante-quatre minutes une seconde (289°44'01"), une distance de un mètre et quatre-vingt-neuf centièmes (1,89 m); de là, vers le nord dans des directions successives de dix-neuf degrés dix-sept minutes trente secondes (19°17'30") et huit degrés dix minutes quarante-quatre secondes (8°10'44"), des distances respectives de sept mètres et quatre-vingt-neuf centièmes (7,89 m) et quatre mètres et trente-quatre centièmes (4,34 m); de là, vers l'est suivant la ligne sud du lot 27A-26, dans une direction de cent neuf degrés quarante-quatre minutes une seconde (109°44'01"), une distance de trois mètres et quatre-vingt-cinq centièmes (3,85 m) jusqu'au point de départ. Contenant en superficie trente et un mètres carrés et six dixièmes (31,6 m²).

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes actives et passives pouvant affecter ledit immeuble.

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié au nom du ministre des Finances, conformément à l'article 670e du C.P.C., est fixé à la somme de 89 646,25 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Cette vente sera faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4) et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendus en bloc au bureau de la division d'enregistrement de Sherbrooke, situé au 375, rue King Ouest, Sherbrooke, le SEPTIÈME jour de MAI 1993 à DIX heures.

La shérif adjointe,
COLETTE BOUCHARD

85679

Saint-Hyacinthe

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
District de Québec
Cour supérieure — District de Richelieu
Nos 765-05-000288-925
750-18-000005-936

CAISSE POPULAIRE ST-OURS, corporation régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant un bureau au 2531, Immaculée-Conception à Saint-Ours, district de Richelieu, partie demanderesse, contre JEAN FORTIN & ASSOCIÉS INC., ès qualités de syndic à la faillite de Rolland Lauzon, ayant un bureau au 50, place Crémazie Ouest, local 1105, ville et district de Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Saint-Hyacinthe, 1150, Sainte-Anne, local 200, Saint-Hyacinthe, QC J2S 5G9, mis en cause.

Désignation

« Un immeuble situé au village de Saint-Barnabé-Sud dans le comté de Saint-Hyacinthe, et comprenant: un terrain connu et désigné comme étant le lot numéro deux cent soixante-six (266) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Barnabé, mesurant sept (7) perches de largeur sur un arpent et seize pieds (1 arp, 16 pi) de profondeur, mesures françaises, plus ou moins; avec les bâtisses y érigées et plus spécialement une maison, un magasin général et un entrepôt, circonstances et dépendances, portant le numéro d'immeuble 469 de la rue Saint-Amable à Saint-Barnabé-Sud, province de Québec.

À distraire dudit lot les parties suivantes :

a) une lisière de vingt pieds (20 pi) de largeur par cent pieds (100 pi) de profondeur, à la profondeur dudit lot et longeant le lot 268, laquelle partie a été détachée selon acte enregistré à Saint-Hyacinthe sous le numéro 51435;

b) un terrain voisin du lot 265 à prendre à la profondeur dudit lot 266, mesurant quarante-cinq pieds (45 pi) par cent dix pieds (110 pi) servant de salle paroissiale et appartenant à la corporation municipale de Saint-Barnabé-Sud, selon actes enregistrés à Saint-Hyacinthe sous les numéros 80288, 91757 et 142910.

Le tout tel que plus particulièrement décrit comme suit :

Un terrain connu et désigné comme étant partie du lot numéro deux cent soixante-six (ptie 266) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Barnabé, tenant en front, vers le nord-ouest, au chemin public du rang Saint-Amable (sans désignation cadastrale); d'un côté, vers le sud-ouest, à la route conduisant à la rivière Yamaska ou chemin du cimetière (sans désignation cadastrale); à la profondeur, dans une première ligne sud-est, à une autre partie dudit lot 266 de vingt pieds (20 pi) de largeur attenante au lot 267, et dans une deuxième ligne sud-est à une autre partie dudit lot 266, appartenant à la corporation municipale de la paroisse de Saint-Barnabé; et d'autre côté, dans une première ligne nord-est, à partir du lot 265 et dans une deuxième ligne nord-est à une autre partie dudit lot 266, appartenant à la corporation municipale de la paroisse de Saint-Barnabé. Mesurant environ cent trente-quatre pieds (134 pi) au nord-ouest, soit la largeur du lot, environ deux cent dix pieds (210 pi) vers le sud-ouest, environ cent pieds (100 pi) dans la limite sud-est longeant la partie de vingt pieds de largeur attenante au lot 267, environ quarante-cinq pieds (45 pi) au sud-est le long de la partie dudit lot 266, appartenant à la corporation municipale de la paroisse de Saint-Barnabé, environ cent vingt pieds (120 pi) dans la limite nord-est longeant le lot 265 et environ quatre-vingt-dix pieds (90 pi) dans la limite nord-est longeant la partie dudit lot 266, appartenant à la corporation municipale de la paroisse de Saint-Barnabé, le tout plus ou moins sans garantie de mesures précises.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes et occultes y attachées et avec et sujet à un passage mitoyen constitué selon acte par Éphrem Bergeron à Société Coopérative Agricole de St-Jude et St-Bernard, devant P.E. L'Heureux, notaire, le 14 août 1933, enregistré à Saint-Hyacinthe sous le numéro 80288.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes et occultes y attachées et avec droit de passage mitoyen de la salle paroissiale dans une lisière de douze pieds (12 pi) de largeur traversant le lot 266 sur sa longueur à partir du chemin public du rang, à une distance parallèle de quarante-cinq pieds (45 pi) anglais, plus ou moins du lot 265 jusqu'à la lisière ci-haut décrite en premier lieu à l'endroit où ce droit de passage se trouve actuellement et dont l'entretien est à la seule charge de la corporation municipale de Saint-Barnabé.

La mise à prix est fixée à la somme de 30 425,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle par

le ministre des Affaires municipales, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Saint-Hyacinthe, au 1150, Sainte-Anne, bureau 200 à Saint-Hyacinthe, le DOUZIÈME jour de MAI 1993 à QUATORZE heures.

Le shérif,
ALAIN LAROCQUE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 2 mars 1992

85675

Saint-Maurice

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-Maurice
Nos 410-05-000154-898
425-02-000006-895
S. 425-18-000001-934
425-18-000002-932

LES PÉTROLES L.W. INC., corporation légalement constituée, ayant son bureau principal au 187, rue Saint-Louis, Warwick, QC, partie demanderesse, contre LES ENTREPRISES JACQUES LAVOIE INC., 95, route 155 Nord, La Tuque, QC, a/s de son président Jacques Lavoie, 35, rue Clément, Cap-de-la-Madeleine, QC, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR du bureau d'enregistrement de La Tuque, district de Saint-Maurice, mis en cause.

Désignation

1. Un lot de terre ou emplacement situé en la ville de La Tuque et désigné comme une partie du lot 15-E du rang 1 du canton de Malhiot. De figure irrégulière, borné comme suit: vers le nord par la rivière Grand-Bostonnais, vers l'est par le lot 15-1 du rang 11, vers le sud par une partie du lot 15-E (route 155, ministère des Transports) et vers l'ouest par le lot 15-E-3; mesurant environ 18,0 mètres vers le nord, environ 30,0 mètres vers l'est, 5,66 mètres vers le sud et 39,84 mètres vers l'ouest; contenant une superficie d'environ 345 mètres carrés.

2. Un lot de terre ou emplacement situé en la ville de La Tuque, connu et désigné comme étant une partie de la subdivision numéro un du lot originaire numéro quinze (ptie de lot no 15-1), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre fait pour le rang Deux, canton de Malhiot, division d'enregistrement de La Tuque, borné vers le nord par la rivière Bostonnais, vers le sud-est par la route 155 (ptie 15-1) séparant les lots 15-1 et 15-2 dudit cadastre et vers l'ouest par la partie du lot 15-E, rang Un, canton de Malhiot, ci-dessus décrite.

3. Un emplacement situé au même endroit, connu et désigné comme étant le lot numéro quatre de la subdivision du lot originaire numéro quinze E, lot (15-E-4), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre fait pour le rang Un (1), canton de Malhiot,

division d'enregistrement de La Tuque; le tout avec bâtisses y dessus construites, circonstances et dépendances, à l'exclusion des roulottes sises sur les lieux et appartenant à divers locataires de terrain.

4. Un emplacement situé au même endroit, connu et désigné comme étant le lot numéro cinq de la subdivision du lot originaire numéro quinze E (lot 15-E-5), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre fait pour le rang Un (1), canton de Malhiot, division d'enregistrement de La Tuque; le tout avec bâtisses y dessus construites, circonstances et dépendances, à l'exclusion des roulottes sises sur les lieux et appartenant à divers locataires de terrain.

5. Un lot de terre ou emplacement situé en la ville de La Tuque, connu et désigné comme étant la partie de la partie sud de la rivière Bostonnaise du lot primitif numéro quinze, étant une partie de la réserve de soixante mètres et trois cent cinquante millièmes (60,350 m) en bordure sud de la rivière Bostonnaise, limitée en partie par la nouvelle route 155 (Lac Bouchette-La Tuque) du rang Un, de l'arpentage primitif du canton de Malhiot, correspondant à une partie du lot numéro quinze «E» (ptie du lot no 15-E), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre fait pour le rang Un, canton de Malhiot, division d'enregistrement de La Tuque, borné vers le nord par la rivière Bostonnaise, vers l'est par le lot 15-1 et par une partie du lot 15-E, vers le sud par une partie dudit lot 15-E et par la route 155 (ptie 15-E), vers l'ouest par la rivière Bostonnaise; contenant une superficie de vingt mille sept cent cinquante mètres carrés et deux dixièmes (20 750,2 m²), plus ou moins.

La mise à prix est fixée à dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-huit dollars (18 988,00 \$), ce qui est égal à 25 % de l'évaluation municipale portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du registraire de la division d'enregistrement de La Tuque, 290, rue Saint-Joseph, 1^{er} étage, La Tuque, le DIX-NEUVIÈME jour de MAI 1993 à QUATORZE heures.

Le shérif,
LAURENT CORMIER

Bureau du shérif
Cour supérieure
La Tuque, le 15 mars 1993

85673

Terrebonne

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-000754-927

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corps politique ayant son siège social et principal établissement pour la province de Québec au 1155, boulevard René-Lévesque Ouest, ville et district de Montréal, province de Québec, partie demanderesse, contre SUZANNE PEARSON et RÉJEAN

LAFORTUNE, domiciliés et résidant au 1397, rue Rachel Est, appartement 102, ville et district de Montréal, province de Québec, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Terrebonne, mis en cause.

« 1. Un emplacement situé dans la municipalité de la paroisse de Saint-Jovite, connu et désigné comme étant les lots trois et quatre de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent vingt-quatre (lot 424-3 et lot 424-4) du cadastre officiel du canton de Salaberry, division d'enregistrement de Terrebonne, lesquels lots étaient anciennement connus comme étant :

Un emplacement situé dans la municipalité de la paroisse de Saint-Jovite, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro quatre cent vingt-quatre (lot 424 ptie), du cadastre officiel du canton de Salaberry, division d'enregistrement de Terrebonne.

De figure irrégulière et bornée vers l'ouest par la partie du lot numéro quatre cent vingt-cinq (lot 425 ptie) desdits cadastre et canton, étant la partie ci-après en deuxième lieu désignée, au nord et au nord-est par une autre partie du lot numéro quatre cent vingt-quatre (lot 424 ptie) desdits cadastre et canton, propriété de Edwin W. Albers et autres ou représentants, à l'est par une autre partie du lot numéro quatre cent vingt-quatre (lot 424 ptie) desdits rang, cadastre et canton, au sud-ouest et en partie au sud-est par une autre partie du lot numéro quatre cent vingt-quatre (lot 424 ptie) desdits cadastre et canton, demeurant la propriété du présent vendeur, au sud-est de nouveau par le numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent vingt-quatre (lot 424-1) desdits cadastre et canton et au sud-ouest de nouveau par une autre partie du lot numéro quatre cent vingt-quatre (lot 424 ptie) desdits rang, cadastre et canton, étant un chemin privé.

Mesurant trois cent un pieds et cinquante-six centièmes (301,56 pi) et cent six pieds et soixante-huit centièmes (106,68 pi) dans sa ligne ouest; quarante-deux pieds et huit dixièmes (42,8 pi) dans sa ligne nord; deux cent cinquante pieds et soixante-quatre centièmes (250,64 pi) et cinquante-deux pieds et cinquante-quatre centièmes (52,54 pi) dans sa ligne brisée dans le nord-est; quatre-vingt-onze pieds et quatre-vingt-dix-huit centièmes (91,98 pi) dans sa ligne est; soixante-dix-huit pieds et trente-six centièmes (78,36 pi) dans sa première ligne sud-ouest, cinquante-six pieds et neuf centièmes (56,09 pi) et deux cent soixante-seize pieds et trente-quatre centièmes (276,34 pi) dans sa ligne sud-est et cinquante-deux pieds et quatre-vingt-deux centièmes (52,82 pi) dans sa ligne deuxième ligne sud-ouest.

Contenant en superficie quatre-vingt-quatre mille quatre cent trente-trois pieds carrés et deux dixièmes de pied carré (84 433,2 pi²).

Tel que montré à un plan signé par Guy Barbe, arpenteur-géomètre, le vingt-huit février mil neuf cent soixante-quatorze (28 février 1974) et révisé entre autre le onze février mil neuf cent quatre-vingt-huit (11 février 1988), le plan numéro 10132; lequel emplacement porte les numéros quarante-six (lot 46) et quarante-sept (lot 47) audit plan.

2. Un emplacement situé dans la municipalité de la paroisse de Saint-Jovite, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro quatre cent vingt-cinq (lot 425 ptie), du cadastre officiel du canton de De Salaberry, division d'enregistrement de Terrebonne.

Bornée vers l'ouest par une autre partie du lot numéro quatre cent vingt-cinq (lot 425 pte) desdits cadastre et canton, demeurant la propriété du présent vendeur, au nord par une autre partie du lot numéro quatre cent vingt-cinq (lot 425 pte) desdits cadastre et canton, étant la propriété de Edwin W. Albers et autres ou représentants, à l'est par une partie du lot numéro quatre cent vingt-quatre (lot 424 pte) desdits cadastre et canton, étant par la partie ci-haut en premier lieu désignée, au sud-ouest et sud-est par une autre partie du lot numéro quatre cent vingt-cinq (lot 425 pte) desdits cadastre et canton, étant un chemin privé.

Mesurant six cents pieds et quarante-deux centièmes (600,42 pi) dans sa ligne ouest, deux cent quatre-vingt-douze pieds et cinquante-deux centièmes (292,52 pi) dans sa ligne nord, cent six pieds et soixante-huit centièmes (106,68 pi) et trois cent un pieds et cinquante-six centièmes (301,56 pi) dans sa ligne est, vingt-sept pieds et quatre-vingt-un centièmes (27,81 pi) dans sa ligne sud-ouest, cent vingt-cinq pieds et trente-sept centièmes (125,37 pi) le long d'un arc de cercle de quatre-vingt-onze pieds (91 pi) de rayon vers le sud-ouest et deux cent cinquante-cinq pieds et quarante-deux centièmes (255,42 pi) dans sa ligne sud-est.

Contenant en superficie cent trente-quatre mille huit cent quatre-vingt-onze pieds carrés et sept dixièmes de pied carré (134 891,7 pi²).

Tel que montré à un plan signé par Guy Barbe, arpenteur-géomètre, le vingt-huit février mil neuf cent soixante-quatorze (28 février 1974) et révisé entre autre le onze février mil neuf cent quatre-vingt-huit (11 février 1988), plan numéro 10132, lequel emplacement porte les numéros cinquante (lot 50) et cinquante et un (lot 51) audit plan.

Le tout sans bâtisse, sauf une remise bien connue des parties.

Avec un droit de passage dans le chemin du vendeur pour rejoindre le chemin public.»

La mise à prix est fixée à 7 511,50 \$ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny, bureau 4.3, Saint-Jérôme, QC, le CINQUIÈME jour de MAI 1993 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, tech. en droit

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 15 mars 1993

85700

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-001057-920

CAISSE POPULAIRE LAJEUNESSE, corporation régie en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 9390, rue Lajeunesse, ville et district de Montréal, province de Québec, partie demanderesse, contre SERGE DAOUST, domicilié et résidant au 150, rue Saint-Denis en la ville de Saint-Sauveur, district judiciaire de Terrebonne, province de Québec, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Terrebonne, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur le boulevard De Gaulle en la ville de Lorraine, province de Québec, connu et désigné comme étant le lot numéro six cent trente-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro onze (11-637), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne; avec la maison dessus érigée, portant le numéro 96, boulevard De Gaulle. Sujet à une servitude d'égout pluvial en faveur de la ville de Lorraine, tel qu'il appert d'un acte de servitude enregistré au susdit bureau d'enregistrement sous le numéro 625767 et sujet également à une servitude en faveur d'Hydro-Québec, tel qu'il appert d'un acte de servitude enregistré au même bureau d'enregistrement sous le numéro 633440. Ainsi que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception ni réserve. L'immeuble servant de résidence familiale. »

La mise à prix est fixée à 143 500,00 \$, soit 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

L'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication, 71 750,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny, bureau 4.3, Saint-Jérôme, QC, le CINQUIÈME jour de MAI 1993 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, technicien en droit

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 15 mars 1993

85701

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-000539-910

CAISSE POPULAIRE LES HAUTEURS, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant un bureau au 972, boulevard Les Hauteurs à Saint-Hippolyte, province de Québec, partie demanderesse, contre CLUB RÉCRÉATIF LAC MORENCY INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 42, de la Chaumine à Saint-Hippolyte, province de Québec, et LIONEL J. ÉMOND, domicilié au 230, rue Outremont à Outremont, province de Québec, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Terrebonne, partie mise en cause.

« Un emplacement de figure irrégulière, situé dans la municipalité de la paroisse de Saint-Hippolyte, connu et désigné comme étant le lot de subdivision numéro quatre-vingt-un du lot originaire numéro vingt-sept B (27B-81), rang Six (6), canton d'Abercrombie, du cadastre de la paroisse de Saint-Hippolyte, division d'enregistrement de Terrebonne et contenant une superficie de cent un mille huit cent huit pieds carrés (101 808 pi²), mesures anglaises; avec la bâtisse y érigée, portant le numéro d'immeuble 46, de la Chaumine. Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve, avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes affectant ledit emplacement. »

La mise à prix est fixée à 118 608,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny, bureau 4.3, Saint-Jérôme, QC, le SIXIÈME jour de MAI 1993 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, technicien en droit

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 15 mars 1993 85704

Trois-Rivières

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 400-05-000625-922
S. 400-18-000004-931

BANQUE ROYALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son bureau au 303, des Forges, Trois-Rivières, district de Trois-Rivières, QC, G9A 5L9, demanderesse, contre MAURICE GALLANT ET ASSOCIÉS INC., ès qualités de syndic à la faillite de ANDRÉ LAVOIE, ayant son bureau au 500,

avenue Broadway, Shawinigan, district de Saint-Maurice, QC, G9N 6T9, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Champlain, 211, rue de l'Église, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, QC, G0X 2R0, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Rochefort en la ville de Cap-de-la-Madeleine, connu et désigné comme étant composé :

De la subdivision numéro quatre cent quatre du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-sept (387-404) du cadastre officiel pour la paroisse de Cap-de-la-Madeleine, division d'enregistrement de Champlain.

De la subdivision numéro quatre cent cinq du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-sept (387-405) du susdit cadastre.

D'une partie de la subdivision numéro quatre cent six du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-sept (387-ptie 406) du susdit cadastre, mesurant dix-sept pieds et six dixièmes (17,6 pi) de largeur sur la rue Rochefort par toute la profondeur dudit lot, soit quatre-vingt-dix pieds (90 pi) et bornée comme suit, savoir: d'un côté, vers le nord-ouest, par le lot 387-2562; de l'autre côté, vers le sud-est, par le lot 387-405, joignant en front la rue Rochefort et à la profondeur, vers le sud-ouest, par la ruelle étant le lot 387-385-5.

D'une partie de la subdivision numéro cinq de la subdivision numéro trois cent quatre-vingt-cinq du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-sept (387-385-ptie 5) du susdit cadastre, mesurant soixante-dix-sept pieds et six dixièmes (77,6 pi) de largeur par sept pieds (7 pi) de profondeur et bornée comme suit, savoir: d'un côté, vers le nord-est, par les lots 387-404, 387-405 et une partie du lot 387-406 ci-dessus décrits; de l'autre côté, vers le sud-ouest, par le lot 387-385-4 et une partie du lot 387-385-5, joignant d'un côté, vers le sud-est, une partie du lot 387-385-5; et de l'autre côté, vers le nord-ouest, une partie du lot 387-2562.

Avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances, portant le numéro d'immeuble 345, rue Rochefort, Cap-de-la-Madeleine.»

La mise à prix est fixée à vingt mille trois cent vingt-six dollars et vingt-cinq sous (20 326,25 \$), représentant 25 % de l'évaluation municipale, majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Champlain, 211, rue de l'Église, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, QC, le MARDI QUATRIÈME jour de MAI 1993 à QUATORZE heures.

La shérif adjointe,
LOUISE ATTALA

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 19 mars 1993 85780

Ventes pour taxes, avis de publication

Municipalité régionale de comté de La Côte-de-Gaspé

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité régionale de comté, que la liste des immeubles devant être vendus pour non-paiement des taxes et frais encourus a été publiée au journal « Le Pharillon », les 14 et 21 mars 1993, conformément à l'article 1027 du Code municipal du Québec.

Rivière-au-Renard, le 22 mars 1993

85763

Le secrétaire-trésorier,
HENRI PRESTON

Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau

Avis est, par la présente, donné par le soussigné, Pierre Rondeau, secrétaire-trésorier adjoint de la M.R.C. de La Vallée-de-la-Gatineau, que la liste des immeubles à être vendus pour non-paiement de taxes, le 13 mai 1993 à la salle municipale de Deléage, ainsi que l'avis l'accompagnant ont été publiés deux fois au journal « La Gazette », les 21 et 28 mars 1993.

Gracefield, le 29 mars 1993

85731

Le secrétaire-trésorier adjoint,
PIERRE RONDEAU

Erratum

LA PAROISSE DE SAINT-EUSTACHE

Veuillez prendre note que dans l'avis de changement des limites de « LA PAROISSE DE SAINT-EUSTACHE » paru dans la *Gazette officielle du Québec* le 14 avril 1990, à la page 1805, du numéro 15, le nom de l'évêque aurait dû se lire: « Monseigneur Charles Valois », évêque de Saint-Jérôme.

4784

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
1525-8130

PAROISSE SAINTE-MARGUERITE-BOURGEOYS

Veuillez prendre note que dans l'avis de changement des limites de la « PAROISSE SAINTE-MARGUERITE-BOURGEOYS » paru dans la *Gazette officielle du Québec* le 14 avril 1990, à la page 1805, du numéro 15, le nom de l'évêque aurait dû se lire: « Monseigneur Charles Valois », évêque de Saint-Jérôme.

4784

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
2743-6039

Vente par shérif — Joliette

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CALIXTE, c. KOHAR BALIAN,
ANAHIDE BALIAN

Dans l'avis de vente publié le 20 mars 1993, à la page 1404, dans la deuxième ligne, remplacer le nom « ANAKIDE BALIAN » par « ANAHIDE BALIAN »

85676

NORMES ET PROCÉDURES ARCHIVISTIQUES

des Archives nationales du Québec



Normes et procédures archivistiques
des Archives nationales du Québec
Ministère de la Culture
1993. 184 pages
E00 2-551-15447-2

19,95\$

Aujourd'hui, face à la progression de la masse documentaire, les archivistes doivent normaliser leurs opérations et leurs activités.

Cet ouvrage contribuera à la constitution d'un langage commun en archivistique. Il permettra de favoriser le contrôle des acquisitions et des versements d'archives, d'aider à l'identification et à la sélection des documents d'intérêt historique et de les protéger de toute détérioration.

Le public, les chercheurs et chercheuses y trouveront facilement des informations relatives à l'accès aux documents conservés aux Archives nationales du Québec ainsi que certaines conditions qui régissent la consultation, la reproduction et l'exposition des archives.

En vente dans nos librairies, chez nos concessionnaires et chez votre libraire habituel.

Commande postale
Les Publications du Québec
Case postale 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5

Vente et information
(418) 643-5150
Sans frais : 1 800 463-2100
Télécopieur : (418) 643-6177



COMMANDE POSTALE

2-104-3/02

Nom _____ No compte client _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____ Téléphone (____) _____

Quant	Code	Titre	Prix unitaire	Total
	E00 2-551-15447-2	Normes et procédures archivistiques des Archives nationales du Québec	19,95 \$	

Somme partielle

TPS 7 %

Total

Cartes de crédit acceptées



Numéro _____

Date d'expiration _____

Banque _____

Nom du titulaire _____

Signature _____

Important :

Paiement par chèque ou mandat-poste
à l'ordre de «Les Publications du Québec»

Prix et conditions de vente
modifiables sans préavis.

Les prix indiqués sont établis
en dollars canadiens.

Québec ++



Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1279, boulevard Charest ouest
Québec
G1N 4K7

ISSN 0703-5756

